



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

FIFTEENTH YEAR

919

th MEETING: 12 DECEMBER 1960

ème SÉANCE: 12 DÉCEMBRE 1960

QUINZIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	Page
Provisional agenda (S/Agenda/919)	1
Adoption of the agenda	1
Letter dated 13 July 1960 from the Secretary-General addressed to the President of the Security Council (S/4381):	
Urgent measures in connexion with the latest events in the Congo:	
Note by the Secretary-General (S/4571 and Add.1);	
Statement dated 6 December 1960 by the Government of the Union of Soviet Socialist Republics concerning the situation in the Congo (S/4573)	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/919)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 13 juillet 1960, adressée par le Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité (S/4381):	
Mesures urgentes à prendre eu égard aux derniers événements survenus au Congo:	
Note du Secrétaire général (S/4571 et Add.1);	
Déclaration du Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, en date du 6 décembre 1960, concernant la situation au Congo (S/4573)	1

Relevant documents not reproduced in full in the records of the meetings of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*

* * *

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits *in extenso* dans les comptes rendus des séances du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

NINE HUNDRED AND NINETEENTH MEETING

Held in New York, on Monday, 12 December 1960, at 3.30 p.m.

NEUF CENT DIX-NEUVIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le lundi 12 décembre 1960, à 15 h 30.

President: Mr. V. A. ZCRIN (Union of Soviet Socialist Republics).

Present: The representatives of the following States: Argentina, Ceylon, China, Ecuador, France, Italy, Poland, Tunisia, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/919)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 13 July 1960 from the Secretary-General addressed to the President of the Security Council (S/4381);

Urgent measures in connexion with the latest events in the Congo:

Note by the Secretary-General (S/4571, Add.1);

Statement dated 6 December 1960 by the Government of the Union of Soviet Socialist Republics concerning the situation in the Congo (S/4573).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Letter dated 13 July 1960 from the Secretary-General addressed to the President of the Security Council (S/4381)

Urgent measures in connexion with the latest events in the Congo:

Note by the Secretary-General (S/4571 and Add.1);

Statement dated 6 December 1960 by the Government of the Union of Soviet Socialist Republics concerning the situation in the Congo (S/4573)

1. The PRESIDENT (translated from Russian): In accordance with the previous decisions of the Security Council I shall invite the representatives of Mali, Guinea, the Republic of the Congo (Leopoldville), Indonesia, Cameroun, Yugoslavia, India, the United Arab Republic and Morocco to take places at the Council table.

At the invitation of the President, Mr. Mamadou Aw (Mali), Mr. Touré Ismaël (Guinea), Mr. Mario Cardoso (Congo, Leopoldville), Mr. Sharif Padmadisastra (Indonesia), Mr. Joseph Owono (Cameroun), Mr. Koča Popović (Yugoslavia), Mr. B. Rajan (India), Mr. Rafik Asha (United Arab Republic) and Mr. Ahmed Osman (Morocco) took places at the Council table.

The interpretation into English of the statement made by Mr. Mongi Slim (Tunisia) at the 918th meeting was given.

Président: M. V. A. ZORINE (Union des Républiques socialistes soviétiques).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Argentine, Ceylan, Chine, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/919)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 13 juillet 1960, adressée par le Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité (S/4381);

Mesures urgentes à prendre eu égard aux derniers événements survenus au Congo:

Note du Secrétaire général (S/4571 et Add.1);

Déclaration du Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, en date du 6 décembre 1960, concernant la situation au Congo (S/4573).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 13 juillet 1960, adressée par le Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité (S/4381)

Mesures urgentes à prendre eu égard aux derniers événements survenus au Congo:

Note du Secrétaire général (S/4571 et Add.1);

Déclaration du Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, en date du 6 décembre 1960, concernant la situation au Congo (S/4573)

1. Le PRESIDENT (traduit du russe): Conformément aux décisions déjà prises par le Conseil de sécurité, j'invite les représentants du Mali, de la Guinée, du Congo (Léopoldville), de l'Indonésie, du Cameroun, de la Yougoslavie, de l'Inde, de la République arabe unie et du Maroc à prendre place à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Mamadou Aw (Mali), M. Touré Ismaël (Guinée), M. Mario Cardoso (Congo [Léopoldville]), M. Sharif Padmadisastra (Indonésie), M. Joseph Owono (Cameroun), M. Koča Popović (Yougoslavie), M. B. Rajan (Inde), M. Rafik Asha (République arabe unie) et M. Ahmed Osman (Maroc) prennent place à la table du Conseil.

Il est donné lecture de l'interprétation en anglais de la déclaration faite par M. Mongi Slim (Tunisie) à la 918ème séance.

2. The PRESIDENT (translated from Russian): With the agreement of the members of the Council, I shall now call on the representative of Cameroun.

3. Mr. OWONO (Cameroun) (translated from French): I have asked for the floor to exercise my right of reply and to comment on a remark which was made at the 917th meeting by the representative of India. I was not present at the meeting in question and am, therefore, not sure exactly what meaning the representative of India intended to convey, but, in reading the verbatim record I find the following words: "In spite of what was said by the representative of Cameroun yesterday, we have a great deal of kinship with the liberated countries of Africa." [917th meeting, para. 129.]

4. I feel that I should not let that remark pass without giving the clarification which would seem necessary, because I cannot find exactly what the representative of India was referring to when he said that, in spite of what I myself had said, his country had a great deal of kinship with the liberated countries of Africa. That would seem to imply that I had suggested we had nothing in common with it. I feel I must refute such an interpretation, since the Republic of Cameroun has no intention of isolating itself, either from the rest of Africa or from the world; hence I could not have said that we had nothing in common with India or with any other country.

5. What I think I did say in my statement was that no one here could claim to give more to Africa than the Africans could themselves. My delegation feels that that is an important point, because we believe that there are two sides in a debate such as the one we are conducting today in the Security Council: on the one hand, those who desire the peace and happiness of Africa; on the other, those who are using Africa for their selfish ends. My delegation is convinced that the best way of approaching the problems of Africa is to attempt to understand African affairs as the Africans themselves understand them. That is why I thought it was important to stress that, however much interest foreigners may have in our continent, they could not have more interest in our affairs than we do ourselves.

6. To return to the comment of the Indian representative, I should like to answer his by saying that, even if I had said that we had nothing in common with his country, I should have been only partly in error. After all, India is India; Asia is Asia; and Africa is Africa. As Mr. Menon said, we certainly have points in common; in particular, we are former colonies who were subjected to the same foreign domination. Nevertheless, in the present situation we are in the course of becoming aware of the realities of our continent and of the duties which we, as African citizens inhabiting this continent, have towards our fellow men. Whenever we see that the interest which is taken in our continent bears some relation to the disturbances occurring there, we have the right, and indeed the duty, of drawing the world's attention to it.

7. The purpose of my comment was therefore to draw that point to the attention of those who, on flimsy

2. Le PRESIDENT (traduit du russe): Avec l'assentiment des membres du Conseil, je donne la parole au représentant du Cameroun.

3. M. OWONO (Cameroun): J'ai demandé la parole pour user de mon droit de réponse et apporter une clarification au sujet d'une remarque qui a été faite à la 917ème séance par le représentant de l'Inde. Je n'ai pas assisté à la séance en question et je n'ai par conséquent pas pu me rendre compte exactement du sens que le représentant de l'Inde a donné à cette remarque, mais, dans le compte rendu sténographique de la séance, je lis les mots suivants: "En dépit de ce qui a été dit hier par le représentant du Cameroun, nous avons beaucoup en commun avec les pays libérés d'Afrique." [917ème séance, par. 129.]

4. Je ne crois pas devoir laisser passer cette remarque sans apporter les précisions que j'estime nécessaires, car je ne puis trouver exactement à quoi faisait allusion le représentant de l'Inde en disant qu'en dépit de ce que j'avais moi-même dit son pays avait beaucoup en commun avec les pays libérés d'Afrique. Cela semble sous-entendre que j'avais pour ma part déclaré que nous n'avions rien en commun avec lui. Je crois devoir réfuter absolument une telle interprétation, car il n'est pas dans la conception de la République du Cameroun de s'isoler, tant en Afrique que dans le monde, et je ne pouvais donc pas dire que nous n'avions rien en commun avec l'Inde ou tout autre pays du monde.

5. Je crois avoir surtout dit, dans un passage de ma déclaration, que personne ici ne pouvait prétendre donner à l'Afrique mieux que les Africains eux-mêmes. Or cette remarque est importante aux yeux de ma délégation, car nous estimons qu'un débat comme celui qui est en cours aujourd'hui au Conseil de sécurité comporte deux éléments: ceux qui veulent, d'une part, la paix et le bonheur de l'Afrique; d'autre part, ceux qui utilisent l'Afrique pour leurs fins égoïstes. Ma délégation est convaincue que la meilleure façon d'aborder les problèmes africains est de les examiner avec la même conception des affaires africaines que les Africains eux-mêmes. C'est pourquoi j'ai estimé qu'il était important de souligner que, quel que soit l'intérêt que les étrangers puissent porter à notre continent, ils ne pouvaient pas manifester pour nos affaires plus d'intérêt que nous n'en manifestations nous-mêmes.

6. Revenant sur cette observation du représentant de l'Inde, je voudrais lui répondre que même si j'avais dit que nous n'avions rien en commun avec eux, je n'aurais été dans l'erreur qu'en partie. Après tout, l'Inde, c'est l'Inde; l'Asie, c'est l'Asie; et l'Afrique, c'est l'Afrique. Ainsi que l'a dit M. Menon, nous avons certes des points en commun; en particulier, nous sommes d'anciennes colonies qui ont subi une même domination étrangère. Mais il se trouve quand même que, dans l'état actuel des choses, nous sommes en train de prendre conscience des réalités de notre continent et des devoirs qu'en tant que citoyens africains, habitants de ce continent, nous avons vis-à-vis de nos semblables. Chaque fois que nous nous apercevons que l'intérêt que l'on porte à notre continent a quelque chose à voir avec les désordres qui s'y déroulent, nous avons le droit, nous avons même le devoir, d'attirer là-dessus l'attention du monde.

7. Ma remarque avait donc pour objet d'attirer sur ce point l'attention de ceux qui, pour un oui ou pour

pretexts, are trying to intervene in our own affairs, perhaps with benevolent intentions and worthy sentiments, but usually without being as familiar with the realities of our continent as we are ourselves. Hence it is important, on some occasions, to seek the view of Africa.

8. I stressed in other parts of my statement that Africa no longer wishes to be a continent under United Nations Trusteeship. As a national of a former Trust Territory, I believe I am in a better position than anyone to say that we might even prefer to be a colony to being under international trusteeship, since this enables everyone to bring to us the cold war, or the hot war, or the latent war or the declared war, or any sort of war. At the moment the face of Africa is changing, and we should certainly like other countries to help us, but without managing our affairs, since that would be an international trusteeship which would be of no benefit to our continent.

9. I followed up that idea by saying that there were problems facing other continents too, as for example Asia. India has its own particular problems; but, so far as I know, no African country has been called upon at any time to settle them. We know that there are serious problems, calling for international attention, dividing India from other Asian States; but no African State has intervened in those matters. Will the whole world go on thinking that Africa will never be able to become African, will never be able to speak for itself? That is a question which the United Nations should bear in mind.

10. The Camerounian delegation is convinced that most of the problems which face Africa today, and most of the controversies which are under discussion at the United Nations in that connexion, could be avoided if the majority of the Member States realized that the time has come when the Africans are capable of looking after their own affairs. To give but one example: some years ago we had only one independent State; then a second State emerged and, for a long time, Ethiopia and Liberia remained the only flowers of Africa. Today we have twenty-two independent States. The people of Africa will soon be freed from the colonial yoke.

11. I believe that, from now on, the assistance which the world as a whole can bring us should be restricted to asking us what we want and not imposing on us what it wants.

12. The aim of the Indian representative's remarks was to demonstrate that the representative of Cameroun was animated by a kind of isolationism or parochialism. I never had any such idea. I was simply saying that we too should like people to ask us our opinion on our own affairs and that we do not want them to try to prove to us, for example, that they are more mature than we are, that they have more experience of democracy, and that they know more than we do. That feeling is shared by all self-respecting African States. I wish to say both to the foreign nations in Africa and to the Africans who accept paternalism, that the Republic of Cameroun will object to any statement which may be made to that effect and which would seem to deny to Africa its right to claim

un non, tentent d'intervenir dans nos propres affaires, avec beaucoup de bonne volonté peut-être, et beaucoup de bons sentiments, mais sans être généralement aussi convaincus des réalités de notre continent que nous le sommes nous-mêmes. Il est donc important, dans certaines occasions, qu'il soit pris avis de l'Afrique.

8. J'ai souligné, dans d'autres passages de ma déclaration, que l'Afrique ne tient plus à être un continent sous la tutelle des Nations Unies. En tant que ressortissant d'un ancien Etat sous tutelle, je crois être mieux placé que personne pour dire que peut-être nous préférerions être une colonie plutôt que sous la tutelle internationale, qui permet à chacun d'apporter la guerre froide, ou la guerre chaude, ou la guerre couvrante, ou la guerre déclarée, ou toute sorte de guerre. Actuellement, l'Afrique est en train de se reformer et nous aimerions certes que d'autres pays nous aident, mais sans contrôler nos affaires, car ce serait une tutelle internationale qui n'apporterait aucun avantage à notre continent.

9. J'ai poursuivi cette idée en disant qu'il se pose aussi des problèmes dans d'autres continents, comme par exemple en Asie. L'Inde a ses problèmes particuliers. Mais je ne crois pas savoir que des pays africains aient été appelés, un jour, à statuer sur le règlement de ces problèmes. Nous savons que d'importants problèmes, qui méritent l'attention internationale, opposent l'Inde à d'autres Etats asiatiques. Mais aucun Etat africain n'est intervenu dans ces affaires-là. Le monde entier continue-t-il à penser que l'Afrique ne pourra jamais devenir africaine, ne pourra jamais parler pour elle-même? Cette question mérite que les Nations Unies en tiennent compte.

10. La délégation du Cameroun est convaincue que la plupart des problèmes qui se posent aujourd'hui en Afrique et la plupart des questions qui sont en discussion à l'Organisation des Nations Unies à cet égard pourraient être évités si la majorité des Membres de cette organisation comprenaient que le moment est venu où les Africains sont capables de s'occuper de leurs affaires. Pour ne citer qu'un exemple, il y a quelques années nous ne comptions qu'un seul Etat indépendant; puis en vint un deuxième et, pendant longtemps, l'Ethiopie et le Libéria sont restés nos seules fleurs d'Afrique. Aujourd'hui, nous comptons 22 Etats indépendants. La population africaine sera bientôt délivrée du joug colonialiste.

11. Je crois qu'à partir de maintenant l'aide que peut nous apporter le monde entier doit se limiter à nous demander ce que nous voulons et non pas à nous imposer ce qu'il veut.

12. L'intervention du représentant de l'Inde avait pour but de démontrer que le représentant du Cameroun était animé d'une sorte d'esprit d'isolationnisme ou de régionalisme. Loin de moi cette idée. Je disais simplement que, nous aussi, nous voudrions que les gens puissent nous demander notre avis sur nos affaires et qu'ils ne viennent pas nous prouver, par exemple, que leur degré de maturité est supérieur au nôtre, qu'ils ont une plus grande expérience en matière de démocratie, qu'ils connaissent plus de choses que nous. Ce sentiment-là est un sentiment qui anime tout Etat africain qui se respecte. Je le dirai aux nations étrangères d'Afrique comme aux Africains qui se laissent aller au paternalisme: la République du Cameroun s'opposera à toute mention qui serait

sovereignty in its affairs and the maintenance of order as Africans understand it.

13. I shall ask for the floor every time I consider it to be necessary in order to repeat to the members of the Security Council that we think the time has come for us to express our conviction that African affairs are a matter for Africa. I said "Hands off Africa!" to all the nations of the world. I said that Africa must remain African, and I shall maintain that stand as long as I feel that there has been the slightest hint of any denial of this right to Africa in a statement by a member of this organ.

14. The PRESIDENT (translated from Russian): I call on the representative of Guinea.

15. Mr. TOURE Ismaël (Guinea) (translated from French): Mr. President, I should like through you, to thank the Security Council for giving my delegation an opportunity to state the views of the Republic of Guinea in this debate. My country and its people believe that the present events in the Congo are of great importance and gravity, not only for that country's future, but for the future of Africa.

16. My delegation speaks not as a "pro-Lumumba" delegation, as it has often been described, but simply as an African delegation deeply concerned with all the problems affecting our independence and unity in Africa.

17. Today, we are justified in saying that, in Africa, the United Nations has, for all practical purposes joined Belgium and other nations in the dock. Yet we still have hope, because we have experience of African affairs and we know that in the end the Congolese people will succeed in taking its destiny into its own hands.

18. Before our emancipation from the colonial yoke, we in Guinea also knew regrettable periods marked by innumerable schisms, feuds and internal disputes, but we knew that all these divisions were provoked and perpetuated by the colonialists. In our history there has also been much tribal warfare. Much has been made of the barbarous customs of the Guineans, and it always gave everyone great satisfaction to be able to say that we were killing one another and that this was due to our more or less stone age mentality. This state of affairs lasted until a few years ago; even under the "loi-cadre", there were massacres in our country, but these massacres were brought about by colonialism. I must also emphasize that when the Guinean people united in the struggle against colonialism, it understood the full importance and significance of its past.

19. At the time of General de Gaulle's now famous referendum, there were only two political movements in Guinea. That was one too many, because the only question at issue could not possibly have divided the Guineans: it was the question of ending foreign domination. In fact, the two political movements which existed before the time of the de Gaulle referendum

faite dans ce sens et qui semblerait dénier à l'Afrique le droit qu'a notre continent de réclamer la souveraineté dans ses affaires et le maintien de l'ordre tel que l'entendent les Africains.

13. Je demanderai la parole chaque fois que j'estimerai que ce sera nécessaire pour redire aux membres du Conseil que nous pensons que l'heure est arrivée pour nous d'exprimer notre conviction selon laquelle les affaires africaines regardent l'Afrique. J'ai dit "Bas les pattes!" à toutes les nations du monde en ce qui concerne l'Afrique. J'ai dit que l'Afrique doit rester africaine et je maintiendrai cette position aussi longtemps que j'estimerai qu'une nuance dans une déclaration d'un membre de cette assemblée aura eu pour but de dénier ce droit à l'Afrique.

14. Le PRESIDENT (traduit du russe): Je donne la parole au représentant de la Guinée.

15. M. TOURE Ismaël (Guinée): Par votre intermédiaire, Monsieur le Président, je voudrais remercier le Conseil de sécurité d'avoir bien voulu accorder à ma délégation la faveur de présenter dans ce débat le point de vue de la République de Guinée. En effet, mon pays et son peuple considèrent que les événements qui se déroulent actuellement au Congo sont très importants et très graves à la fois pour l'avenir, non seulement de ce pays, mais aussi pour l'avenir de l'Afrique.

16. Ma délégation intervient donc ici, non pas en tant que délégation qui a souvent été qualifiée de "pro-Lumumba", mais tout simplement en tant que délégation africaine, préoccupée au plus haut point par tous les problèmes qui conditionnent à la fois notre indépendance et notre unité en Afrique.

17. Je dirai qu'aujourd'hui on est en droit de déclarer qu'en Afrique, les Nations Unies ont pratiquement rejoint la Belgique et d'autres nations au banc des accusés. Néanmoins, nous gardons encore confiance, puisque nous avons l'expérience des choses d'Afrique et que nous savons qu'en fin de compte le peuple congolais saura prendre en main son destin.

18. Nous avons connu aussi, en Guinée, avant notre émancipation du joug colonial, de tristes périodes de divisions à l'infini, d'opposition, de querelles de famille, mais nous savions que toutes ces divisions étaient suscitées et entretenues par le colonisateur. Les luttes tribales aussi ont souvent défrayé la chronique chez nous. On a souvent fait état des mœurs plus ou moins barbares des Guinéens et l'on était très heureux chaque fois que l'on pouvait dire que nous nous entretions et que cela relevait d'une mentalité plus ou moins prélogique. Cela a duré jusqu'à ces dernières années; sous la loi-cadre encore, il y a eu des massacres chez nous, mais ces massacres étaient inspirés par le colonialisme. Je dois préciser également que, lorsque le peuple guinéen a retrouvé son unité dans la lutte contre le colonialisme, il a compris toute la force et a retrouvé toute la valeur de son passé.

19. Au moment du référendum désormais célèbre du général de Gaulle, il n'y avait plus en Guinée que deux mouvements politiques. C'était encore un mouvement de trop, puisque le seul problème qui se posait à nous ne pouvait absolument pas diviser les Guinéens: il s'agissait de mettre fin à la domination étrangère. En réalité, les deux mouvements poli-

merged before our accession to independence, before the vote; they merged because they understood that their first purpose was to end foreign domination and that, since the colonial system had retarded our country's development by several decades, all our trained men would then be needed to remedy the appalling injuries inflicted by the old system and to build a new, independent, free and proud Guinea.

20. At this moment, my country has achieved its unity on African foundations, and it believes that all other parts of the continent will also achieve their unity and will realize that the unity of Africa is the only sure shield against the imperialists and their subversive intrigues.

21. As I have already said, we have not lost hope, in spite of all the criticisms we are justified in making of the operations being conducted in the Congo in the name of the United Nations. My delegation believes that the Congo problem is of special concern to it in view of the fact that, at the onset of the Belgian aggression, my country sent a contingent to the Congo, thus showing that it identified itself with the fate of the Congolese people and considered that the future of the whole continent depended on the independence and unity of the Congo.

22. We have often re-stated these basic principles during the many discussions here on the Congo problem, and there is no further need to elaborate them. We must, however, repeat our profound conviction that in the Congo circumstances have led the United Nations to adopt an ostrich-like policy of refusing to face facts—even if this means complicity.

23. In fact, there has been a setback, at least so far as the first stage is concerned, but any setback can be remedied, if we acknowledge that it is a setback, and do not try to justify it by references to the Charter and by humanitarian speeches on human rights. It is not human rights that are at stake in the Congo, but the rights of a people, its sovereignty, independence, unity and integrity. That is why we set little store by all the subtle arguments about human rights which we have heard so often. Africa has experience of the humanitarian sentiments cherished towards it; they are illustrated by the two bloody examples before us: Algeria and the Congo.

24. When we say that there has been a setback in the first stage of the United Nations operation in the Congo, we mean that there is a fundamental difference between the mandate given by the Security Council and the situation now prevailing in the Congo. According to the mandate, the Government of the Congo was to be assisted in dealing with the situation caused by Belgian aggression. Yet what do we see today? The political unity of the country has been completely broken and shattered. The Belgians' authority has been strengthened, and they are returning in triumph to Leopoldville, Katanga and all other parts of the Congo. We hear no more of territorial integrity, far from it; we are aware of all the plans which have been made to divide the cake. There is obvious insecurity, not only

tiques qui ont abordé la phase du référendum de de Gaulle ont fusionné avant même notre accession à l'indépendance, avant le vote; ils ont fusionné parce qu'ils ont compris que leur but était d'abord de mettre fin à la domination étrangère et qu'ensuite, étant donné le retard de plusieurs dizaines d'années dû au régime colonial, tous les cadres seraient utiles pour panser les plaies hideuses du régime défunt et pour construire la nouvelle Guinée indépendante libre et fière.

20. Au moment où je parle, mon pays a donc réalisé son unité sur une base africaine et il est persuadé que toutes les autres parties du continent réaliseront également leur unité et sauront que l'unité en Afrique est le seul bouclier que l'on puisse efficacement opposer aux impérialistes et à leurs menées subversives.

21. Comme je vous le disais nous ne perdons pas confiance, malgré tout ce que nous sommes aujourd'hui en droit de reprocher à l'action menée au Congo au nom des Nations Unies. Ma délégation pense, en effet, qu'elle est particulièrement intéressée au problème congolais, en ce sens qu'elle a envoyé un contingent au Congo, dès les premiers jours de l'agression belge, montrant ainsi que le sort du peuple congolais était le sien et que l'indépendance et l'unité du Congo conditionnaient l'avenir de tout le continent.

22. Nous avons souvent répété ces idées forces au cours des nombreux débats qui ont eu lieu ici sur le problème congolais et il ne nous semble plus utile de les développer en détail. Néanmoins, nous devons réaffirmer notre conviction profonde que l'ONU a été amenée, par la force des choses, à pratiquer au Congo ce que nous appelons la politique de l'autruche qui se cache la tête pour ne pas voir la réalité, même si en agissant ainsi elle engage sa complicité.

23. En réalité, il s'agit d'un échec, tout au moins en ce qui concerne la première phase, mais tout échec est réparable, à condition que l'on reconnaisse qu'il s'agit bien d'un échec et à condition qu'on n'essaie pas de le justifier par des considérations sur la Charte et par des discours humanitaires sur les droits de l'homme. Au Congo, ce ne sont pas les droits de l'homme qui sont en cause, ce sont les droits d'un peuple, sa souveraineté, son indépendance, son unité et son intégrité. C'est pourquoi nous n'accordons pas grande considération à toutes les subtilités qui ont été souvent développées sur les droits de l'homme. Aujourd'hui, l'Afrique a l'expérience des sentiments humanitaires que l'on éprouve à son égard et actuellement, deux exemples sanglants sont là pour en témoigner: l'Algérie et le Congo.

24. Nous disons qu'il y a eu échec dans la première phase de l'action des Nations Unies au Congo, en ce sens qu'il existe une différence fondamentale entre le mandat qui a été donné par le Conseil de sécurité et la situation qui règne actuellement au Congo. Le mandat précisait qu'il s'agissait d'aider le Gouvernement du Congo à faire face à la situation créée par l'agression belge. Or, aujourd'hui, que constatons-nous? L'unité politique du pays est complètement brisée, émiettée. Les Belges, dont l'autorité est renforcée, reviennent triomphants à Leopoldville, au Katanga et dans toutes les autres parties du Congo. On ne parle plus de l'intégrité territoriale, bien au contraire; nous sommes au courant de tous les plans qui ont déjà été dressés et qui ont pour but de par-

among the Congolese, but among those who came to help them, in good faith and in a spirit of very natural solidarity. This insecurity has even led to aggression against the United Nations Force itself, and democracy, which represented the Congo's best hope, has now been strangled. It is clear that therefore there has been a setback.

25. Of course, we know that certain Powers have not seen the essential problem in the Congo as being Belgian aggression; nor have they been concerned to protect the Congolese people's independence, unity or territorial integrity. They had other aims. Some have said openly that all would be well in the Congo if men such as Mr. Patrice Lumumba were put out of action. Some great Powers have said clearly that the stumbling block in the Congo was Mr. Patrice Lumumba. Why? Undoubtedly because he represents certain forces in Africa. He represents, first of all, the defence of his country's sovereignty and independence and of all its interests. He also represents liberation, not only liberation in name, which may amount to no more than a flag, an anthem and perhaps a chief of state who inspires respectful speeches, but a liberation which is devoid of political meaning and involves no social progress. Obviously these Powers consider such a man dangerous, and all the dark forces have united in efforts to destroy him.

26. We know how a delegation, which I cannot call a delegation of the Republic of the Congo, was hastily seated in this Assembly. It was a presidential delegation. This is the first time in United Nations history that it has been possible for countries to be represented either by a delegation from their Government or by a delegation from the President of the Republic, if it were a kingdom, it would be a royal delegation. It is no longer the country as a whole which is represented here, but one man.

27. We showed at the time that the decision to give preference to this delegation was against the interests of the Congo and could only worsen the situation. The facts have now proved us right. We said that the United Nations could not seat a delegation composed of representatives of secessionist Katanga and of an illegal authority set up in the Congo after an illegitimate seizure of power. We emphasized all this and pointed out that the United Nations had gone into the Congo to help that country's Government to deal with aggression and to eliminate all the centrifugal forces which were tearing the Congolese nation apart.

28. But if we seat Colonel Mobutu's naive and irresponsible commissioners in the United Nations, together with representatives of Katanga, who themselves have strongly protested against this illegal step (we do not agree with their reasons, but we must point out that they have protested), we are taking action directly counter to the plan for saving the Congo; yet this action has been taken, because it had the support of Powers which are of some consequence within the United Nations.

tager le gâteau. L'insécurité est évidente, non seulement pour les Congolais mais aussi pour ceux qui sont venus les aider de bonne foi au nom d'une solidarité bien compréhensible. Cette insécurité va jusqu'à l'agression contre la Force des Nations Unies elle-même et la démocratie qui était la meilleure chance du Congo est aujourd'hui étranglée. L'échec est donc évident.

25. Bien entendu nous savons que, pour certaines puissances, ce n'était pas l'agression belge qui était l'essentiel du problème au Congo; ce n'était pas non plus la sauvegarde de l'indépendance du peuple congolais qui était leur préoccupation, pas plus que la sauvegarde de son unité ni de son intégrité territoriale. Il y avait d'autres buts. Certains n'ont pas caché que tout marcherait bien au Congo à condition que des hommes tels que Patrice Lumumba soient mis hors de combat. Des grandes puissances n'ont pas caché que l'obstacle au Congo, c'était Patrice Lumumba. Pourquoi? Assurément parce qu'il représente certaines forces en Afrique. Il représente tout d'abord la défense de la souveraineté et de l'indépendance du pays, et aussi celle de tous les intérêts du pays. Il représente également la libération, et pas seulement une libération formelle, se bornant à un drapeau, à un hymne, à un chef d'Etat peut-être qui inspire des discours respectueux, mais une libération vide de contenu politique et de progrès social réel. Pour ces puissances, un tel homme est évidemment dangereux et toutes les forces mauvaises se sont coalisées pour sa perte.

26. Nous savons comment a été installée ici à la hâte une délégation que je ne peux appeler une délégation de la République du Congo. Il s'agissait d'une délégation présidentielle. C'est la première fois que l'on s'aperçoit, à l'Organisation des Nations Unies, que les pays sont représentés, soit par la délégation de leur gouvernement, soit par une délégation de leur président de la République; s'il s'agissait d'un royaume, ce serait une délégation royale. En fait, ce n'est plus le pays en tant qu'entité qui est représenté, mais c'est un homme qui est représenté ici.

27. Nous avons montré à l'époque que l'action en faveur de cette délégation allait à l'encontre des intérêts du Congo et ne pouvait qu'aggraver la situation. Aujourd'hui, les faits nous donnent raison. Nous avons dit que les Nations Unies ne pouvaient pas accréditer une délégation composée, par exemple, d'éléments issus du Katanga sécessionniste, d'éléments issus également d'un pouvoir illégal institué au Congo à la suite d'un coup d'Etat non moins factice. Nous avons montré tout cela, en disant que, si l'ONU s'est rendue au Congo, c'était afin d'aider le gouvernement de ce pays à faire face à l'agression et à faire cesser l'action de toutes les forces centrifuges qui tendaient à l'éclatement de la nation congolaise.

28. Mais, si nous accréditons à l'ONU les innocents autant qu'inconscients commissaires du colonel Mobutu, ainsi que les éléments issus du Katanga — éléments qui se sont d'ailleurs empressés de protester contre cette illégalité, pour des raisons que nous ne partageons pas, mais nous tenons à souligner qu'ils ont protesté — nous prenons le contre-pied de l'action qui avait été projetée pour sauver le Congo; cependant, cette action a été menée jusqu'au bout puisqu'elle a été appuyée par des puissances qui ont une certaine influence au sein des Nations Unies.

29. An ingenious but short-sighted plan was then hatched. The idea was that Mr. Patrice Lumumba must be humiliated at any cost, that to march him through Leopoldville with his hands bound would be enough to ruin his political reputation and that this would give Colonel Mobutu and his young students their chance to control the country, naturally with the blessing of the Belgian colonialists and their allies.

30. It is now clear that Mr. Patrice Lumumba stands for more than his own modest person. He stands for law and order and the people in the Congo; he stands for independence and sovereignty, for all that is most dear to Africa today, its new-found dignity and its opportunity to play an independent part in the world.

31. This view is obviously not shared by those who believe that, through an institution such as the United Nations, they can come to the assistance of inferior nations with little experience of all these fine humanitarian ideas, which invariably turn against us, and are always motivated by a desire to perpetuate our inferiority.

32. So all Africa has revolted against an operation undertaken to repress a people which had just emerged from slavery, and to reduce it to silence. Naturally, once the stage has been reached when Parliament is prorogued, the Government disorganized, politicians set one against another and power wielded only by bayonets, nothing we can then say has any meaning, because there is no longer any country. In such circumstances, even a colony has a greater chance of keeping order, because in a colony there is at least a responsible authority, the colonial Power; but at present we can see no responsible authority in the Congo; in fact there is none.

33. Today, therefore, the United Nations can do what it will in the Congo; it can say what it likes and justify any position it may wish to take. What is even more serious in our view, is the fact that, although the Government of the Congo called in the United Nations, the seizure of power was prepared for and carried out in the presence of the United Nations in the Congo. The United Nations stood passively by, and we are told that it could not properly interfere in domestic affairs. To African opinion, such an attitude seems completely unjustifiable. When you have been called in for the sake of friendship and solidarity we cannot see how it is possible to stand by while the person who asked for your help is murdered and to say you are not responsible.

34. Of course, the United Nations does not always remain passive. We know, for instance, that a situation has been developing in Oriental Province which might prove disadvantageous to the Belgians and others; the United Nations has hesitated to take them under its protection, but at the same time the newspapers announced that no political leader in Leopoldville would be protected any longer. That is the contradiction. On the one hand, no action is taken and a pretext can always be found to justify this: there is no responsible government; there is an authority which is unofficially recognized and with which there is covert co-operation; officially this authority represents nothing, yet is used to justify everything. On the other hand, as soon as certain interests or forms of

29. Ensuite, on a ourdi un plan qui était assez ingénieux mais à courte vue. On a dit qu'il fallait à tout prix humilié Patrice Lumumba et qu'en le promenant à Léopoldville, les mains liées, cela suffirait à ruiner son crédit politique et que cela pouvait donner toutes ses chances au colonel Mobutu et à ses jeunes collégiens pour diriger le pays, naturellement avec la bénédiction des colonialistes belges et de leurs alliés.

30. On s'aperçoit aujourd'hui que Patrice Lumumba représente plus que sa modeste personne. Il représente la légalité et le peuple au Congo; il représente l'indépendance et la souveraineté, il représente tout ce que l'Afrique a de plus cher aujourd'hui, c'est-à-dire sa dignité retrouvée et la possibilité, pour elle, de jouer un rôle autonome dans le monde.

31. Cela évidemment est très loin de ce que pensent certains qui croient que, grâce à une institution comme l'ONU, on peut venir au secours des peuples inférieurs qui n'ont pas une grande expérience quant à toutes ces notions hautement humanitaires qui se soldent toujours contre nous et qui ne tendent toujours qu'à nous maintenir dans l'infériorité.

32. Donc, c'est toute l'Afrique qui s'est insurgée contre l'action qui a été menée pour abattre un peuple qui venait de sortir de l'esclavage et pour le faire taire. Naturellement, une fois que le Parlement est suspendu, que le gouvernement est disloqué, que les hommes politiques sont dressés les uns contre les autres, que la force n'est plus représentée que par les baïonnettes, tout ce qu'on peut dire alors n'a aucun sens puisqu'il n'existe plus de pays. C'est vrai, à ce moment-là même une colonie a plus de chances de se maintenir dans l'ordre parce que, au moins, dans une colonie il y a un responsable: la puissance colonisatrice; actuellement au Congo, nous ne voyons aucun responsable et, en fait, il n'y a plus de responsable.

33. Donc, aujourd'hui, les Nations Unies peuvent faire au Congo ce qu'elles veulent, peuvent dire ce que bon leur semble et peuvent justifier toutes les positions qu'elles adoptent. Fait encore plus grave à notre avis, c'est en présence des Nations Unies, appelées au Congo par le gouvernement, que le coup d'Etat a été préparé et a réussi. Les Nations Unies sont restées indifférentes parce que, dit-on, elles n'avaient pas à s'ingérer dans les affaires intérieures. Dans l'opinion africaine, une telle attitude restera absolument injustifiable. On ne pourra pas comprendre qu'ayant été appelées sous le signe de l'amitié et de la solidarité, vous assistiez, en disant: "je ne suis pas responsable", à l'assassinat de celui qui vous a demandé assistance.

34. Evidemment, les Nations Unies ne restent pas toujours inactives. Ainsi, nous savons que, maintenant, il se produit dans la Province-Orientale une situation qui risque de conduire à certains désavantages pour les Belges et autres; nous nous sommes dépêchés de les prendre sous notre protection, mais en même temps les journaux annoncent qu'à Léopoldville aucun dirigeant politique ne bénéficiera plus de la protection. Voilà la contradiction. Dans le premier cas, on ne fait rien et on pourra toujours le justifier. Il n'y a pas de gouvernement responsable, il y a un pouvoir qu'on reconnaît officieusement, avec lequel on collabore sous la table, mais, de façon officielle, il ne représente rien et on en profite pour justifier tout. D'un autre côté, dès l'instant que certains intérêts

civilization are threatened, it is at once remembered that the Charter provides for action to protect human beings.

35. This once again is the situation which we condemn in the Congo. But his time it is no longer a matter of words. I believe all those who know Africa realize that it will not accept failure. If there is any failure, it will be that of certain United Nations officials, and not the failure of the United Nations as we understand that Organization, or the failure of Africa.

36. However, for the time being, the United Nations Charter is being used to justify a policy based on a double standard. In the case of the national army, in some areas, the troops are being hastily disarmed, while elsewhere the same principles are being involved in support of the view that it is not for the United Nations to disarm the Armée nationale congolaise.

37. It is clear that at present Oriental Province is in the greatest danger because of the trend towards secession, and no one can defend secession in the Congo. Yet we have also seen how the Katanga secessionists and Tshombé have been treated; the United Nations itself has made this secession a reality, has allowed Tshombé to establish a secessionist régime and has made it legal. The people who oppose this régime are described in the Press as rebels; even the United Nations is acting against them. This is proof of the existence of a double standard.

38. If this policy was purely fortuitous and did not reflect a certain logic, we should say no more about it; but we know that this attitude of the United Nations is based on a kind of logic. At all events, the policy followed has not been straightforward and no one can deny this. It also has all the signs of the incoherence, bordering on irrationality, which marks any system condemned by history. By this we mean that any policy condemned by history can no longer follow a straight line that is traceable in events. As has been pointed out in this debate, we are dealing with political vacillations.

39. I should just like to say that we have never lost confidence because we know that the Congolese, even those who now believe that they have the support and protection of certain Powers, will one day understand their mistake and see that they are more likely to reach some kind of understanding with their brothers than with certain fair-weather friends, who have much to 'say' about the legitimacy of their position, the inviolability of the person of the Chief of State and his indisputable authority, even if all their words fall on deaf ears. We are being bombarded with talk about the authority and the indisputable legality and constitutionality of a Chief of State who was disowned by his country's army when he called on it to lay down its arms after a dispute between himself and his Prime Minister. The army refused to do so.

40. The Chief of State was faced with the secession of Katanga, which is now minting its own currency and has thus repudiated his authority. The effectiveness of this same Chief of State might be said to have

ou certaines formes de civilisation sont menacées, tout de suite on se rappelle que la Charte permet de défendre la personne humaine.

35. Voilà, encore une fois, la situation que nous dénonçons au Congo. Mais cette fois, il ne s'agit plus de paroles. Je crois que tous ceux qui connaissent l'Afrique savent qu'elle n'acceptera pas l'échec. S'il y a échec, ce sera celui de certains responsables des Nations Unies, mais ce ne sera pas l'échec de l'ONU selon la conception que nous avons de cet organisme, ni l'échec de l'Afrique.

36. En tout cas, pour l'instant, on s'est basé sur la Charte pour appliquer la politique de deux poids et deux mesures. Lorsqu'il s'agit de l'armée nationale, dans certains endroits on se dépêche d'enlever les armes aux soldats; dans d'autres, on invoque les mêmes principes pour dire: il ne nous appartient pas de désarmer l'armée nationale congolaise.

37. Aujourd'hui, nous savons que la province de l'Est court les plus grands risques parce qu'elle a une tendance à la sécession; et personne ne pourra défendre la sécession au Congo. Cependant, nous avons vu aussi comment on a traité les sécessionnistes du Katanga, comment on a traité Tshombé; d'ailleurs ce sont les Nations Unies qui ont fait de cette sécession une réalité, qui ont permis à Tshombé d'asseoir son régime sécessionniste, qui l'ont légalisé. Et les populations qui se révoltent contre ce régime sont traitées de rebelles dans la presse; même les Nations Unies agissent à l'encontre de ces populations. Donc, il y a deux poids et deux mesures.

38. Si c'était gratuit et s'il n'y avait pas une certaine logique dans cette politique, nous n'en parlerions pas; mais nous savons qu'il y a une logique à la base de cette attitude des Nations Unies. En tout cas, la politique suivie n'a pas été sincère et personne ne pourra dire le contraire. Elle présente aussi tous les aspects d'une certaine incohérence frisant le crétinisme inhérent à tout système condamné par l'histoire. Nous voulons dire que tout système qui est condamné par l'histoire ne peut plus avoir une ligne juste, une ligne qui soit reconnaissable à travers les événements. Il s'agit, comme on l'a dit au cours de ce même débat, d'oscillations politiques.

39. Je voudrais seulement dire que nous n'avons jamais perdu confiance car nous savons que les Congolais, même ceux qui se croient aujourd'hui appuyés et protégés par certaines puissances, finiront par comprendre leur erreur et par s'apercevoir qu'ils ont plus de chances de s'entendre tant bien que mal avec leurs frères qu'à écouter certains amis de la onzième heure qui bavardent beaucoup sur leur légitimité, sur l'inviolabilité de la personne du chef de l'Etat, sur le caractère incontestable de l'autorité du chef de l'Etat, même si ces bavardages tombent absolument dans le vide. En effet, on nous rebat les oreilles avec l'incontestabilité du caractère légal et constitutionnel d'un chef d'Etat et l'autorité d'un chef d'Etat qui a été démenti par l'armée de son pays, à laquelle il a demandé de déposer les armes, à la suite d'une querelle qui l'opposait à son premier ministre. L'armée a refusé.

40. Ce chef d'Etat s'est trouvé devant la sécession du Katanga, lequel pays frappe maintenant sa monnaie, donc s'est insurgé contre son autorité. Ce même chef d'Etat a été neutralisé en quelque sorte, par le

been unified by the famous Colonel Mobutu, who took over all his powers and therefore ceased to recognize his authority. The same Chief of State was twice defeated in his national Parliament in votes on an order dismissing the Prime Minister and the Government.

41. It is the same Chief of State who is opposed to the Government set up by Parliament, a Government which was formed at the same time as he was appointed to his present office. Frankly, therefore, I can see no sector of opinion in the Congo which has not had occasion to dispute the authority of this Chief of State.

42. I may be told that he is still Chief of State. In that case, it is no longer possible to plead unwillingness to interpret the "Loi fondamentale" of the Congo, that argument can no longer be used. If we believe there is a Chief of State in the Congo, we must logically admit that there is a Parliament and a provisional Government, and that, under the same Law, this Government should deal with current business until another government has been invested by the Chambers.

43. There are some who take a very strong line against intervention and interference, but who do not carry these views to their logical conclusion; as I would describe the situation, their attitude is designed to provide, not the authority, but the instrument of the policies which they themselves wish to pursue in the country. That is why they have brought about the isolation of the Chief of State and placed him in a position which is completely contrary to his country's interests.

44. The Chief of State is now on the best of terms with the secessionists of Katanga. The proof is that he has sent us a delegation which includes a responsible minister from this province. He is now on the best of terms with Colonel Mobutu, who has trampled democracy and legality underfoot in his country, and the proof is that two commissioners appointed by Colonel Mobutu are in the delegation. Here in New York, he has also spoken of the illegality of the Congolese Parliament. The Chief of State thinks that his parliament is illegal, yet it was this parliament which invested him as Chief of State. Such is the position which the Chief of State of the Congo has been led to take.

45. I should also like to say that Prime Minister Lumumba, on the other hand, has always been favourably disposed towards reconciliation. A few days before his arbitrary arrest, he said—I believe it was his last public statement—that he was preparing to receive the Conciliation Commission formally established by the United Nations and that he would be very happy to meet it and to discuss the best way of achieving a national reconciliation. This proves that he still had some confidence in the United Nations action. But let no one ask us to put blind faith in United Nations officials when they are openly mobilized in support of a position which is against the interests of the Congo and even of Africa, a position which is derogatory to African dignity. We think that those who engineered the humiliating arrest of Mr. Lumumba, have humiliated not only this man and the Congolese people, but Africa as a whole.

fameux colonel Mobutu qui a pris tous ses pouvoirs et qui ne reconnaissait donc plus son autorité. Ce même chef d'Etat a recueilli deux votes hostiles dans son parlement national à l'égard d'une ordonnance révoquant le premier ministre et le gouvernement.

41. Et c'est encore ce chef d'Etat qui est en opposition avec le gouvernement issu du Parlement, gouvernement qui a été formé en même temps que lui-même était désigné comme chef d'Etat. Par conséquent, en toute franchise, je ne vois au Congo aucun secteur d'opinions qui n'ait eu à contester l'autorité d'un tel chef d'Etat.

42. On peut me répondre qu'il demeure quand même chef d'Etat. A ce moment-là, qu'on ne me dise plus qu'on ne veut pas interpréter la Loi fondamentale du Congo car on n'a plus le droit de le prétendre. Si on trouve qu'il y a un chef d'Etat au Congo, il faut aller jusqu'au bout et reconnaître qu'il y a un parlement et un gouvernement provisoire et que, selon la même loi, ce gouvernement doit traiter des affaires courantes jusqu'à ce qu'un autre gouvernement ait reçu l'investiture des chambres.

43. Il y a des gens qui sont très forts dans leur position de non-intervention et de non-immixtion, mais ils ne vont pas jusqu'au bout de cette position; ils se contentent seulement de s'en servir pour dégager ce que j'appellerai non des autorités mais des instruments de la politique que, eux, veulent mener dans le pays. C'est pour cela qu'ils sont parvenus à isoler le chef de l'Etat et à le placer dans une position absolument contraire aux intérêts de son pays.

44. Le chef de l'Etat, aujourd'hui, est au mieux avec les sécessionnistes du Katanga. La preuve, c'est qu'il nous a présenté une délégation dans laquelle figure un ministre responsable de cette province. Il est au mieux aujourd'hui avec le colonel Mobutu qui a mis le pied sur la démocratie et la légalité dans son pays et la preuve, c'est qu'il y a deux commissaires institués par le colonel Mobutu qui sont dans la délégation. Evidemment, il a parlé en même temps, ici, à New York, d'illégalité du Parlement congolais. Le chef de l'Etat trouve que son parlement est illégal et c'est ce parlement-là qui l'a investi comme chef d'Etat. Voilà la position dans laquelle on a amené aujourd'hui le chef de l'Etat du Congo.

45. Je voudrais dire aussi qu'en face de tout cela, le premier ministre Lumumba a toujours eu une attitude favorable à la réconciliation. Quelques jours avant son arrestation arbitraire, il déclarait encore — et ce fut, je crois, sa dernière déclaration publique — qu'il s'apprêtait à recevoir la mission de conciliation annoncée par les Nations Unies et qu'il serait très heureux de s'entretenir avec elle, de discuter avec elle de la meilleure méthode permettant d'aboutir à une réconciliation nationale. Ce qui prouve que, jusqu'à cette époque encore, il avait une certaine confiance dans l'action des Nations Unies; mais que l'on ne nous demande pas de faire une confiance aveugle aux responsables des Nations Unies lorsque ceux-ci sont ouvertement mobilisés dans un sens qui est contraire à l'intérêt du Congo et contraire même à l'intérêt de l'Afrique, je veux dire dans un sens qui piétine la dignité africaine. Nous pensons que ceux qui ont inspiré l'arrestation opérée dans des conditions humiliantes de Lumumba, ont humilié non seulement cet homme et le peuple congolais, mais toute l'Afrique.

46. I shall, of course, return to the important question of reconciliation, because reconciliation was the essential purpose of the plan put forward by the African and Asian countries which have a direct interest in the Congo conflict and which believe that the chaos can be ended by bringing about a reconciliation between the leaders of that country.

47. But what is the present situation with regard to this Conciliation Commission? On 6 December 1960 the Chief of State sent the Secretary-General a letter, from which I shall quote a few passages:

"Mr. Lumumba's arrest will now enable the country to concentrate on the task of reconstruction..."

In other words, the Congolese Chief of State, having requested the United Nations to accept the men he presented here as his country's delegation, went home and, despite his promises to the Advisory Committee on the Congo that, on his arrival, he would do everything to facilitate the visit of the Conciliation Commission, made a fine start by arresting the Prime Minister and putting him in prison. What he said in effect is: "Since this man is now in prison, the Conciliation Commission can come and reconstruction can begin". Mr. Kasa-Vubu adds:

"It would seem to me inadvisable, however, to speed the arrival of the Conciliation Commission unduly..."

We must not be in a hurry; there is nothing urgent, nothing serious, says the Congolese Chief of State, in spite of everything that has happened:

"A premature arrival would, I fear, prevent it from exercising its good offices to the best effect. The work must be prepared..."

You see: the work must be prepared of a Conciliation Commission whose function is to go to a country to study the situation objectively, by itself, and to take its own decisions. We are told, in effect: "No, before it arrives the work must be prepared". And we shall see how it is to be prepared. The Chief of State tells us in the following sentence: "The work must be prepared and the Conciliation Commission's itinerary ... should include ..." I emphasize the word "include", which means that the Commission is not to go to the country and to try to see things for itself in accordance with its own plan, but that its itinerary must be worked out in advance, in other words, the people it will meet must be prepared, etc."... The Commission's itinerary through the capital cities of the provinces should include meetings with local notables, political leaders and members of the various elected assemblies." Only in this letter is there a reference to elected assemblies in the Congo; nothing is said of the national assembly at Leopoldville, but in the provinces there are certainly members of elected assemblies, and it is considered important to have discussions with them. It is the same Chief of State, I repeat, who said that the central Parliament was illegal, and that no further attention need be paid to it, but that in the provinces the members of elected assemblies could be seen, as long as the itinerary was prepared in advance and the Commission could not go wherever it wanted. He continues:

46. Je reviendrai évidemment sur ce point important du débat qu'est la réconciliation, puisque la réconciliation a été l'objet essentiel du programme de pays d'Afrique et d'Asie qui sont directement intéressés par le conflit du Congo et qui pensent qu'effectivement, en amenant les responsables de ce pays à se réconcilier, on arrivera à mettre fin au chaos.

47. Mais où en est la situation aujourd'hui en ce qui concerne cette mission de conciliation? Le chef de l'Etat a adressé, le 6 décembre 1960, au Secrétaire général, une lettre dont je voudrais citer quelques passages:

"L'arrestation de M. Lumumba va permettre désormais au pays de consacrer toute son attention à la tâche de la reconstruction..."

Ce qui veut dire que le chef de l'Etat congolais, après avoir demandé aux Nations Unies de cautionner les hommes qu'il a présentés ici en tant que délégation du pays, retourne chez lui et après avoir d'ailleurs promis au Comité consultatif pour le Congo que, dès son retour, il ferait tout pour que la Commission de conciliation puisse venir, il fera bien tout et il commence bien: il commence par arrêter le Premier Ministre, il le met en prison et il dit en substance: "Cet homme étant maintenant en prison, la Commission de conciliation peut venir et la reconstruction peut commencer." M. Kasa-Vubu ajoute:

"Cependant il me paraît inopportun de précipiter l'arrivée de la Commission de conciliation..."

Il ne faut pas être pressé; il n'y a rien d'urgent, il n'y a rien de grave, dit le chef de l'Etat congolais devant les événements que nous connaissons.

"Une arrivée précipitée ne permettra pas, je le crains, d'utiliser à bon escient ses bons offices. Il est en effet indispensable que le travail soit préparé..."

Vous entendez bien: il faut que soit préparé le travail d'une Commission de conciliation qui doit se rendre dans un pays pour étudier objectivement la situation par elle-même et prendre des décisions. On nous dit en substance: "Non, avant son arrivée, il faut préparer le travail." Et nous allons voir comment se fera cette préparation. Le chef de l'Etat le dit dans la phrase suivante: Il faut "que le travail soit préparé et que l'itinéraire de la Commission soit jalonné..." Je souligne le mot "jalonné". Cela signifie qu'il ne faut pas que la Commission aille dans le pays et essaie de voir directement les choses selon son propre plan, il faut que l'on jalonne son itinéraire: entendez par là qu'il faut que l'on prépare les gens qui seront rencontrés, etc. Il faut donc "que l'itinéraire de la Commission soit jalonné, dans les chefs-lieux de provinces, de rencontres avec les notabilités locales, les chefs politiques et les membres des différentes assemblées élues." Ce n'est que dans cette lettre que l'on se rend compte qu'il y a des assemblées élues au Congo; on ne parlera pas de l'assemblée nationale à Léopoldville, mais dans les provinces, on pourra certainement rencontrer des membres des assemblées élues et on considère qu'il est important de s'entretenir avec eux. C'est le même chef de l'Etat, je le souligne encore une fois, qui a dit que le Parlement central était illégal, on n'en parlera donc pas, mais dans les provinces, on pourra voir les membres des assemblées élues, à la condition d'ailleurs que la

"This task requires some time, and I cannot see, in view of the forthcoming meeting of African Chiefs of State at Brazzaville, how the preparations can be completed before 26 December."

It is true that there is to be such a meeting at Brazzaville, and we have heard much about it. It is meddling in the two tragedies which have plunged the continent into mourning, the tragedy of the Congo and the tragedy of Algeria.

"As a first step," says the Chief of State of the Congo, "I should be grateful if you would ensure that no further doubt exists"—and this, I think, is the most revealing part of the message—"regarding the following."—And these are the points that have to be clarified before the Conciliation Commission sets out—

"1. The countries participating in the Commission;"

We knew that it had already been decided that the fifteen Asian and African countries which have sent contingents to the Congo would be appointed members of the Conciliation Commission. Yet on 6 December, President Kasa-Vubu tells us: "There must be agreement on the countries which are to belong to this Commission". Indeed?

"2. The nature of the work to be done by the Commission during its stay in the Congo;"

What is to be the work of the Commission? It is called the Conciliation Commission, and its task is to explore every possible means of reconciling the political leaders of the Congo, yet we are still asked what is to be the nature of its work. Will the Commission be prepared to agree to an interpretation under which the United Nations could consider Colonel Mobutu, the Chief of State and the commissioners-general as the legal authorities and the rightful Government of the Congo? That is the real question. Thirdly, the Chief of State, who takes every precaution, adds:

"3. The elimination of risks facing the Congo as a result of the strange attitudes of representatives from countries with which the Congo has been obliged to suspend its diplomatic relations."

The United Nations must give some kind of guarantee that, if there are representatives of certain countries among the members of the Conciliation Commission, these representatives will not oppose his own views on the situation. These are the essential points. We would add that the General Assembly resolution 1474 (ES-IV) requesting that a conciliation commission should be sent to the Congo was adopted on 20 September.

48. There is a second message dated 7 December 1960, which contains the following statement:

"In your message of 7 December you inform me of the reactions of the Advisory Committee on the United Nations operation in the Congo."

The message is again addressed to the Secretary-General and bears two signatures, that of Mr. Joseph

route soit bien jalonnée, que l'on n'aille pas n'importe où, et il poursuit:

"Cette tâche demandera un certain délai et je ne vois pas, compte tenu de la prochaine réunion à Brazzaville des chefs d'Etat d'Afrique d'expression française, qu'il soit possible à la Commission de faire du bon travail avant le 26 décembre prochain."

Il y a en effet à Brazzaville une réunion dont on nous a souvent parlé. Elle interfère dans les deux drames qui endeuillent aujourd'hui le continent, dans le drame congolais et aussi dans le drame algérien, je le souligne en passant.

"Au préalable" — dit le chef de l'Etat de Congo — "je serais heureux que soient parfaitement mises au point" — et c'est là je crois la partie la plus révélatrice de ce message — "à votre intention, les questions suivantes:" — Voilà donc ce qui doit être mis au point avant le départ de la Commission de conciliation —

"1. Les pays participant à cette commission."

Nous savions qu'il était déjà décidé que les 15 pays d'Asie et d'Afrique qui ont envoyé des contingents au Congo seraient désignés et feraient partie de la Commission de conciliation. Le 6 décembre, le président Kasa-Vubu nous dit: "Il faut que l'on s'entende sur les pays qui vont faire partie de cette commission." Point d'interrogation!

"2. Le caractère du travail qu'accomplira cette commission pendant son séjour au Congo."

Quel sera le travail de la Commission? Elle porte le nom de Commission de conciliation et elle est chargée de rechercher par tous les moyens une réconciliation des dirigeants politiques du Congo, mais on nous demande encore quel sera le caractère de son travail. Est-ce que la Commission pourra accepter de donner une certaine interprétation qui permette aux Nations Unies de considérer le colonel Mobutu, le chef de l'Etat et les commissaires généraux comme la légalité au Congo, comme le gouvernement valable du Congo? Voilà le point d'interrogation. Et au troisième point, le chef de l'Etat, qui est très précautionneux, ajoute:

"3. L'élimination des risques résultant pour le pays d'attitudes déplacées de délégues de pays avec lesquels le Congo a dû suspendre ses relations diplomatiques."

Il faut en quelque sorte que les Nations Unies donnent la garantie que s'il y a parmi les membres de la Commission de conciliation des représentants de certains pays, ces représentants ne vont pas gêner ses propres vues quant à la situation. Voilà les points essentiels et nous ajouterons que la résolution 1474 (ES-IV) de l'Assemblée générale qui demandait qu'une commission de conciliation soit envoyée au Congo a été adoptée le 20 septembre.

48. Il y a un deuxième message en date du 7 décembre 1960 dont il convient également de vous lire le passage suivant:

"Votre message du 7 décembre m'apporte les réactions du Comité consultatif pour l'opération des Nations Unies au Congo."

Le message est encore adressé au Secrétaire général et il porte deux signatures: celle du Président de la

Kasa-Vubu, President of the Republic, and of the Commissioner-General for Foreign Affairs. It seems to me that what we have here is something that is not only illegal, but utterly farcical, because three entirely separate matters are confused. I cannot understand how such documents can be accepted and registered by the United Nations. I shall not continue my quotations; I think that my point will be clear to everyone.

49. I now revert to some points which have been raised during this debate and which reveal a wide discrepancy between what we expected of the United Nations action in the Congo and the way in which the responsible officials of the United Nations interpret their mission in that country. In his statement of 7 December to the Security Council, the Secretary-General calmly said:

"The United Nations sent troops and civilian technicians to the Congo for clearly defined Charter aims and under clearly defined Charter principles."

Very good; but he goes on:

"The aim was to protect life and property within the Congo, in danger after the breakdown of the national security system, so as to eliminate the reasons given for the Belgian military intervention and thereby to reduce what internationally had to be regarded as a serious threat to peace and security." [913th meeting, paras 15 and 16.]

I think that the whole misunderstanding can be seen in that passage; the Secretary-General states that the aim was to protect life and property within the Congo, in danger after the breakdown of the national security system; in other words, life and property were in danger because the security forces of the Congo could no longer provide security, and the reasons given for the Belgian intervention had to be eliminated.

50. The concern of the United Nations, then, was not to meet Belgian aggression; it was to eliminate the reasons given by the Belgians for attacking the Congo. If one really set out to eliminate all that led the Belgians to attack the Congo, there would be no Congo left; there would not even be a United Nations trusteeship; it would mean that everything that is national and of value in the Congo would be destroyed; it would mean the re-colonization of the Congo. For the reasons for the Belgian military intervention are well known in Africa; they are obvious. If it was those reasons which it was intended to eliminate along with the disturbances which were provoked in the Congolese National Army, then there was indeed a grave discrepancy between that interpretation and what we African countries had in mind.

51. The Secretary-General said that the aim was "thereby to reduce what internationally had to be regarded as a serious threat to peace and security". Obviously, the word "internationally" is used in order to avoid any reference to domestic law. There is no longer any question whatever of protecting a State which has just proclaimed its independence and been admitted to membership of the United Nations, and which has been attacked. There is no longer any question of aggression. In any event, one can no longer

République du Congo, Joseph Kasa-Vubu, et celle du Commissaire général aux affaires étrangères. Je crois qu'il y a là non seulement une illégalité, mais une farce vraiment grotesque, car on mélange trois choses absolument différentes. Je me demande comment de tels documents peuvent être reçus et classés à l'ONU. Je ne poursuis même plus la lecture, je crois que tout le monde aura compris.

49. Je reviens sur quelques considérations qui ont été soulevées au cours de ce débat et qui révèlent un fossé profond entre ce que nous attendions de l'action des Nations Unies au Congo et l'interprétation que les plus responsables, au nom des Nations Unies, donnent à leur mission dans ce pays. Dans son intervention du 7 décembre, devant le Conseil de sécurité, le Secrétaire général a dit tranquillement:

"L'Organisation des Nations Unies a envoyé des troupes et des techniciens civils au Congo pour des objectifs clairement définis par la Charte et conformément à des principes clairement définis de la Charte."

Très bien. Poursuivons:

"L'objectif était de protéger les vies humaines et les biens au Congo, menacés après l'effondrement du système national de sécurité, de façon à faire disparaître les raisons invoquées à l'appui de l'intervention militaire belge et à réduire par là ce qu'il fallait considérer, du point de vue international, comme une grave menace à la paix et à la sécurité." [913ème séance, par. 15 et 16.]

Je crois que tout le malentendu se trouve dans ce passage; le Secrétaire général affirme que l'objectif était de protéger les vies humaines et les biens au Congo, menacés après l'effondrement du système national de sécurité; c'est-à-dire que les vies et les biens étaient menacés parce que les forces de sécurité du Congo ne pouvaient plus assurer cette sécurité et qu'il fallait faire disparaître les raisons invoquées à l'appui de l'intervention belge.

50. Donc, la préoccupation des Nations Unies n'était pas de faire face à l'agression belge; elle était de faire disparaître les raisons qui ont été invoquées par les Belges pour attaquer le Congo. Mais si l'on veut vraiment faire disparaître ce qui a amené les Belges à attaquer le Congo, il ne restera plus de Congo; ce ne sera même plus la tutelle des Nations Unies; ce sera la liquidation de tout ce qu'il y a de national, de valable au Congo; ce sera la recolonisation du Congo. Car les raisons de l'intervention militaire belge sont connues en Afrique, elles sont évidentes. Si c'est ce qu'il fallait faire disparaître en même temps que les troubles qui ont été suscités dans l'armée nationale du Congo, vraiment alors il y avait malentendu grave entre cette interprétation et ce que nous pensions, nous pays d'Afrique.

51. Le Secrétaire général dit qu'il fallait "réduire par là ce qu'il fallait considérer, du point de vue international, comme une grave menace à la paix et à la sécurité". Evidemment, puisqu'on ne veut pas s'appuyer sur la loi intérieure, on dit: "du point de vue international". Il n'est plus question du tout de protéger un Etat qui vient de proclamer son indépendance, d'être admis comme Membre de l'ONU et qui a été attaqué. Il n'est plus question d'agression. On ne peut plus d'ailleurs parler d'agression, puisque

talk of aggression, since all the objectives of that aggression have today been achieved, at least for the time being. For it would be a serious illusion to believe that the victory is final. We do not believe that anything which infringes the independence of a country, which muzzles its people and which strikes a blow at democracy can be final. It can only be very temporary and when the time comes the Congolese people itself will be the final judge.

52. We find in the Secretary-General's statement some observations on strict neutrality. The United Nations action, he says, cannot be used by any person or faction for political aims. But if the maintenance of independence and integrity is a political aim, the United Nations cannot be used in pursuit of that aim. That is where this so-called neutrality leads us. I read further in the same statement:

"It is indeed common experience to everyone who has tried to pursue a line of independence and objectivity in human affairs that he comes under criticism from those who believe that they would have had a greater chance to success for their own special aims if it had not been for this attitude." [Ibid., para. 19.]

In this connexion, I will quote an African proverb: When a dead leaf, tossed by the wind, sails high into the air, it sometimes imagines that it is flying and that it is in command of the situation.

53. With reference to the resolution, we are told:

"This resolution did not specifically state that the United Nations Force was to maintain law and order, but it was clear from the context that this would be its essential function." [Ibid., para. 25.]

Here is a country whose constitution is being ignored, and yet the statement is made that, except in the case of the Chief of State, who is undisputed (undisputed by you, since he approves of your plans, but disputed by everyone else), there will be no interference with the law or the Constitution. And then we hear references to maintaining law and order!

54. We have taken particular note of the following passage later in the Secretary-General's statement:

"It should be recalled that at this initial stage there was no United Nations concern with the constitutional issues or political institutions of the Congo. The task of the United Nations Force was a police task—that is, to protect lives and property against violence and disorder." [Ibid., para. 26.]

Whose lives, whose property? We do not know.

55. I will end the quotation here, since matters appear to be very clear. I will go straight back to Security Council resolution S/4387, which could not be more explicit, especially in its paragraph 2, which reads as follows:

"Decides to authorize the Secretary-General to take the necessary steps, in consultation with the Government of the Republic of the Congo, to provide the Government with such military assistance as may be necessary until, through the efforts of the Congolese Government with the technical assistance of the United Nations, the national security forces may be

tous les buts que recherchait l'agression se trouvent atteints aujourd'hui, tout au moins provisoirement, car il serait tout à fait illusoire de dire que la victoire est définitive; nous ne pensons pas que quelque chose qui porte atteinte à l'indépendance d'un pays, qui muselle son peuple, tire un trait sur la démocratie puisse être définitif. Cela ne peut être que très provisoire et ensuite, c'est le peuple congolais lui-même qui fera le procès.

52. On trouve dans cette déclaration du Secrétaire général des considérations sur la stricte neutralité. Aucune personne, aucune faction, nous dit-il, ne peut se servir de l'intervention de l'Organisation des Nations Unies pour ses fins politiques. Supposons que le maintien de l'indépendance et de l'intégrité soit une fin politique; on ne peut se servir de l'ONU à cette fin. Voilà où conduit cette prétendue neutralité. Je lis encore dans le même texte:

"Il est bien connu que, lorsqu'on cherche à se comporter de manière indépendante et objective dans les affaires humaines, on est en butte aux critiques de ceux qui pensent qu'ils auraient eu plus de chances de réaliser leurs desseins particuliers sans cette attitude." [Ibid., par. 19.]

Là, je citerai au Conseil de sécurité un proverbe africain: Il arrive qu'une feuille morte monte très haut, ballottée par le vent, et s'imagine qu'elle est en train de planer et qu'elle domine la situation.

53. A propos de la résolution, on nous dit:

"Cette résolution ne stipulait pas expressément que la Force des Nations Unies devait maintenir l'ordre public, mais il ressortait clairement du contexte que ce serait là sa fonction essentielle." [Ibid., par. 25.]

A propos d'un pays dont on veut ignorer la Constitution, on dit: en dehors du chef de l'Etat, qui est incontesté — incontesté par nous, puisqu'il approuve nos plans, contesté par le reste — , nous ne voulons plus nous immiscer dans la légalité et la Constitution. Et après on parle de l'ordre public!

54. Nous soulignons plus loin, dans l'intervention du Secrétaire général:

"Il y a lieu de rappeler qu'à ce stade initial, l'Organisation des Nations Unies ne se préoccupait pas des problèmes constitutionnels ni des institutions politiques du Congo. La tâche de la Force des Nations Unies était une tâche de police: il s'agissait de protéger les vies humaines et les biens contre la violence et le désordre." [Ibid., par. 26.]

Les vies humaines, les biens de qui? Nous n'en savons rien.

55. J'arrête cette citation puisqu'il semble que les choses soient très claires. Je reviens immédiatement à la résolution S/4387 du Conseil de sécurité, qui est on ne peut plus explicite, notamment à son paragraphe 2 ainsi libellé:

"Décide d'autoriser le Secrétaire général à prendre, en consultation avec le Gouvernement de la République du Congo, les mesures nécessaires en vue de fournir à ce gouvernement l'assistance militaire dont il a besoin, et ce jusqu'au moment où les forces nationales de sécurité, grâce aux efforts du Gouvernement congolais et avec l'assis-

able, in the opinion of the Government, to meet fully their tasks".

We have travelled a long way since then. There is no longer a Government to be consulted and assistance continues in a vacuum; such assistance can be justified, since there is nothing to prevent if from being justified, and Congolese law is no longer mentioned.

56. The report submitted to us following Mr. Lumumba's arrest [S/4571 and Add.1], clearly shows that the situation is very serious, in that Mr. Lumumba was under the protection of the United Nations Force. There was also a cordon of Congolese troops; Mobutu's soldiers formed part of the guard protecting Mr. Lumumba. That was a very serious situation. Some troops were there to protect him; others were there with instructions which, we may be sure, were the exact reverse. But we were told that: "as long as he is indoors, all is well; we are not concerned with who goes in or who comes out."

57. In such a situation, anything may happen, and in those circumstances I think that the worst thing is to appeal to friends who would rather disregard your troubles.

58. I should like to read to the Security Council two messages from President Sékou Touré, regarding the events in the Congo. The first telegram from the President of the Republic of Guinea is dated 3 December 1960 and addressed to the Secretary-General. It reads as follows:

"Diplomatic missions United Arab Republic and Ghana have been subjected to arbitrary measures expulsion territory Congo stop Government Republic Guinea indignant at these measures which are illegal and contrary international law and spirit United Nations Charter and protests against unpardonable indifference representatives United Nations Organization Congo stop we urge United Nations reinstate missions thus flouted and prevent recurrence similar illegality (Signed) Sékou Touré."^{1/}

The second telegram dated 5 December 1960 reads as follows:

"People and Government Republic Guinea deeply incensed by the humiliations of which President Lumumba is victim at hands of armed bands Mobutu and convey to you their complete misgivings in view attitude representatives United Nations Organization Congo openly upholding illegal and arbitrary actions stop in view of this situation Republic Guinea henceforth reserves all rights to seek other means within purely African framework to support Congolese people in struggle against all forms colonialism (Signed) Sékou Touré."^{2/}

59. I should now like to read a few passages from the statement of the representative of Argentina which we heard on 8 December, who put forward his views in very moderate and completely acceptable terms. We do not, however, entirely agree with what he said and more especially with the following statement:

^{1/} Official Records of the General Assembly, Fifteenth Session, Annexes, agenda item 85, document A/4617.

^{2/} Ibid.

tance technique de l'Organisation des Nations Unies, seront à même, de l'opinion de ce gouvernement, de remplir entièrement leurs tâches."

Aujourd'hui, nous sommes loin de compte. Il n'y a plus de gouvernement à consulter et l'assistance continue, dans le vide; elle peut se justifier, car il n'y a plus rien qui l'empêche de se justifier. On ne parle plus de la loi congolaise.

56. Dans le rapport qui nous a été soumis à la suite de l'arrestation de M. Lumumba [S/4571 et Add.1], nous voyons clairement que la situation est très grave, en ce sens que M. Lumumba était protégé par les forces de l'ONU. Il y avait aussi, d'ailleurs, un cordon de troupes congolaises. Les soldats de Mobutu faisaient partie de la garde qui protégeait M. Lumumba. Situation très grave. Des soldats sont là pour le protéger; d'autres sont là avec des instructions à coup sûr diamétralement opposées. Et l'on nous dit: "tant qu'il est dans la maison, tout va bien; mais nous ne nous occupons pas de ceux qui sortent ou entrent."

57. Dans une pareille situation, tout peut arriver, et, dans ces circonstances, je crois que le malheur est de faire appel à des amis qui préfèrent ignorer vos préoccupations.

58. Je voudrais lire aux représentants du Conseil de sécurité deux messages que nous avons reçus du président Sekou Touré, à propos des événements du Congo. Le premier télégramme date du 3 décembre 1960 et il est adressé au Secrétaire général par le Président de la République de Guinée. Il est ainsi conçu:

"Missions diplomatiques République arabe unie et Ghana viennent être objet mesures arbitraires expulsion territoire Congo. Gouvernement République Guinée indigné à la suite ces mesures illégales et contraires droit international et esprit Charte Nations Unies proteste contre indifférence coupable représentants ONU Congo. Insistons auprès ONU pour rétablir missions ainsi bafouées et empêcher retour pareille illégalité. (Signé) Sekou Touré^{1/}."

Le deuxième télégramme, en date du 5 décembre 1960, se lit comme suit:

"Peuple et Gouvernement République Guinée profondément indignés par les humiliations dont est victime le président Lumumba du fait des bandes armées Mobutu vous expriment toutes leurs appréhensions devant l'attitude des représentants ONU Congo soutenant ouvertement l'illégalité et l'arbitraire. Devant cette situation République Guinée se réserve désormais tous droits afin rechercher autre voie pour soutenir dans cadre exclusivement africain peuple congolais en lutte contre toutes formes colonialisme. (Signé) Sékou Touré^{2/}."

59. Je voudrais maintenant donner lecture de quelques passages de l'intervention du représentant de l'Argentine que nous avons entendu le 8 décembre. En termes très modérés et tout à fait acceptables, il a présenté un point de vue que nous contestons quelque peu, surtout lorsqu'il dit:

^{1/} Documents officiels de l'Assemblée générale, quinzième session, Annexes, point 85 de l'ordre du jour, document A/4617.

^{2/} Ibid.

"The resolution 1498 (XV) adopted by the United Nations on 22 November 1960 had the effect of seating in the Assembly, the delegation appointed and led by Mr. Joseph Kasa-Vubu, the President of the Republic of the Congo. This clearly implied that it recognized the Government appointed by the Head of State, which is now effectively in power, as the only Government of the Congo." [914th meeting, para. 71.]

In other words, we are told that, as the Chief of State has been seated, he represents legality in the Congo. Once he has been seated with his delegation, we are told that since we have seated him with his delegation, he is now the only person who can nominate the valid Government of the Congo. We really do not understand this reasoning; on that basis anything is possible, if one simply begins by saying:

"This explicit recognition means that the United Nations cannot accept the credentials of any person or group of persons other than those appointed by the President as members or representatives of the Congolese Government." [Ibid.]

The Chief of State can thus nominate Mr. X or Mr. Y, even if they are not Congolese nationals; once he has nominated them and declared that they are the ones who are to represent him, that is the end of the matter. This Chief of State is more than a king. Thus, we, as the United Nations, give him the right to nominate ministers, and not only to nominate them, but to enable them to function as a government, in flagrant violation of the law of his country. We also give him the power to designate his country's representatives abroad; in other words, we give him the right to direct the foreign policy of his country. This also is a violation of Congolese law.

60. The representative of Argentina continued:

"Mr. Patrice Lumumba, who held the post of Prime Minister when independence was declared, is not now a member of the Government led by Mr. Kasa-Vubu..." [Ibid., para. 72].

So Mr. Kasa-Vubu, who is Chief of State, is also head of a government. He is now assuming two roles, and before long he will be the Parliament as well. Then the trick will be completed.

"The United Nations cannot, therefore, regard him as holding executive authority nor can we refer to him by his previous title, which he no longer possesses..." [Ibid.].

Much more significant is the sentence which follows:

"Certainly, Mr. Lumumba is still a deputy, since the Parliament has not been dissolved." [Ibid.]

That is a very revealing remark. Mr. Lumumba is a deputy, since Parliament has not been dissolved. But when Parliament passes a vote annulling a decision, we remain silent, taking the line that its ruling is illegal or non-existent. Parliament has passed two important votes: it has annulled the decree of the Chief of State deposing the Prime Minister and re-

"La résolution 1498 (XV) adoptée par les Nations Unies le 22 novembre 1960 a eu pour effet de faire siéger à l'Assemblée générale la délégation désignée et présidée par M. Joseph Kasa-Vubu, président de la République du Congo. Cela implique, sans erreur possible, la reconnaissance, comme gouvernement du Congo, de celui qui émane de la décision du chef de l'Etat et qui, par ailleurs, exerce effectivement le pouvoir à l'heure actuelle." [914ème séance, par. 71.]

Ainsi, on nous dit, lorsqu'il s'agit d'asseoir le chef de l'Etat: "C'est lui qui représente la légalité au Congo." Une fois qu'il est assis avec sa délégation, on nous dit: "Puisque vous l'avez fait asseoir avec sa délégation, il est le seul maintenant qui puisse vous désigner le gouvernement valable au Congo." Vraiment, nous ne comprenons pas. Avec cela, on peut tout faire, il suffit de savoir bien commencer.

"Cette reconnaissance explicite signifie que les Nations Unies ne peuvent admettre les titres d'aucune autre personne ou d'aucun groupe de personnes que celles nommées par le Président comme membres ou comme représentants du Gouvernement congolais." [Ibid.]

Donc le chef de l'Etat peut nommer M. X, M. Y, même s'ils ne sont pas des nationaux congolais; du moment qu'il les a nommés et qu'il a déclaré que c'était eux qui devaient le représenter, c'est terminé. Il est plus qu'un roi, ce chef d'Etat! Nous lui donnons donc, en tant que Nations Unies, le droit de nommer les ministres, et non seulement de les nommer, mais de les faire fonctionner en tant que gouvernement, ce qui est en contradiction flagrante avec la loi de son pays. Nous lui donnons aussi la possibilité de désigner les représentants de son pays à l'extérieur, c'est-à-dire le droit d'assumer la politique extérieure de son pays, ce qui est encore contraire aux lois congolaises.

60. Le représentant de l'Argentine poursuit:

"M. Patrice Lumumba, qui a exercé les fonctions de premier ministre lors de la proclamation de l'indépendance, ne fait pas actuellement partie du gouvernement dirigé par M. Kasa-Vubu." [Ibid., par. 72.]

Donc, M. Kasa-Vubu, qui est chef d'Etat, dirige un gouvernement. Il assume maintenant deux rôles, et bientôt il sera aussi le Parlement. Ainsi, le tour sera joué.

"Il ne peut pas, en conséquence, être considéré par l'ONU comme étant investi de l'autorité du pouvoir exécutif, pas plus qu'il ne saurait être désigné, dans le texte de notre résolution, sous son ancien titre qu'il ne possède plus."

Et ce qui est beaucoup plus significatif, c'est la phrase suivante:

"M. Lumumba conserve, sans aucun doute, le titre de député, puisque le Parlement n'a pas été dissous." [Ibid.]

Voilà qui est très révélateur. M. Lumumba est député, car le Parlement n'a pas été dissous. Mais, lorsque le Parlement vote et annule une décision, nous gardons le silence, en disant que cette décision est illégale, ou qu'elle n'existe pas. Le Parlement a voté deux choses importantes: il a annulé l'ordonnance du chef de l'Etat qui déposait le Premier

moving him from office; and it has passed a vote of confidence in the Prime Minister and has given him full power to act on behalf of the country. Those were two very important decisions taken by the Parliament which has not been dissolved, with the result that Mr. Lumumba can still be accepted as a deputy.

61. The same Parliament, which has not been dissolved and which is our authority for regarding Mr. Lumumba as a deputy, has protested against the seating of the delegation presented to us here by the Chief of State. But we have been told that these are matters of domestic concern. But if we are logical, we should no longer even call Mr. Lumumba a deputy. Why do we still do so? Because Parliament has not been dissolved. We must therefore continue this logical reasoning. I am sure that, given a willingness to do so, we shall soon discover who are the enemies of the Congolese people. Besides, the statement that Parliament has not been dissolved serves the useful purpose of immediately condemning Colonel Mobutu.

62. Those are the few passages we have selected from the statement by the representative of Argentina, which was very moderate but put forward a number of very dangerous ideas concerning the situation in the Congo. Moderate statements are always highly desirable, since they maintain friendly relations between delegations; but in some cases, they offer no solution to the tragedies which overtake peoples and imperil their very lives. The situation in the Congo is particularly serious, since the independence and unity of the country are at stake.

63. If therefore, during our statement, we may be permitted to make a few suggestions concerning a possible decision by the Security Council, one of the first would be to request that, if the United Nations wishes to remain worthy of its mission, action should be taken to obtain the release of the legal Prime Minister of the Congo, that is, of Mr. Patrice Lumumba, and of all those who are in prison despite the fact that they enjoy parliamentary immunity in their country.

64. We would also like action to be taken to bring about, and provide protection for, a meeting of the Congolese Parliament in the near future. We further believe that, if the Conciliation Commission is to do useful work, it should be converted into a commission of inquiry into the situation.

65. Those are a few suggestions which we put forward, not with any great optimism, it is true, for we well know that often it is not logic which prevails in debate and that in many cases it must be said, the die is cast before the debate begins. We know that no country in the world is guided entirely by the United Nations in the management of its affairs, but all countries should try to ensure that their contribution to the Organization is in the interests of freedom, dignity, and human solidarity.

66. To conclude, I would like to read the latest message received by my delegation from President Sékou Touré in Conakry, announcing that the Republic of Guinea, having already been obliged to withdraw from the Conciliation Commission—since that Commission is now completely paralysed as a result of delays and hesitations, and since it was in any case

Ministre et qui révoquait son ministère; il a voté la confiance au Premier Ministre et lui a donné les pleins pouvoirs pour agir au nom du pays. Voilà deux décisions très importantes prises par ce parlement qui n'a pas été dissous, et elles signifient que l'on peut encore accepter M. Lumumba comme député.

61. Ce même parlement, qui n'est pas dissous et qui nous autorise à considérer M. Lumumba comme député, a protesté contre l'installation de la délégation qui nous a été présentée ici par le chef de l'Etat. Mais on nous a dit qu'il s'agissait là d'affaires intérieures. Cependant, si nous sommes logiques, nous ne devons même plus appeler M. Lumumba "député". Pourquoi l'appelons-nous ainsi? Parce que le Parlement n'a pas été dissous. Il faut donc continuer ce raisonnement logique. Je suis sûr qu'avec une telle bonne volonté nous trouverons tout de suite qui sont les ennemis du peuple congolais. D'ailleurs, en disant que le Parlement n'a pas été dissous, on fait une excellente déclaration, car elle condamne tout de suite le colonel Mobutu.

62. Voilà les quelques passages que nous avons relevés dans l'intervention du représentant de l'Argentine; elle était très modérée mais elle comportait des idées très dangereuses pour la situation au Congo. Les interventions modérées sont toujours très souhaitables; elles entretiennent l'amitié entre les délégations; mais, dans certains cas, elles n'apportent aucune solution aux drames que subissent les peuples et qui mettent en jeu leur vie même. Au Congo, c'est même plus grave, car ce sont l'indépendance et l'unité du pays qui sont en cause.

63. Par conséquent, si, au cours de notre déclaration, nous pouvons donner encore quelques suggestions en ce qui concerne une décision éventuelle du Conseil de sécurité, l'une d'elles serait d'abord de demander qu'une action soit menée, si l'ONU veut rester encore à la hauteur de sa tâche, pour que le premier ministre légal du Congo, qui est Patrice Lumumba, soit libéré, et que soient libérés aussi tous ceux qui sont emprisonnés en dépit du fait qu'ils jouissent de l'immunité parlementaire dans leur pays.

64. Nous voudrions également qu'une action soit prise pour favoriser et pour protéger la réunion dans le plus bref délai du Parlement congolais. D'autre part, si l'on veut que la Commission de conciliation fasse œuvre utile, il faut qu'elle se transforme en même temps en une commission d'enquête sur la situation.

65. Ce sont là des indications que nous donnons d'ailleurs sans trop d'illusions, car nous savons très bien que souvent ce n'est pas la logique qui prévaut dans le débat et que, il faut bien le dire, les jeux sont souvent faits avant que la discussion ne commence. Nous savons qu'aucun pays au monde ne compte formellement sur l'Organisation des Nations Unies pour mener sa vie, mais tous les pays devraient avoir pour objectif de faire en sorte que leur apport à l'Organisation soit positif pour la liberté, pour la dignité, et aussi pour la solidarité humaine.

66. Je voudrais maintenant, pour terminer, vous lire le dernier message du président Sékou Touré que ma délégation a reçu de Conakry; le Président annonce que la République de Guinée, après avoir déjà été amenée à se retirer de la Commission de conciliation — cette commission se trouvant maintenant dans une situation d'enlisement total, d'atermolements et d'hésitations;

being sent only to cover illegality with a cloak of legality—and although hoping that other representatives who still believe it possible to derive from the Commission some benefit for the Congo may prove to be right; is withdrawing the whole of its contingent from the Congo and requesting that its evacuation should be completed as soon as possible. I shall take the liberty of reading that message, addressed to the President of the Security Council and to the Secretary-General:

"Considering present action of United Nations in Congolese affairs as clear manifestation of stand in favour of constitutionally irresponsible persons who have brought about the non-functioning of the Congolese Parliament and the illegal arrest of the leading members of the legal Government. Considering that the presence of Guinean troops within the framework of United Nations military assistance is justified solely as support for the Congolese Government and people in accordance with the Security Council resolutions with a view to guaranteeing the functioning of national institutions and safeguarding the independence and territorial integrity of that State. We denounce with profound indignation the complicity of the international Organization with the usurpers of power in the Congo. We decide upon the immediate withdrawal of Guinean troops from the Congo and request you to ensure their repatriation without delay." [S/4594.]

67. That shows, in our opinion, that although assistance to the Congo remains an essential task, a task of prime importance not only to the Congo and the whole of Africa, but even to the balance of world forces, that task must be carried out without ambiguity; there must be no vagueness or indecision. That is why, although doubt has been cast on our passionate desire to assist the Congo to retain and strengthen its independence, it should be emphasized today that, as soon as Guinea realized that it might be involved in a tragic failure in the Congo, it withdrew. But not only does Guinea retain its full trust in, and its full friendship for, the Congo; it is also prepared to consider other forms of assistance and financial aid for the Congolese people.

68. The PRESIDENT (translated from Russian): With the permission of the members of the Council I now call on the representative of the Congo (Leopoldville).

69. Mr. CARDOSO (Congo, Leopoldville) (translated from French): I had not intended to speak a second time in this debate, for, as I stated at the beginning, the real solutions to our problem will not be found here. Nevertheless, in view of all that has been said about my country, of all the things that have been said which are wrong, I feel obliged to reply. It is not—at least, it was not—my original intention to criticize anybody. I leave everyone free to have his own opinion, while reserving the right to express my own.

70. The letter, dated 9 December 1960, addressed to the Secretary-General by the representative of the Union of Soviet Socialist Republics [S/4592], does not—unfortunately for your delegation, Mr. President—carry the same weight as the report of Mr. Dayal to the Secretary-General [S/4590]. You may think that it is a waste of time to try and justify the violence of the Lumumba supporters at Stanleyville and to uphold the

on lui demandait d'ailleurs seulement d'aller couvrir l'ilégalité pour lui donner une forme de légalité — et tout en souhaitant que les autres représentants qui croient encore possible d'en tirer quelque chose dans l'intérêt du Congo aient raison, retire tout son contingent du Congo et demande que l'évacuation soit achevée dans les plus brefs délais. Je me permettrai de vous donner lecture de ce message, adressé au Président du Conseil de sécurité et au Secrétaire général:

"Considérant action actuelle de l'ONU dans les affaires congolaises comme la manifestation évidente de prise de position pour des hommes constitutionnellement irresponsables ayant entraîné le non-fonctionnement du Parlement congolais et l'arrestation illégale des principaux membres du gouvernement légal; considérant que la présence des troupes guinéennes dans le cadre de l'assistance militaire de l'ONU se justifie seulement comme un appui au gouvernement et au peuple congolais conformément aux résolutions du Conseil de sécurité en vue d'y garantir fonctionnement institutions nationales et de sauvegarder indépendance et intégrité territoriale de cet Etat; dénonçons avec profonde indignation la complicité de l'organisation internationale accordée aux usurpateurs du pouvoir congolais. Décidons du retrait immédiat des troupes guinéennes du Congo et vous demandons assurer sans délai leur rapatriement." [S/4594.]

67. Ceci montre, à notre avis, que si l'aide au Congo reste une tâche essentielle, une tâche importante et primordiale non seulement pour le Congo et pour toute l'Afrique, mais même pour l'équilibre des forces mondiales, cette tâche ne saurait être menée dans l'équivoque, dans le flou, dans l'indétermination et c'est pour cela que, si l'on a pu mettre en doute notre volonté farouche d'aider le Congo à maintenir et à renforcer son indépendance, il faut aujourd'hui que l'on comprenne que, dès l'instant où la Guinée a réalisé qu'elle pouvait être associée à un échec au Congo qui serait tragique, elle s'est retirée. Mais non seulement elle conserve au Congo toute sa confiance et toute son amitié, mais encore elle est prête à envisager d'autres formes d'aide et de financement en faveur du peuple congolais.

68. Le PRESIDENT (traduit du russe): Avec la permission des membres du Conseil, je donne la parole au représentant du Congo (Léopoldville).

69. M. CARDOSO (Congo [Léopoldville]): Je n'avais pas l'intention d'intervenir une seconde fois dans la discussion car — et je l'ai précisé dès le début — ce n'est pas ici que seront trouvées les véritables solutions à notre problème. Néanmoins, étant donné tout ce que l'on a raconté sur mon pays, étant donné tout ce que l'on a dit d'erroné, je me trouve dans l'obligation de répondre. Ce n'est pas — en tout cas ce n'était pas — mon intention primordiale de critiquer qui que ce soit. Je laisse cependant à chacun le loisir d'avoir son opinion en me réservant également la liberté d'exprimer la mienne.

70. La lettre, en date du 9 décembre 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques [S/4592] n'a pas, malheureusement pour votre délégation, Monsieur le Président, tout le poids du rapport de M. Dayal au Secrétaire général [S/4590]. Vous pouvez considérer que c'est peine perdue que de chercher à justifier la violence des partisans de Lumumba à Stanleyville,

disorder which they are creating and their policy of extreme racialism. I can imagine you in the streets of Stanleyville. You too might be dragged in the mud like the others, and perhaps not unjustifiably. The fact is that you are a European, like the other colonialists, unless you officially deny it here.

71. The Secretary-General has explained to the representative of Indonesia what he means by "great restraint" and by "[adjustment] to the peculiar circumstances at present prevailing in the Congo" [916th meeting.] The Secretary-General means by these terms that ONUC cannot continue the training of an army which has become a political instrument nor can the United Nations help financially with the budget if expenditure is partly of a character "which runs counter to our own aims". This explanation given by the Secretary-General is at once a statement of account and a programme.

72. We know that certain countries which claim to be our friends refuse, with perhaps the best intentions, to pay ONUC's bills, and thus compromise its activities. We understand, therefore, why the United Nations has to adopt a régime of austerity. It is not because the expenditure is partly of a character which runs counter to its aims.

73. The truth must be told; ONUC is beginning to run out of money. Nevertheless, we should like to have more particulars in connexion with the Secretary-General's statement. What, Mr. Secretary-General, is this expenditure which runs counter to your aims? What, moreover, are those aims? It is not enough just to give us figures. If you will break down this budget for us, we shall be able to understand your policy. If it would be very difficult for you to give us this information here, in the Security Council, or if that might prolong the discussion or even poison the atmosphere unnecessarily, we should be ready to receive your answer in the Fifth Committee, where budgetary affairs are dealt with.

74. As regards the training of the army, which you now consider to have become a political instrument, we have hoped since the beginning that ONUC would help us to reorganize our army, which was seriously compromised after the events of July. Since the Secretary-General has just stated that he cannot, or even that he will not, help us any longer, you will understand that we shall have to take the necessary measures ourselves to carry out this reorganization. Can we do anything else? The Secretary-General has made his statement. Do not be surprised, then, if tomorrow you see all the implications of this statement realized in practice.

75. I should like now to review various statements more or less in detail, but before doing so I want to expose the policy of the man you are defending, the man whom you consider a symbol, but who symbolizes nothing but racialism and the ruin of our country.

76. I have here a letter, dated 15 September 1960, sent by Prime Minister Lumumba to the presidents of all the provincial governments—all "except Katanga", he says, as if he were already ratifying its secession. As you might well imagine, I have here only a photostat of this document. I do not want to walk

et de soutenir le désordre qu'ils entretiennent et la politique de racisme à outrance qu'ils y pratiquent. Je vous vois dans les rues de Stanleyville: vous pourriez, vous aussi, être traîné dans la boue comme les autres, et ce ne serait peut-être pas à tort. Vous êtes en effet Européen comme les autres colonialistes, à moins que vous ne donniez ici un démenti officiel.

71. Le Secrétaire général a donné au représentant de l'Indonésie une précision sur ce qu'il entend par "grande retenue" et "[adaptation] aux circonstances particulières qui règnent actuellement au Congo" [916ème séance]. Le Secrétaire général entend par ces termes que l'ONUC ne peut continuer d'instruire une armée qui est devenue un instrument politique, de même que l'ONU ne peut aider financièrement à l'équilibre du budget si une partie des dépenses sont de telle nature qu'elles "vont en partie à des fins contraires à nos objectifs". Cette précision du Secrétaire général est à la fois un bilan et un programme.

72. Nous savons que certains pays qui se proclament nos amis refusent, avec des intentions peut-être très bonnes, de payer la note de l'ONUC et compromettent ainsi l'action de cette dernière. Nous comprenons, dès lors, le régime d'austérité que l'ONU doit s'imposer. Ce n'est donc pas parce qu'une partie des dépenses sont de telle nature qu'elles vont directement à l'opposé des objectifs.

73. Il faut dire la vérité: l'ONUC commence à manquer d'argent. Toutefois, nous aimerais recevoir plus de renseignements sur la précision donnée par le Secrétaire général. Quelles sont donc, Monsieur le Secrétaire général, ces dépenses qui vont à des fins contraires à vos objectifs. Quels sont, par ailleurs, ces objectifs? Vous ne pouvez pas vous contenter de nous donner des chiffres: vous nous ferez la ventilation de ce budget et ainsi, nous pourrons saisir votre politique. Si cela vous gêne beaucoup de nous donner ces renseignements ici, au Conseil de sécurité, et si cela risque peut-être de prolonger ou même d'envenimer inutilement les débats, nous sommes disposés à recevoir votre réponse à la Cinquième Commission qui traite des questions budgétaires.

74. Quant à l'instruction de l'armée, que vous estimez maintenant devenue un instrument politique, nous avions espéré dès le début que l'ONUC nous aiderait à réorganiser notre armée, fortement compromise après les événements de juillet; puisque le Secrétaire général vient maintenant d'affirmer qu'il ne peut plus, ou même qu'il ne veut plus nous aider, vous comprendrez donc que nous prenions nous-mêmes les dispositions nécessaires pour faire cette réorganisation. Pouvons-nous faire autre chose? Le mot du Secrétaire général a été lâché. Ne soyez donc pas étonnés de voir, demain, se réaliser toutes les implications que cette déclaration comporte.

75. J'aimerais maintenant passer plus ou moins en revue différentes déclarations, mais, avant cela, je veux dévoiler ici la politique de l'homme que vous défendez, de l'homme que vous considérez comme un symbole et qui n'est que le symbole du racisme et le symbole de la ruine de notre pays.

76. J'ai ici la lettre du 15 septembre 1960, envoyée par le premier ministre Lumumba à tous les présidents des gouvernements provinciaux — tous "sauf le Katanga" fait-il remarquer, comme s'il entérinait déjà la sécession. Je n'ai ici, vous le pensez bien, qu'une photocopie de ce document. Je ne veux pas me

around with the original; that would be too good an opportunity for others to lay their hands on it. But it was I myself who went to the military camp to get the original, so that I can speak to you here as someone who knows what he is talking about.

"Mr. President", he writes, "I have the honour and pleasure to bring to your attention that in order quickly to restore order in the country, the Chamber of Representatives and the Senate, meeting in special session on 13 September 1960, decided to invest the Government with full powers."

The term "full powers" must be interpreted as meaning that the Government is free to act in all matters as it sees fit. That is the arbitrary element to which I wish to draw your attention.

"... for the purpose of suppressing abuses, disorders and any action which is contrary to the will of the Government over which I have presided legally since the attainment of independence by the Congo.

"Thus it is for the nationalist members of both the central and provincial governments to take advantage of this unique opportunity to bring order into the country and impose respect for the established authorities.

"The most effective and direct methods of succeeding rapidly in our task may be summarized as follows:"

I would ask you, Gentlemen, to note the cynicism of what follows:

"1. Establish absolute dictatorship and apply it in all its forms;

"2. Terrorism must be undertaken to subdue the population;

"3. Proceed systematically, using the army, to arrest all members of the opposition. I will be personally responsible for those at Leopoldville, including the Head of State and his close supporters."

This language suggests certain comparisons.

"A few weeks ago, in view of the present situation in Katanga and South Kasai, I sent the National Army to arrest Tshombé and Kalonji and even to kill them if possible. If these two, and Mr. K. were to be disposed of"—I do not think this is the great K., it is Kalonji—"the problems that face us would be solved without any difficulty.

"4. Imprison the ministers, deputies and senators who sometimes abuse their parliamentary immunity. In such cases, I should be glad if you would not spare them but arrest them all without pity and treat them with ten times more severity than ordinary individuals."

I have not yet finished, Gentlemen.

"5. Revive the system of flogging and give the rebels ten lashes, morning and evening, for a maximum of seven consecutive days

"N.B. ...Double the number in the case of Ministers, senators and deputies, reducing the number gradually according to the condition of each individual."

promener avec l'original: ce serait une trop belle occasion pour les autres de mettre la main dessus, mais c'est moi-même qui suis allé au camp militaire prendre les originaux, je peux donc vous parler ici en connaissance de cause.

"Monsieur le Président — écrit-il — j'ai l'honneur et le plaisir de porter à votre connaissance qu'en vue de rétablir rapidement l'ordre dans ce pays, la Chambre des représentants et le Sénat, réunis en séance extraordinaire, le 13 septembre courant, ont décidé d'investir le gouvernement des pleins pouvoirs."

En effet, par "pleins pouvoirs" il faut entendre que le gouvernement est libre d'agir en tout et pour tout comme bon lui semble. Tel est l'arbitraire sur lequel je veux attirer votre attention.

"... afin de réprimer les abus, désordres et tous actes contraires à la volonté du gouvernement que je préside légalement depuis l'accession du Congo à l'indépendance.

"Il appartient donc aux membres nationalistes du gouvernement, tant central que provincial, de profiter de cette occasion unique pour faire régner l'ordre dans le pays et faire respecter l'autorité établie.

"Les moyens les plus efficaces et les plus directs pour réussir rapidement dans notre tâche peuvent se résumer comme suit:"

Et je vous prie, Messieurs, de noter le cynisme de ce qui suit:

"1. Mener à fond la dictature et l'appliquer sous toutes ses formes;

"2. Appliquer le terrorisme indispensable pour dominer la population;

"3. Procéder systématiquement, et au moyen de l'armée, à l'arrestation de tous les membres de l'opposition. Je m'en chargerai personnellement pour ceux de Léopoldville, y compris le chef de l'Etat et ses acolytes immédiats."

Le langage permet certains rapprochements.

"Vu la situation actuelle du Katanga et du Sud-Kasai, j'ai envoyé, il y a quelques semaines, l'Armée nationale pour arrêter Tshombé et Kalonji et même les tuer s'il y avait possibilité. En perdant ces deux éléments, ainsi que M. K." — Je considère que ce n'est pas le grand K., c'est Kalonji — "les problèmes qui nous préoccupent seront résolus sans difficulté aucune.

"4. Incarcérer les ministres, députés et sénateurs qui parfois abusent de leur immunité parlementaire. En pareil cas, je vous saurais gré de ne pas les épargner et de les arrêter tous sans pitié, en leur réservant un traitement dix fois plus sévère que celui des individus ordinaires."

Je n'ai pas encore fini, Messieurs.

"5. Réinstaurer le régime du fouet et en donner aux rebelles 10 coups, matin et soir, jusqu'à concurrence de sept jours successifs.

"N.B. — Doubler le régime s'il s'agit de ministres, sénateurs ou députés; ensuite, diminuer progressivement ce régime suivant l'état de chaque individu."

That, then, is the fifth point: to reintroduce the whip, when the colonialists, who had used it for eighty years, had just abolished it.

"6. Inflict profound humiliations on the people thus arrested, in addition to the obligatory treatment described above. For example, strip them in public, if possible in the presence of their wives and children. Make them carry heavy loads and force them to walk about in that state. In case of such a walk, however, drawers may be worn."

There is really nothing to laugh about, for we have suffered all that. I am sorry, but one should take these things seriously.

"7. In view of the seriousness of the situation of the country, which is in danger of sinking into anarchy, it would be well to imprison repeated offenders in underground cells or prisons for at least six months, never allowing them out to breathe fresh air.

"N.B. If some of them succumb as a result of certain atrocities, which is possible and desirable, the truth should not be divulged but it should be announced, for instance, that Mr. X has escaped and cannot be found.

"8. Those who do not succumb in prison should not be released for at least a year. In such cases they will be exiled to a country to be determined by me in agreement with certain foreign countries which have already given their agreement in principle."

I hope that these countries recognize themselves around this table.

"Some of the provincial presidents will say that the measures described are severe. In reply I would point out to them that certain politicians have attained power by means of dictatorship. Moreover, the measures of execution that I have indicated above constitute only the first stage of the basic régime that we hope will succeed in the Congo. The second stage will be to destroy anyone who criticizes us.

"To avoid any ill-treatment of people who share our ideology, who might not be known to you, you should communicate to me from time to time a list giving full particulars of all the people you may have imprisoned, so that I can instruct you as to the appropriate treatment for each individual.

"If these instructions, which should be put into effect immediately on receipt of this letter, are scrupulously carried out, I am sure that we shall triumph.

"In conclusion, I would point out that this letter should be communicated only to those authorities under your orders in whom you have entire confidence.

"(Signed): P. Lumumba, Prime Minister

That was only a document being read, but the same treatment could have been meted out to you.

Voilà donc ce cinquième point: rétablir le régime du fouet, alors que les colonialistes qui l'ont utilisé pendant 80 ans venaient à peine de l'abolir.

"6. Faire ressentir à toutes les personnes ainsi arrêtées de profondes humiliations, à part le régime obligatoire décrit ci-dessus, comme par exemple les déshabiller publiquement, et si possible en présence de leurs femmes et de leurs enfants; leur faire porter un lourd fardeau et leur imposer une promenade à pied dans cet état. Toutefois, en cas de pareille promenade, le port du caleçon peut être autorisé."

Il n'y a vraiment pas de quoi rire, car nous avons souffert de tout cela. Je m'excuse beaucoup, mais il faudrait prendre ces choses au sérieux.

"7. Devant la gravité de la situation où se trouve le pays, qui risque de sombrer dans l'anarchie, il y a avantage à enfermer les récidivistes dans leur cellule ou dans une prison souterraine pendant six mois au minimum, sans jamais leur donner l'occasion de respirer l'air pur du dehors.

"N.B. — Si certains venaient à succomber par suite de certaines atrocités, ce qui est possible et souhaitable, il y aurait lieu de ne pas divulguer la nouvelle exacte, mais de cacher la réalité en faisant, par exemple, une déclaration selon laquelle M. X. s'est évadé et qu'il reste introuvable malgré les recherches.

"8. Les personnes qui ne succomberaient pas en prison ne seront libérées qu'après au moins un an. Dans ce cas, elles seront exilées dans un pays que je déterminerai moi-même, en accord avec certains pays étrangers qui m'ont déjà marqué leur accord de principe."

Je souhaite que ces pays se reconnaissent autour de cette table.

"Certains présidents provinciaux me diront que les mesures dictées sont sévères. Je leur ferai remarquer immédiatement que certains hommes politiques sont arrivés au pouvoir grâce à la dictature. Les mesures d'exécution que je vous dicte ci-dessus ne constituent d'ailleurs que la première phase du régime de base que nous souhaitons prospère au Congo. La deuxième phase consistera à faire descendre toute personne qui nous critiquera.

"Pour éviter de maltraiter les gens de notre idéologie, au cas où ils ne seraient pas connus de nous, il y aurait lieu de me communiquer au fur et à mesure la liste et l'identité complète de toutes les personnes que vous seriez amenés à incarcérer, afin de me permettre de vous dicter le traitement approprié pour chaque individu.

"En respectant scrupuleusement ces instructions, qui doivent entrer en vigueur dès réception de la présente, je suis convaincu que nous triompherons.

"Pour terminer, j'attire votre attention sur le fait que les autorités sous vos ordres ne peuvent recevoir communication de la présente que lorsqu'elles jouissent de votre confiance parfaite.

"(Signé) P. Lumumba, premier ministre."

Ceci n'est que la lecture d'un document; mais vous auriez pu subir le même traitement.

77. As a sequel to this, on 16 September, that is, on the following day, since the letter is dated 15 September, Mr. Lumumba announced that the United Nations mission in the Congo was ended. I should like to read you the whole of that text, but I have other things to say to you which are much more important.

78. On 25 October, Mr. Iléo sent a letter to the Special Representative of the Secretary-General in the Congo which showed that the measures just mentioned were already being put into force. In connexion with that letter, we have here Mr. Baisi, who was an eyewitness and was present in the province of Kivu when President Miruho received the letter. The President summoned him and said: "My dear friend, if I had applied to you all the measures advocated by the Prime Minister, you would no longer be alive." It was because Mr. Baisi told me this that I believed it, and I asked myself how a man like Lumumba, whom he had known, with whom we had worked and with whom we had fought to free our country, had come to take such measures. At that moment, I decided that he had definitely gone wrong.

79. Here then, is the letter about the deputies imprisoned at Stanleyville. It is the letter sent by Mr. Iléo to the Representative of the United Nations at Leopoldville:

"We have the honour to confirm the numerous telephone conversations which Joseph Iléo has had with your assistants about the members of parliament being held at Stanleyville. On Tuesday, 18 October 1960, Prime Minister Iléo notified you, through your assistant Mr. Liu, of the arrest at Stanleyville of several members of parliament. They are Messrs. Songolo, Danga, Bailougandi, Othita, Fataki, Felé, Bougandi, Iloko, Azanga and Majounko. An assurance was given to the Prime Minister that the Representative of the United Nations at Stanleyville had been instructed to take up this matter. Mr. Iléo has reverted to the matter on several occasions, stressing particularly the urgent need to take action in order to free the members of parliament. Up to the present time, however, these men are still being held at Stanleyville, and their lives are in danger. We enclose the text of a message dated 20 October 1960 which we have received from them."

These people were then already in prison. As of today, they are still there, and no one knows in what circumstances.

80. Here is their message of 20 October, the last that they were able to send to Leopoldville:

"The night of 19-20 October was a night of terrible suffering for us. As a result of rumours that Colonel Mobutu had arrived at Stanleyville with his army, the "gendarmes" from this place went to the airport in battle order, and we were to be the first victims.

"The reason why we awoke this morning of 20 October safe and sound was that the news of Colonel Mobutu's arrival at Stanleyville was denied; otherwise you would have heard that some of us had already been gathered to our fathers. We are actually experiencing from day to day the harsh measures of the first stage of the dictatorship mentioned in the confidential letter of Lumumba.

77. Le 16 septembre, c'est-à-dire le jour suivant, M. Lumumba a déclaré que la mission des Nations Unies était terminée au Congo. J'aimerais vous lire tout ce texte, mais j'ai d'autres choses beaucoup plus importantes à vous dire.

78. Le 25 octobre, M. Iléo a envoyé une lettre au représentant spécial du Secrétaire général au Congo, qui montre déjà l'application des mesures mentionnées ci-dessus. En ce qui concerne cette lettre, il y a ici M. Baisi qui est un témoin oculaire et se trouvait présent dans la province du Kivu quand le président Miruho a reçu cette lettre; en effet ce dernier l'a appelé et lui a dit: "Mon cher ami, si j'avais appliquée sur vous toutes les mesures que le Premier Ministre préconise, vous ne seriez plus vivant." C'est parce que M. Baisi m'a dit cela que je l'ai cru et je me suis demandé comment un homme comme Lumumba que nous avions connu, avec qui nous avions travaillé, avec qui nous avions lutté pour la libération de notre pays, était arrivé à prendre de telles mesures. A ce moment, j'ai considéré qu'il était définitivement déviationniste.

79. Voilà donc la lettre au sujet des députés enfermés dans la prison de Stanleyville. C'est la lettre envoyée par M. Iléo au représentant des Nations Unies à Léopoldville:

"Nous avons l'honneur de vous confirmer les nombreux entretiens téléphoniques que Joseph Iléo a eus avec vos collaborateurs au sujet des parlementaires détenus à Stanleyville. En effet, le mardi 18 octobre 1960, le premier ministre Iléo a signalé, par le truchement de votre collaborateur M. Liu, l'arrestation à Stanleyville de plusieurs parlementaires. Il s'agit de MM. Songolo, Danga, Bailougandi, Othita, Fataki, Felé, Bougandi, Iloko, Azanga, Majounko. L'assurance fut donnée au Premier Ministre que des instructions étaient transmises au représentant de l'ONU à Stanleyville, en lui demandant de s'occuper de ce cas. A plusieurs reprises, M. Iléo a rappelé cette affaire en insistant particulièrement sur l'urgence d'intervenir en vue de la libération de ces parlementaires. Or, jusqu'à ce jour, ces parlementaires sont toujours en détention à Stanleyville où leur vie est en danger. Nous vous communiquons ci-après le texte du message qu'ils nous ont adressé en date du 20 octobre 1960."

Ces gens étaient alors déjà en prison et jusqu'à présent, ils y sont encore et personne ne connaît dans quelle situation.

80. Voici leur message, le dernier qu'ils ont pu envoyer à Léopoldville à la date du 20 octobre:

"La nuit du 19 au 20 octobre fut pour nous une nuit de souffrances horribles. Le bruit ayant été répandu que le colonel Mobutu était arrivé à Stanleyville avec son armée, les gendarmes d'ici s'en allèrent à l'aérodrome en tenue de guerre et c'est nous qui allions être les premières victimes.

"Si nous nous réveillons sains et saufs, en cette matinée du 20 octobre, c'est parce que la nouvelle de l'arrivée à Stanleyville du colonel Mobutu a été démentie, sinon vous auriez appris que quelques-uns d'entre nous étaient déjà envoyés ad patres. Réellement, nous vivons au jour le jour les mesures sévères de la première phase de la dictature dont il est question dans la lettre confidentielle de Lumumba.

"We learn from a reliable source that Lumumba is in permanent contact with Gizenga and that the ex-Prime Minister, by what means we do not know, is still dictating to Mr. Gizenga atrocity measures to use against us. It would even appear that Mr. Lumumba has ordered that we should be simply exterminated and that Gizenga and Salumu have received the order with enthusiasm. These last two are thus only waiting for the means of carrying it out. Well, they may not have to go far to look for such means, for the whole army is turning against us, treating us in an inexplicable way. This means that we are all in danger, especially Mr. Songolo, who is threatened with death every moment. ...

"While writing this letter to you, it has been confirmed that we are soon to be transferred to an isolated and unknown spot where we shall be executed. This letter would thus be our last. If you do not receive any more letters from us, it will mean that our transfer and execution have already been carried out.

"We therefore now bid you adieu and send greetings to our families and friends, and especially to our parliamentary colleagues, whom we ask to carry on the work in our place.

"We shall soon be executed because we have fought communism. ...

"Once more, adieu."

That was the message sent by Songolo and his friends to President Kasa-Vubu.

81. I should also like to recall for you the arrest of Lumumba, but I think that it would be pointless. Besides, it would give you an opportunity to discuss our internal affairs. I should, however, like to refresh your memories concerning the relations between the ex-Prime Minister of the Congo and the United Nations. It will be enough to recall the most recent developments. You will then be able to judge the inordinate ambition, the lust for power, the total lack of restraint of this politician, his brutality and intimidation and, as they say in English, his "unpredictability".

82. The records of the United Nations are full of examples of acts of brutality committed against its staff under the direct orders of the ex-Prime Minister: the incident at Stanleyville in which eight United States technicians were subjected to serious ill-treatment; the incident of 18 August at Ndjili airport at Leopoldville, in which fourteen Canadian members of the United Nations Force were ill-treated and roughly handled; the incident of 17 August at the residence of the former Prime Minister, when two security officers of the United Nations, sent by Mr. Bunche to deliver a note, were roughly handled, ill-treated and threatened with guns. Then comes the attempt, led personally by the ex-Prime Minister, of 11 September, to seize the Leopoldville radio studio by force.

83. It would be a waste of time to relate all the requests for military intervention addressed by the ex-Prime Minister to the United Nations to help carry out his aggressive designs, and the threats he levelled at the Organization if his requests were not satisfied.

"Nous apprenons de source digne de foi que Lumumba est en contact permanent avec Gizenga. L'ex-premier ministre, par des moyens que nous ignorons, continue à lui dicter des mesures relatives aux atrocités à nous réservées. Il paraît même que M. Lumumba aurait ordonné notre extermination purement et simplement et que Gizenga et Salumu ont accueilli cet ordre avec enthousiasme. Ces derniers n'attendaient donc plus que les moyens d'exécution. Or, ils ne peuvent chercher ces moyens d'exécution plus loin car toute l'armée se dresse contre nous d'une façon que nous ne saurions exprimer. C'est vous dire que nous sommes tous en danger, surtout le ministre Songolo qui reçoit des menaces de mort à chaque seconde.

"... Au moment où nous vous écrivons la présente, il nous est confirmé que nous serons bientôt transférés dans un coin isolé et inconnu où nous serons exécutés. La présente lettre serait donc la dernière. Si vous ne recevez plus nos lettres, c'est que notre transfert et notre exécution sont déjà réalisés.

"Nous vous disons donc dès maintenant adieu et compliments à nos familles et connaissances et surtout à tous nos collègues parlementaires à qui nous demandons de continuer l'œuvre à notre place.

"Enfin, nous serons bientôt exécutés pour avoir combattu le communisme..."

"Encore une fois, adieu."

Voici le message qui a été envoyé par Sangolo et ses amis au président Kasa-Vubu.

81. J'aimerais vous rappeler également l'arrestation de Lumumba. J'estime que c'est vraiment inutile. D'ailleurs, je vous donnerai ainsi l'occasion de discuter de nos affaires intérieures. J'aimerais toutefois vous rafraîchir la mémoire en ce qui concerne les relations de l'ex-premier ministre congolais avec l'ONU; il suffira à cet égard d'en citer les péripéties récentes. On pourra ainsi juger de l'ambition démesurée, de l'appétit du pouvoir, de l'absence totale de retenue, des méthodes de brutalité et d'intimidation ainsi que de ce que l'on appelle en anglais "unpredictability" de ce politicien.

82. Les documents des Nations Unies sont pleins d'exemples d'actes de brutalité commis sous les ordres directs de l'ex-premier ministre contre le personnel de l'Organisation: incident de Stanleyville au cours duquel huit techniciens américains furent l'objet de sévices graves; incident du 18 août à l'aéroport de Ndjili à Léopoldville, au cours duquel 14 membres canadiens de la Force des Nations Unies furent maltraités et malmenés; incident du 17 août à la résidence de l'ancien premier ministre, où deux officiers de sécurité des Nations Unies, envoyés par M. Bunche pour remettre un pli, furent malmenés, maltraités et mis en joue. Puis vint la tentative du 11 septembre, dirigée par l'ex-premier ministre personnellement, pour se saisir par la force de la station de radio de Léopoldville.

83. Il serait oiseux de récapituler les demandes d'intervention militaire adressées par l'ex-premier ministre à l'ONU pour réaliser ses desseins agressifs, et les menaces proférées contre l'Organisation s'il n'obtenait pas satisfaction.

84. There were also appeals for insurrection and massacre. On the evening of 5 September, the ex-Prime Minister, speaking to the Congolese people on the Leopoldville radio, called upon the people, the workers and the army to rise. This is what Mr. Dayal stated in his first progress report [S/4531, para. 20]. It was these events that led the United Nations to close the Leopoldville radio station temporarily.

85. On 9 October, the ex-Prime Minister, in his famous trip round the bars of Leopoldville, and having been out of office since 5 September, made incendiary speeches in an effort to excite the population against the established authorities, and he did this under the protection of contingents from certain countries.

86. His punitive expeditions in South Kasai will also be remembered. In his fourth report of 7 September, the Secretary-General, alluding to the massacre of the Baluba by troops sent to Kasai by the ex-Prime Minister, stated that the Security Council—and listen carefully—must "clarify, in appropriate terms, the mandate of the United Nations Force", and that "emphasis should now be put on the protection of the lives of the civilian population in the spirit of the Universal Declaration of Human Rights and the Genocide Convention" [S/4482, para. 12.]

87. Need it be recalled that up to that time, despite the massacre of several thousands of Baluba, the United Nations Force had felt that its mandate did not permit it to stop punitive expeditions of that kind because, allegedly, they related to internal affairs? Is it any wonder that these Baluba peoples of South Kasai, after being so sorely tried, massacred, driven from their homes by the tens of thousands—for there are refugees not only at the international level, but also within our own country, at the national level—these people, pursued by troops in the pay of the ex-Prime Minister and by the hostile groups aligned with him, is it any wonder that they have not yet forgotten the events of early September?

88. The methods of brutal repression employed by the ex-Prime Minister were certainly not such as would bring back peace, but rather they sowed new seeds of discord. These acts of mass murder bordering on genocide were, moreover, the last straw that finally impelled President Kasa-Vubu to disassociate himself from the ex-Prime Minister on 5 September.

89. It is perhaps appropriate to recall here that these massacres would not have been possible except for the direct military assistance which the ex-Prime Minister received from a certain great Power.

90. As has just been pointed out, the ex-Prime Minister never had any qualms about disregarding the United Nations, mistreating and humiliating its personnel, and asking for the recall of its contingents except those which were prepared to give him direct aid. He was not satisfied only to threaten the United Nations with accepting direct military assistance from a Member State; he actually carried out his threat.

91. I should like to say a few words about the famous parliamentary majority. On several occasions the

84. Il y a eu également des appels à l'émeute et au massacre. Dans la soirée du 5 septembre, l'ex-premier ministre s'est adressé à la population par la voie de Radio-Léopoldville, invitant le peuple, les travailleurs et l'armée à se soulever. C'est ce que déclare M. Dayal dans son premier rapport d'activité [S/4531, par. 20]. Ce sont ces événements qui amènèrent les Nations Unies à fermer temporairement la station de Radio-Léopoldville.

85. Le 9 octobre, l'ex-premier ministre, dans sa fameuse tournée des bars de Léopoldville, alors qu'il était révoqué depuis le 5 septembre, faisait des discours incendiaires pour soulever la population contre le pouvoir établi, et ce sous la protection des contingents de certains pays.

86. On se souvient aussi de ses expéditions répressives dans le Sud-Kasai. Dans son quatrième rapport en date du 7 septembre, le Secrétaire général, faisant allusion au massacre des Baluba par les troupes envoyées au Kasai par l'ex-premier ministre, disait qu'il était nécessaire que le Conseil de sécurité — écoutez bien — "éclaircisse, en termes appropriés, le mandat de la Force des Nations Unies ... il convient maintenant d'insister sur la protection de la vie de la population civile dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide." [S/4482, par. 12.]

87. Faut-il rappeler que, jusqu'à ce moment, malgré le massacre des quelques milliers de Baluba, la Force des Nations Unies estimait que sa mission ne lui permettait pas de mettre fin à des expéditions répressives de ce genre, car il s'agissait prétendument d'affaires internes. Est-il étonnant que ces populations baluba du Sud-Kasai, alors si durement éprouvées, massacrées, chassées de leurs foyers par dizaines de milliers — car ce n'est pas seulement sur le plan international qu'il y a des réfugiés, il y en a aussi chez nous sur le plan national — poursuivies par les troupes à la solde de l'ex-premier ministre et les groupes hostiles qui lui étaient inféodés, n'aient pas encore oublié les événements du début de septembre?

88. Les méthodes de répression brutale employées par l'ex-premier ministre n'étaient certes pas de nature à ramener la paix mais au contraire à semer de nouveaux germes de discorde. Ce sont d'ailleurs ces actes de massacres collectifs, qui frisaient le génocide, qui ont fait déborder le vase et, finalement, ont décidé le président Kasa-Vubu à se dissocier de l'ex-premier ministre, le 5 septembre dernier.

89. Il est peut-être bon de rappeler ici que ces massacres n'ont été rendus possibles que par l'aide militaire directe reçue par l'ex-premier ministre d'une certaine grande puissance.

90. Comme on vient de le voir, l'ex-premier ministre ne s'est jamais gêné pour ignorer l'ONU, pour malmenner son personnel, pour l'humilier, pour demander le rappel des contingents, sauf de ceux qui étaient disposés à lui donner une aide directe. Il ne s'est pas contenté non plus de menacer les Nations Unies de recourir à l'aide militaire directe d'un Etat Membre, il a mis sa menace à exécution.

91. Quant à la fameuse majorité parlementaire, j'aimerais vous en dire quelques mots. A plusieurs

ex-Prime Minister used the Chamber or the Senate to obtain the votes he wanted from certain representatives, either by threatening them with bayonets or sanctions, or by promising them rewards. Did he not, after all, even go so far as to promise to make sixty ambassadorships available to representatives, and did he not, with some assistance, falsify the results of parliamentary votes? Did not Mr. Dayal himself state in his first report that the vote by which the joint session of Parliament held on 13 September conferred full powers on the ex-Prime Minister after his removal from office "was somewhat uncertain both as to substance and count" [S/4531, para. 26]?

92. Now, as to false statements I will mention only that, after his dismissal by President Kasa-Vubu on 5 September, the ex-Prime Minister made two statements between 18 and 20 September claiming that an agreement of reconciliation had been reached between himself and President Kasa-Vubu thanks to the intervention of a Ghanaian diplomat at Leopoldville. This "agreement of reconciliation" has been formally and categorically denied.

93. There were many consequences of the ex-Prime Minister's acts. It is not surprising that in the face of his exorbitant demands, moderate Congolese elements, aware of their responsibility to the Congolese people as a whole, should have disassociated themselves from Lumumba. In fact, more than a third of his cabinet had left him or resigned by the time he was dismissed on 5 September. Later, on 3 October, twenty-nine members of his party, the Mouvement national congolais, including a number of members of parliament, published a communiqué in which they announced their decision to break with him. [S/4557, para. 20.]

94. Then those who count on the parliament to restore Lumumba's authority may be labouring under great delusions. It is not at all surprising that President Kasa-Vubu should have wished to put an end to the political career of a person who repeatedly engaged in lying, deception, blackmail, brutality and shameless manipulation of the parliamentary apparatus. It was in the following terms that on the evening of 5 September President Kasa-Vubu declared on the national radio that the Prime Minister had betrayed his office by provoking discord within the Government, depriving citizens of their fundamental liberties and plunging the country into a fratricidal civil war. [S/4531, para. 20.] This is the man who is being represented today as a defender of the law and a champion of the parliamentary system and democracy; the man whom the majority of the African and Asian States would like to see at the head of the Congolese Government. I shall not dwell any longer on this point. I hope that you will be able to draw the appropriate conclusions from what I have said.

95. As to the College of Commissioners-General, which you criticize so easily without even inquiring how it came into being and how it has sought to render its service, I should like to offer you a few words of explanation. Before this College was instituted, all these young men were still engaged in their university studies. When the first political conference took place at Brussels in February 1960, the political leaders who came to the Belgian capital had never met each

reprises, l'ex-premier ministre s'est servi de la Chambre ou du Sénat pour obtenir des votes de complaisance d'un groupe de représentants, soit sous la menace de baïonnettes, de sanctions, ou grâce à la promesse de récompenses. N'est-il pas allé, en effet, jusqu'à promettre de mettre 60 postes d'ambassadeurs à la disposition des représentants et n'a-t-il pas, grâce à certains appuis, falsifié les résultats des votes parlementaires? M. Dayal lui-même ne dit-il pas, en fait, dans son premier rapport, que l'objet et le résultat du vote par lequel le Parlement, réuni en session des deux chambres le 13 septembre, a conféré les pleins pouvoirs à l'ex-premier ministre alors qu'il était déjà révoqué, "ont laissé subsister quelque incertitude" [S/4531, par. 26].

92. Quant aux déclarations mensongères, je mentionnerai seulement qu'après avoir été révoqué, le 5 septembre, par le président Kasa-Vubu, l'ex-premier ministre a fait, entre le 18 et le 20 septembre, deux déclarations selon lesquelles un accord de réconciliation serait intervenu entre lui et le président Kasa-Vubu, grâce à l'entremise d'un diplomate ghanéen à Léopoldville. Cet accord de réconciliation a été formellement et catégoriquement démenti.

93. Les actes de l'ex-premier ministre eurent plusieurs conséquences. Il n'est pas étonnant que devant ses exactions, les éléments congolais modérés, conscients de leurs responsabilités à l'égard du peuple congolais tout entier, se soient dissociés de Lumumba. En fait, lorsqu'il a été révoqué le 5 septembre, plus du tiers des membres de son cabinet l'avaient quitté ou avaient démissionné. Ensuite, 29 membres de son parti, le Mouvement national congolais, y compris un certain nombre de membres du Parlement appartenant à ce même parti, ont publié, le 3 octobre, un communiqué dans lequel ils annonçaient qu'ils avaient décidé de se désolidariser de lui [S/4557, par. 20].

94. Ainsi donc, ceux qui comptent sur le Parlement pour restaurer l'autorité de Lumumba, se font peut-être beaucoup d'illusions. Il n'est pas non plus surprenant que le président Kasa-Vubu ait voulu mettre fin à la carrière politique d'un récidiviste du mensonge, du faux, du chantage, de la brutalité et de la manipulation éhontée de l'appareil parlementaire. C'est en ces termes que le 5 septembre au soir, le président Kasa-Vubu déclarait à la radio nationale que le Premier Ministre avait failli à ses fonctions en provoquant la discorde à l'intérieur du gouvernement, en privant les citoyens de leurs libertés fondamentales, et en plongeant le pays dans une guerre civile fratricide [S/4531, par. 20]. Et c'est cet homme que l'on représente aujourd'hui comme un champion de la légalité, du système parlementaire et de la démocratie, et que la majorité des pays africano-asiatiques voudraient voir à la tête du Gouvernement congolais. Je ne vais pas m'étendre plus longtemps sur ce point. J'espère que vous pourrez en tirer les conclusions voulues.

95. Quant au Collège des commissaires généraux, que vous critiquez à loisir sans même vous demander comment il est né et comment il a cherché à rendre service, j'aimerais vous donner un petit mot d'explication. Avant la création de ce collège, tous ces jeunes gens étaient encore à l'université poursuivant leurs études. Lorsqu'a eu lieu à Bruxelles, au mois de février 1960, la première conférence politique, les dirigeants politiques qui arrivaient dans la capitale

other before even in the Congo. It had been the colonizers' policy to divide our country into compartments. In order to move from one region to another one had to have a travel permit, and so the political leaders in question had never actually met. Under such conditions, unity was difficult to achieve. When the political leaders reached Brussels, they found that the students had organized a meeting and prepared directives so that the leaders might be able to form a common front in dealing with the Belgian colonizers, who, of course, were united whereas the Congolese were disunited. It was thus the Congolese students who at that time made the first effort at unification. The round-table conference took place, and the Congolese political leaders defended a single, common position; they jointly demanded independence and jointly exerted the pressure by which this independence was finally achieved.

96. There was also an economic round-table conference at Brussels at which the political leaders gathered together to discuss with the Belgian authorities the transfer of all Congolese economic institutions that were still in Belgium. Once again it was the Congolese students who devoted themselves to bringing the leaders together and organizing a national front, which I myself had the honour of presiding over at the time.

97. These efforts at unification were tirelessly pursued by the Congolese students, but they never substituted themselves for the political leaders. They did not even stand for election; thus it is that of all the university students only one has been elected so far, and that is Mr. Bomboko, who did decide to stand for election. The others refused to do so in order that responsibility for leading the country might be left strictly to the political leaders. We then had confidence in them, but we no longer have that confidence now, and I shall tell you the reasons why.

98. We saw our country degenerate, slip into social ruin and founder in disorder and insecurity. And above all, we saw demagogic at work. The Congo was once an economic Power but is not one any longer; now it must go begging and this country, with its immense resources, must now knock at the door of the poor countries. That is why we intervened, anxious to save and protect our country's pride and honour. We did not do so willingly. In fact, many of us were not even at Leopoldville at the time. We had wanted to let the political leaders assume their responsibilities to the full, or at least to give them ample opportunity to shoulder the burden.

99. How did Colonel Mobutu come to stage what has been called a "coup d'état", but which actually was not a "coup d'état" at all? On the one hand, he had received orders from Lumumba to arrest Kasa-Vubu, and on the other he had received orders from Lumumba's opponents to arrest Lumumba. What could he do, as head of the army? In a sense he rebelled; he refused to obey anybody at all—Lumumba, Kasa-Vubu or Iléo. That is why he spoke of "neutralization". How could he have acted otherwise if he was determined to do his duty?

belge ne s'étaient jamais rencontrés auparavant, au Congo même. La politique suivie par les colonisateurs était de compartimenter notre pays. Pour se rendre d'une région à une autre, il fallait un permis de mutation, de sorte que les dirigeants politiques en question ne s'étaient jamais rencontrés. Dans ces conditions, l'unité était difficile à réaliser. Lorsque tous les dirigeants politiques sont arrivés à Bruxelles, ce sont les étudiants qui ont organisé une rencontre et donné des directives pour que ces personnalités puissent former un front commun face aux colonisateurs belges, car ces derniers étaient naturellement unis, alors que les Congolais étaient désunis. Ce sont donc les étudiants congolais qui, à ce moment-là, ont réalisé ce premier effort d'unification. La Conférence de la "table ronde" a eu lieu; les dirigeants politiques congolais ont défendu un seul point de vue, un point de vue commun: ils ont exigé leur indépendance et ils ont fait pression ensemble; le résultat fut que cette indépendance a pu être arrachée.

96. Il y a eu aussi la Conférence de la "table ronde" économique, qui réunissait à Bruxelles les dirigeants politiques pour discuter avec les autorités belges du transfert de toutes les institutions économiques congolaises se trouvant encore en Belgique. Une fois de plus, ce sont les étudiants congolais qui se sont dévoués pour réunir les dirigeants et constituer un front national, que j'ai eu moi-même l'honneur de présider à ce moment-là.

97. Ces efforts d'unification ont été poursuivis inslassablement par les étudiants congolais. Ceux-ci ne se sont jamais substitués aux dirigeants politiques. Ils ne se sont même pas présentés aux élections; c'est ainsi que, de tous les universitaires, un seul jusqu'à présent a été élu, à savoir M. Bomboko, parce qu'il s'est, lui, présenté aux élections. Les autres ont refusé de se présenter aux élections afin de laisser aux seuls hommes politiques la responsabilité de diriger le pays. C'est qu'à ce moment-là nous leur faisions confiance. Maintenant, nous n'avons plus confiance, et ce pour les raisons que je vais vous expliquer.

98. Nous avons vu notre pays dégénérer, aller à la ruine sociale, sombrer dans le désordre, dans l'insécurité. Et par-dessus tout, nous avons vu la démagogie à l'œuvre. Le Congo, qui était une puissance économique, ne l'est plus; maintenant, il est obligé d'aller mendier et ce pays, avec ses immenses ressources, doit maintenant frapper à la porte des pays pauvres. C'est pourquoi, voulant sauvegarder la fierté de notre pays et sauver son honneur, nous sommes intervenus. Nous ne l'avons pas fait de notre propre gré. D'ailleurs, beaucoup d'entre nous n'étaient pas à Léopoldville à ce moment-là. Nous avions voulu laisser les hommes politiques assumer complètement leurs responsabilités ou en tout cas en mesurer la lourde charge.

99. Comment le colonel Mobutu en est-il arrivé à ce que l'on a appelé "coup d'Etat"? — qui d'ailleurs n'en est pas un. D'une part, il avait reçu l'ordre de Lumumba d'arrêter Kasa-Vubu; d'autre part, il avait reçu l'ordre de ceux qui s'opposaient à Lumumba d'arrêter celui-ci. Que pouvait-il faire, lui, chef de l'armée? Il s'est rebellé, en quelque sorte; il a refusé d'obéir à qui que ce soit, à Lumumba comme à Kasa-Vubu et comme à Iléo. C'est ainsi qu'il a parlé de "neutralisation". Que pouvait-il faire d'autre, s'il avait à cœur d'accomplir son devoir?

100. It was in those circumstances that he appealed to the university students, to those who a long time before had been able to bring the political leaders together. He knew that they were the only ones who could still unite the political leaders, and that is why he entrusted them with a provisional task. The fact that this task is provisional has been recognized both by the Chief of State and by Mr. Iléo, and even by Mr. Lumumba himself. In his report, Mr. Dayal speaks of the conference held by Lumumba at the Regina Hotel, during which he stated that he considered the College of Commissioners-General to have an essentially provisional function. It is true that Mr. Lumumba contradicts himself from one day to the next, but I wished nevertheless to tell you what he had said on the subject.

101. We have never sought to replace the political leaders. Besides, that is not our task. If, on the other hand, the political leaders do not want to carry out the objectives which the people expected of them, what is to be done?

102. We have managed now to achieve a certain degree of economic recovery. Our exports at the port of Matadi have reached the same level as in the corresponding month of last year. Peace has returned to Leopoldville. Kasai has been pacified; I must admit that this pacification was partly due to the intervention of the United Nations, which was able to establish a kind of no man's land between the Lulua and the Baluba. But it was also due to the Commissioners-General, through whose efforts Mr. Kalonji was able to speak on the national radio to call for a cease-fire on all sides, that is, between all tribes. Are you reproaching us, then, for being peace-loving?

103. I should like to turn now to a few regrettable statements that have been made by a number of African countries. I know the representatives of these countries well. Indeed, I have friendly relations with them. But they come here and insult us publicly, as if we were incapable of trading insult for insult.

104. First there was the statement of the representative of the United Arab Republic about the nationalization of Belgian property. As far as the property nationalized in Egypt is concerned, it was not Congolese property, and so it does not concern me. But this operation brought you \$10 million. The device is an easy one. If you want to earn a little money, come to us and tell us nicely to expel you. Then you will go and nationalize the property of the others and that will yield you a good profit. If you are really convinced that the Belgians stole this money from the Congo, we would be grateful if you would return it to us, because it is from us that the Belgians took it. If you do not want to return it to us, give it at least to the United Nations, for \$10 million is exactly the amount needed to pay the bill for one month of the United Nations operations in the Congo.

105. As to what this representative said about the withdrawal of troops, we are very sorry to note that all these African countries want to withdraw their troops. As a matter of fact, they have not understood the Congolese, and if that is so, it is because they never wanted to understand them. Besides, these troops could have been of service to the man you support, and if you withdraw them, they can no longer

100. C'est dans ces conditions qu'il a fait appel aux universitaires, c'est-à-dire à ceux qui, il y a longtemps déjà, avaient rapproché les dirigeants politiques. Il savait qu'eux seuls étaient capables de les rapprocher cette fois encore, et c'est ainsi qu'il leur a confié une charge provisoire. Le fait que cette charge est provisoire a été reconnu aussi bien par le chef de l'Etat que par M. Iléo, et même par M. Lumumba. M. Dayal, dans son rapport, a parlé de la conférence faite par Lumumba à l'hôtel Régina, au cours de laquelle il a déclaré qu'il considérait le Collège des commissaires généraux comme ayant des fonctions essentiellement provisoires. Il est vrai que M. Lumumba se contredit du jour au lendemain; mais je tenais quand même à vous rapporter ce qu'il avait dit à cet égard.

101. Nous n'avons jamais voulu nous substituer aux hommes politiques. D'ailleurs ce n'est pas notre tâche. Mais si, d'autre part, les hommes politiques ne veulent pas réaliser les objectifs que le peuple attendait d'eux, que faut-il faire?

102. Nous sommes parvenus, maintenant, à réaliser un certain redressement économique. Les exportations, au port de Matadi, ont atteint le même volume que le mois correspondant de l'année dernière. Le calme est revenu à Léopoldville. Le Kasai est pacifié; je dois reconnaître que cette pacification a été obtenue grâce aussi à l'intervention des Nations Unies qui ont pu établir une espèce de "no man's land" entre les Lulua et les Baluba. Mais elle est due aussi à l'effort des commissaires généraux qui ont pu amener M. Kalonji à la radio nationale pour qu'il lance un appel en vue d'un cessez-le-feu multilatéral, c'est-à-dire entre toutes les tribus. Alors, nous reprochez-vous d'être pacifiques?

103. J'aimerais enfin revenir sur quelques déclarations regrettables de la part d'un certain nombre de pays africains. Je connais bien les représentants de ces pays, j'entretiens même des relations amicales avec eux. Or, ils viennent ici nous injurier publiquement, comme si nous étions incapables d'injurier, nous aussi!

104. Tout d'abord, il y a eu la déclaration du représentant de la République arabe unie concernant la nationalisation des biens belges. Pour ce qui est des biens que l'on a nationalisés en Egypte, ce n'étaient pas des biens congolais, de sorte que cela ne me concerne pas. Mais cette opération vous a rapporté 10 millions de dollars. Donc, le procédé est facile: si vous voulez gagner un peu d'argent, venez chez nous; dites-nous gentiment de vous expulser; puis vous irez nationaliser les biens des autres. Cela vous rapportera. Si véritablement vous êtes convaincus que les Belges ont volé cet argent au Congo, nous vous serions reconnaissants de nous le rendre, puisque c'est chez nous que les Belges l'ont pris. Si vous ne voulez pas nous le rendre, versez-le au moins à l'ONU, puisque 10 millions de dollars représentent justement ce qu'il faut pour payer la note d'un mois d'opérations des Nations Unies au Congo.

105. Pour ce qui est de ce que ce représentant a dit au sujet du retrait des troupes, nous sommes bien au regret de constater que tous ces pays africains veulent retirer leurs troupes. C'est que, véritablement, ils n'ont pas compris les Congolais; et s'il en est ainsi, c'est qu'ils n'ont jamais voulu les comprendre. D'ailleurs, ces troupes, elles auraient pu rendre service à l'homme que vous soutenez. Si vous

support this man. Does that mean that you are abandoning him?

106. The representative of Indonesia spoke of the Congolese armed force as if it was a band of terrorists, and he used other unpleasant terms in referring to it. But you forget, Sir, that this armed force took part in the World War, under Belgian officers, of course, that it was trained, that it helped Ethiopia liberate itself from Mussolini, that it entered the towns of Gambela, Saio and Asosa. You forget that this same force went to Burma and Egypt. It is hardened to war, regardless of what you may think of it.

107. The representative of India, for his part, doubts that the Congolese have paratroops. You apparently think that we are intellectually under-developed too. We are under-developed, of course, but we are capable of something. We had commando troops even before independence. It was enough to have them jump with parachutes, and they became paratroops. You can go, moreover, to the Congo and see them.

108. The representative of Morocco made a statement that was fraught with political implications. He said that his country had troops in the Congo and that these troops could not stand idly by and watch all that was taking place. He also said that Morocco might consequently have to take certain measures and get along without the United Nations. The exact words of a statement by his Government were: "If the United Nations does not change its attitude with regard to the Congo, we shall be forced to act without it" [917th meeting, para. 231]. What do you mean by this? Do you intend to attack us? If you do, say so now, and we shall alert our troops. I very earnestly hope that this is not the case, because there is no reason for killing each other there while looking at each other here.

109. As to the representative of Guinea, I wonder why he shows so much hatred and misunderstanding. If you withdraw your troops, that will be highly regrettable, but since you insist, we shall not insist on the opposite, because if we did, we should not be leaving you free to do as you wish.

110. You speak of Lumumba, and that is your right. We all admire someone, and if you admire Mr. Lumumba, you can ask him to lead you to the victory you think is yours. The Congolese people are not necessarily of the same opinion. For our part, we are looking for a solution. We do not say that we have already found the final solution, but we shall reach that point. You can, moreover, observe that some regions of the Congo are now pacified. Whatever you may think of it, you might have remained and helped us to achieve further pacification, but I realize that pacification is not your objective, and that is why you are withdrawing your troops. There are many more things to be said, but I do not want to speak of them all here. I should prefer that we meet outside an official and public meeting such as this, so that we might reconcile our views in quiet.

111. The PRESIDENT (translated from Russian): I think that we shall be able to hear one more speaker at this time. The representative of Yugoslavia has asked for the floor; I shall then call on the repre-

les retirez, elles ne soutiendront plus cet homme. Cela veut-il dire que vous l'abandonnez?

106. Le représentant de l'Indonésie a parlé de la Force publique comme d'une bande de terroristes et lui a appliqué encore d'autres mots déplaisants. Mais vous oubliez, Monsieur, que la Force publique — sous la direction d'officiers belges, bien entendu — a participé à la guerre mondiale, qu'elle est entraînée, qu'elle a aidé l'Ethiopie à se libérer de Mussolini, qu'elle est entrée à Gambela, à Saio, à Asosa. Vous oubliez que cette même force est allée en Birmanie et en Egypte. Cette force publique est aguerrie, quoi que vous en pensiez.

107. Le représentant de l'Inde, lui, doute que les Congolais aient des parachutistes. Décidément, vous nous prenez pour des sous-développés en matière intellectuelle également? Nous sommes sous-développés, bien entendu, mais nous sommes capables de quelque chose. Avant l'indépendance, il existait déjà des commandos. Il a suffi qu'on les fasse sauter en parachutes et ils sont devenus des parachutistes. D'ailleurs, vous pouvez aller les voir au Congo.

108. Le représentant du Maroc a fait une déclaration lourde d'implications politiques. Il a dit que son pays a des troupes au Congo, mais que ces troupes ne peuvent pas assister passivement à tout ce qui se passe et que le Maroc risquait par conséquent de devoir prendre certaines mesures et de se passer des Nations Unies. Les termes exacts de la déclaration de son gouvernement étaient les suivants: "Si les Nations Unies ne modifient pas leur attitude au Congo, nous serons obligés d'agir sans elles." [917ème séance, par. 231.] Que voulez-vous dire par là? Avez-vous l'intention de nous attaquer? S'il en est ainsi, dites-le maintenant et nous alerterons nos troupes. Je souhaite vivement que ce ne soit pas le cas car il n'y a pas de raison pour qu'on se tue là-bas alors qu'on se regarde ici.

109. Quant au représentant de la Guinée, je me demande pourquoi il montre tant de haine et d'incompréhension. Si vous retirez vos troupes, ce sera bien regrettable, mais, puisque vous insistez, nous n'insisterons pas nous-mêmes, car s'il en était ainsi, nous ne vous laisserions pas libres de faire ce que vous voulez.

110. Vous parlez de Lumumba: c'est votre droit. Chacun admire quelqu'un. Si vous admirez M. Lumumba, vous pouvez lui demander de vous conduire à la victoire que vous estimatez vôtre. Le peuple congolais n'est pas nécessairement du même avis. En ce qui nous concerne, nous cherchons une solution. Nous n'avons pas dit que nous avions déjà trouvé la solution définitive mais nous allons y arriver. Vous pouvez d'ailleurs constater que plusieurs régions du Congo sont maintenant pacifiées. Quoi que vous en pensiez, vous auriez pu rester et nous aider à pacifier davantage, mais je constate que pacifier n'est pas votre objectif et c'est pourquoi vous retirez vos troupes. Il y aurait beaucoup à raconter mais je n'aime pas parler de tout cela ici. Je préfère que nous nous retrouvions en dehors d'une séance officielle publique comme celle-ci afin que, dans le silence, nous puissions nous réconcilier.

111. Le PRESIDENT (traduit du russe): Je crois que nous pourrons encore entendre un orateur cet après-midi. Le représentant de la Yougoslavie a demandé la parole; nous écouterons ensuite le représentant de

sentative of Guinea, who wishes to exercise his right of reply.

112. Mr. POPOVIC (Yugoslavia) (translated from French): May I first of all thank you, Mr. President, and all the members of the Council, for giving me the opportunity to explain to the Council my Government's views on the present truly crucial stage in the development of events in the Republic of the Congo.

113. My Government has followed and continues to follow these events with the greatest concern. The Security Council and the United Nations as a whole are faced with two basic problems which must be solved rapidly, without delay.

114. First, the situation in the Congo has deteriorated very seriously and the elements of civil war are becoming more and more apparent. Outside intervention and interference, which have been the prime cause of the present grave crisis, are increasing. This aggravates the already critical internal situation in the Congo, and adds progressively to the difficulties facing the Congolese people which has already suffered so much. It not only jeopardizes the very existence and future of the Republic of the Congo, but also seriously endangers peace in Africa and, therefore, security throughout the world.

115. Secondly, these events have very seriously impaired the authority of the United Nations, since its competent organs have been unable to implement the decisions of the Security Council and the General Assembly. For this reason we think that the Security Council and the United Nations in general have a grave responsibility in regard to the fate of the Republic of the Congo and of peace and security in Africa and in the world as a whole.

116. I have no intention of giving a historical account of the Congolese crisis, on which ample light has already been shed during many meetings of the Security Council and the General Assembly.

117. The general standpoint of the Yugoslav Government on this question and the basic factors in its assessment of the situation are well known to all. They are, moreover, in line with the attitude of many other States. I would recall in particular, the address delivered at the 878th plenary meeting by Mr. Josip Broz Tito, President of the Federal People's Republic of Yugoslavia, during the general debate at the Assembly's current session. You will also remember our statements in the Security Council and in the General Assembly, the memorandum which the Yugoslav Government recently submitted to the Secretary-General^{3/} and the measures which my Government deemed it necessary to take in view of the situation which had developed, as well as the statement on the subject made at the 915th meeting by Mr. Pavićević.

118. I should now like to dwell on certain aspects of the situation which seem to have a special bearing on the problems facing us. Discussion of the position in the Congo has already been going on here for several days. During this debate, some representatives endeavoured to describe the present turn of events

la Guinée qui désire exercer son droit de réponse.

112. M. POPOVIC (Yougoslavie): Permettez-moi de vous exprimer tout d'abord, ainsi qu'à tous les membres du Conseil, mes remerciements de m'avoir donné la possibilité d'exposer devant le Conseil de sécurité le point de vue de mon gouvernement concernant la phase actuelle véritablement critique dans l'évolution des événements de la République du Congo.

113. Mon gouvernement a suivi et continue de suivre ces événements avec la plus grande inquiétude. Le Conseil de sécurité et l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble sont en présence de deux problèmes fondamentaux qui doivent être résolus rapidement et sans délai.

114. Premièrement, la situation au Congo a empiré d'une manière très grave et les éléments de guerre civile y deviennent de plus en plus apparents. L'intervention et l'ingérence du dehors, qui sont la cause fondamentale de la crise grave qui est survenue, s'intensifient. Ceci aggrave encore davantage la situation interne critique au Congo, augmente de plus en plus les difficultés du peuple congolais qui a déjà tant souffert et compromet non seulement l'existence même et l'avenir de la République du Congo, mais met aussi sérieusement en péril la paix en Afrique et, de ce fait, la sécurité dans le monde.

115. Deuxièmement, ces événements ont porté très gravement atteinte à l'autorité de notre organisation du fait que ses organes compétents n'ont pas été en mesure d'appliquer les décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. C'est pourquoi nous considérons qu'une grave responsabilité incombe à présent au Conseil de sécurité et aux Nations Unies en général en ce qui concerne le sort de la République du Congo et de la paix et de la sécurité en Afrique et dans le monde.

116. Je n'ai pas l'intention de faire ici l'historique de la crise congolaise, sur laquelle lumière a également été faite au cours de nombreuses séances du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

117. Le point de vue général du Gouvernement yougoslave sur cette question ainsi que les éléments essentiels de son évaluation sont bien connus de tous. Ils coïncident d'ailleurs avec l'attitude de nombreux autres pays. Je voudrais rappeler tout particulièrement le discours prononcé à la 868ème séance plénière par le Président de la République populaire fédérative de Yougoslavie, Josip Broz Tito, au cours du débat général de la présente session de l'Assemblée. Vous êtes également au courant de nos interventions au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale, du mémoire que le Gouvernement yougoslave a récemment adressé au Secrétaire général^{3/} et des mesures que mon gouvernement a jugé nécessaire de prendre en présence de la situation qui s'est produite, ainsi que de la déclaration faite à la 915ème séance par M. Pavićević.

118. Je voudrais m'arrêter maintenant sur quelques aspects de la situation qui me semblent présenter un intérêt particulier en ce qui concerne les problèmes auxquels nous avons à faire face. Il y a déjà quelques jours que dure ici la discussion sur la situation au Congo. Au cours de ces débats, certains se sont ef-

^{3/} Ibid., document A/4628.

^{3/} Ibid., document A/4628.

as a stabilization of conditions in that country. They are, generally speaking, the very people who, in the belief that they have consolidated and legalized their intervention, are now most vocal, each time they deem it necessary, on behalf of the so-called inviolability of Congolese sovereignty. This stabilization of conditions, they say, may or may not be to the taste of some, but is being established in one way or another and remains, they allege, a domestic affair of the Congo. I am certain that these distinguished representatives have not succeeded in convincing anyone, including themselves, because their argument is flagrantly at variance with the facts. If they nevertheless persist in it, the reason probably is that it suits them, for their own purposes, to present the position thus, in order to prevent the taking of those measures which the situation calls for. It is clear to all that there is no "stabilization" in the Congo. There can be none until the present situation has been radically changed by the taking of a series of vigorous and urgent measures for the strict implementation of the Security Council and General Assembly resolutions.

119. Let us look the facts squarely in the face. The brutal foreign intervention in the Congo is directed not only against the Congolese people but also against the independence and future development of the whole of Africa. It endeavours by every means to eliminate all constitutional institutions, and all factors promoting free and normal internal development, in the Congo—and has already largely succeeded in doing so. Numerous facts show that what at present characterizes the Congo is disorder, a complete absence of legality. Those chiefly responsible for this state of things are the various armed detachments and the private armies organized and financed by the Belgian interventionists and other colonialist circles. The immediate purpose of these doings was, from the outset, to secure the collapse of the freely elected Government; that Government was not to the taste of the colonialist circles, because they hoped to preserve their influence in the Congo and had to discover and impose new forms of colonial dependence.

120. A blow has been struck at the basic sources of constitutional power in the Congo, and more particularly at Parliament and the Central Government; the acknowledged leaders of the Congolese people, and the representatives elected by its will and sovereignty, have been brutally eliminated. All this has endangered and already gravely impaired the Congo's proclaimed independence, its sovereignty and its territorial integrity. This situation, which is critical and disastrous for the Congolese people, is a danger to peace and to the authority of the United Nations in Africa and throughout the world. That is why the countries which have contingents serving in the United Nations Force in the Congo are rightly asking themselves, one after another, whether they can continue to bear any share of responsibility in the circumstances created by unimpeded foreign intervention and by the flagrant contrast between the way in which the United Nations action is being conducted and the Security Council and General Assembly decisions upon which that action should be based.

121. What is the meaning of the disquieting words uttered at the 913th meeting by the Secretary-General, when he said: "Withdraw the United Nations Force and, it is my fear, everything would crumble." And

forcés de présenter l'évolution actuelle de cette situation comme une stabilisation des conditions dans ce pays. Ce sont, en principe, ceux-là mêmes qui, considérant qu'ils ont assuré et légalisé leur intervention, élèvent maintenant le plus la voix, chaque fois qu'ils le jugent utile, en faveur de la prétendue inviolabilité de la souveraineté congolaise. Cette stabilisation, disent-ils, peut plaire ou ne pas plaire à d'aucuns, mais elle s'affirme d'une manière ou d'une autre et constitue soi-disant et toujours une affaire intérieure du Congo. Je suis certain que ces représentants éminents n'ont réussi à convaincre personne, y compris eux-mêmes, car leur thèse est en contradiction flagrante avec les faits. S'ils insistent quand même, c'est probablement parce qu'il leur convient pour des raisons particulières de présenter ainsi les choses, afin d'empêcher que soient prises les mesures exigées par la situation réelle. Or, il apparaît clairement à tous qu'il n'y a aucune stabilisation au Congo. Il ne saurait en être question tant que la situation actuelle ne sera pas radicalement changée par la prise d'une série de mesures énergiques et urgentes tendant à l'application stricte des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

119. Regardons les faits bien en face. L'intervention étrangère brutale au Congo est dirigée non seulement contre le peuple congolais, mais aussi contre l'indépendance et l'évolution future de l'Afrique tout entière. Elle essaie par tous les moyens d'effectuer — et elle y a déjà réussi dans une large mesure — la liquidation de toutes les institutions constitutionnelles et de tous les facteurs de développement interne, libre et normal, au Congo. Il ressort de nombreux faits qu'un désordre, un manque total de légalité, règnent au Congo. Ce sont les divers détachements armés ainsi que les armées privées organisées et financées par les interventionnistes belges et par d'autres milieux colonialistes qui sont les principaux fauteurs de cet état de choses. Le but immédiat de cette action a été, dès le début, la liquidation du gouvernement librement élu qui ne plaisait pas aux milieux colonialistes, car ils espéraient maintenir leur influence au Congo et il s'agissait de trouver et d'imposer de nouvelles formes de dépendance coloniale.

120. On a porté un coup aux sources fondamentales du pouvoir constitutionnel au Congo et plus particulièrement au Parlement et au gouvernement central et l'on a procédé à l'élimination brutale des chefs reconnus du peuple congolais et des représentants élus de sa volonté et de sa souveraineté. Tout cela a mis en danger et a déjà porté profondément atteinte à l'indépendance proclamée, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Congo. Cette situation critique et désastreuse pour le peuple du Congo est dangereuse pour la paix et pour l'autorité de l'Organisation des Nations Unies en Afrique et dans le monde. C'est pour cela que les pays dont les contingents font partie de la Force des Nations Unies au Congo se demandent l'un après l'autre, avec raison, s'ils peuvent continuer à porter une part de la responsabilité dans l'état de choses créé par suite de l'intervention étrangère non entravée et par suite de la contradiction flagrante entre la manière dont l'action des Nations Unies est menée et les décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale qui doivent lui servir de base.

121. Quel est le sens des paroles inquiètes prononcées à la 913ème séance par le Secrétaire général: "Que l'on retire la Force des Nations Unies et, je le crains, tout s'écroulera." Ainsi que de sa question:

of his question: Whether the United Nations proposed to give legal sanction for the execution of a broader mandate? Are those the words one would utter if the situation could be considered settled or stabilized? Obviously not. That is the real position with regard to this so-called "stabilization of the situation" in the Congo.

122. The conclusion is clear. Foreign interference in the Congo must be stopped as soon as possible and without any quibbling; that, in fact, is the surest way of re-establishing constitutionalism and legality there, and the only way of safeguarding the interests of peace and security as well as the free existence and development of the Congolese people itself.

123. The second argument which has been much used here concerns the illegal arrest of the head of the Republic of the Congo's Central Government, and the extremely brutal treatment meted out to him. Certain representatives have attempted to minimize that act of violence by making it into a so-called question of personality, of human rights, etc. But the issue is clearly quite different. Mr. Patrice Lumumba is the head of the only legal Government; at the same time he is the acknowledged leader of the most important national political movement in the Congo, and he personifies the Congolese people's struggle for national independence. The same applies to the other leaders of Congolese political life and to the members of Parliament, of the Government and of other representative bodies who have been imprisoned.

124. This being so, it would be a dangerous illusion to expect any return to calm, any normalization of the situation, or any positive turn of events in the Congo, as long as the country's genuine national leaders and patriots are being persecuted and arrested by usurping authorities, whose only claim to position is the complete support given to them by the colonial Powers and the fact that they are the latters' tools. On the contrary, it is abundantly clear that such arbitrary action cannot fail to engender civil war, the repercussions of which would not necessarily be confined to the Congo.

125. For this reason Yugoslavia, like many other countries, demands that the leaders of Congolese political life who have been imprisoned should be immediately released and that they should be enabled to resume their legal functions—which would in turn ensure that the constitutional organs would also be able to operate normally.

126. There is ample evidence to show that Mobutu, his private detachments, the so-called College of Commissioners and other foreign agents of a similar type in the various provinces, provide the main prop for the existing foreign intervention. The second progress report of Mr. Dayal, the Secretary-General's Special Representative in the Congo, describes with perfect clarity the unconstitutional and illegal nature of the activities of Mobutu and his associates. It has also established the fact that their illegal administrative organs are entirely controlled by citizens of the former colonial Power. We all agreed, however, five months ago that, in accordance with the principles of the United Nations, those individuals should immediately cease their intervention and withdraw completely from the Congo.

"Est-ce que les Nations Unies ont l'intention de donner des moyens légaux pour l'exécution d'un mandat plus large?" Sont-ce là des paroles que l'on prononce au moment où la situation pourrait être considérée comme réglée ou stabilisée? Evidemment non. Voilà où en sont les choses quant à la prétendue stabilisation au Congo.

122. La conclusion est claire. Il faut empêcher le plus tôt possible et sans tergiverser l'ingérence étrangère au Congo, car c'est là la voie la plus sûre d'y rétablir l'ordre constitutionnel et légal et le seul moyen d'assurer les intérêts de la paix et de la sécurité ainsi que la vie libre et le développement du peuple congolais lui-même.

123. Le deuxième argument dont on s'est beaucoup servi ici concerne l'arrestation illégale et le traitement extrêmement brutal infligé au président du gouvernement central de la République du Congo. Certains ont essayé de réduire cet acte de violence à une prétendue question de personnalité, des droits de l'homme, etc. Or, il est évident qu'il s'agit ici de tout autre chose. M. Patrice Lumumba est le chef du seul gouvernement légal; il est en même temps le chef reconnu du mouvement politique national le plus important au Congo et il personnifie la lutte de son peuple pour l'indépendance nationale. Il en est de même des autres leaders de la vie politique congolaise, des membres du Parlement, du gouvernement et d'autres corps représentatifs qui ont été incarcérés.

124. Puisqu'il en est ainsi, ce serait une illusion dangereuse que de croire à la possibilité d'un retour au calme, d'une normalisation et d'une évolution positive au Congo tant que les leaders nationaux authentiques et les patriotes congolais seront persécutés, arrêtés par les autorités usurpatrices dont le seul titre est l'appui total que leur donnent les puissances coloniales et le fait qu'ils sont les instruments de celles-ci. Au contraire, il est tout à fait évident qu'un tel arbitraire ne peut manquer d'engendrer un processus de guerre civile dont les répercussions ne seront pas nécessairement limitées au seul Congo.

125. C'est pour cette raison que la Yougoslavie, de même que de nombreux autres pays, exige que soient immédiatement libérés des leaders de la vie politique congolaise qui ont été incarcérés et que la possibilité leur soit rendue d'exercer leurs fonctions légales, ce qui assurerait également l'activité normale des organes constitutionnels.

126. Un nombre suffisant de faits démontrent que Mobutu, ses détachements privés, le soi-disant Collège des commissaires ainsi que d'autres agents semblables de l'étranger dans les différentes provinces constituent le soutien principal de l'intervention étrangère. Le deuxième rapport d'activité de M. Dayal, représentant spécial du Secrétaire général au Congo, dépeint de façon parfaitement claire le caractère inconstitutionnel et illégal des activités de Mobutu et de ses collaborateurs. Il a également établi le fait que leurs organes illégaux d'administration se trouvent entièrement sous le contrôle de citoyens de l'ancienne puissance coloniale. Or, nous sommes tous tombés d'accord il y a cinq mois, en conformité avec les principes des Nations Unies, que ceux-ci devaient cesser immédiatement leur intervention et se retirer complètement du Congo.

127. This leads us to the conclusion that the present internal conflict in the Congo is intimately connected with the existence of a many-sided and well-organized foreign intervention. Consequently, measures to settle the internal conflicts, restore legality and ensure a return to freedom and free political development should go hand in hand with measures for the most immediate and resolute termination of foreign intervention, since it is precisely that intervention which is the real source of all the negative developments that have occurred, and are still occurring, in the Congo.

128. Some representatives try to intimidate us by alleging that if we continue to react as we have thus far reacted, we shall risk bringing the "cold war" into the Congo. If that were so—and assuming that the "cold war" remains cold—it would be almost an improvement, compared with the foreign intervention which is now taking place. These gentlemen explain and seek to justify everything in terms of their own interests in their disputation with the opposing camp. They explain their own aims, and the acts of force to which they resort, by the need to resist the aims of that camp. In any event, whether these aims are real or imaginary, there is no escaping the basic fact that the colonialist Powers, whatever pretext they may invoke, are intervening by force in order to re-subjugate the Congolese people.

129. In this connexion others—or perhaps even the same persons—tell us, on the basis of certain supposed information from Stanleyville, that the lives of the whites, which are menaced, must at all costs be protected. The menace in question has not, in any case, been confirmed. Quite apart from that, however, we are of course in favour of protecting the white people, wherever they may be; but this should not distract from the real problem, which is that the black people, the indigenous population whose homeland is the Congo and who have no other place to go to, must be protected against the intervention of certain foreigners, whatever the colour of their skins—and by that I mean the foreign Powers.

130. This leads us to the extremely important question of the proper place and role of the United Nations Force in the Congo, of the way in which it has carried out the tasks entrusted to it. This is the second basic question that arises regarding the action which must be taken to improve the grave situation prevailing in the Congo, to direct events along positive lines and preserve the constructive nature of the United Nations role in international relations.

131. It is unnecessary, I think, for me to repeat that my Government's policy is solely one of maintaining peace and generally strengthening the role of the United Nations in international relations. I am, however, compelled to state that the responsible officials of the United Nations and the Command of the United Nations Force in the Congo, upon whom lies the duty of implementing the Security Council and General Assembly resolutions, have not accomplished their task or their basic mission—that of terminating foreign intervention and interference, and of helping the legitimate Government of the Congo, and the Congolese people, to overcome the difficulties created by that intervention and to preserve the real independence,

127. Cela nous amène à la conclusion que l'actuel conflit interne au Congo est lié de la manière la plus étroite à l'existence d'une intervention étrangère multiforme et organisée. Par conséquent, les mesures tendant à résoudre les conflits internes, à restaurer la légalité et à assurer un retour à la vie et au développement politique libres doivent aller de pair avec les mesures visant à la liquidation la plus urgente et la plus énergique de l'intervention étrangère, car c'est précisément celle-ci qui constitue la véritable source de tous les événements négatifs qui se sont déroulés et qui se déroulent encore dans ce pays.

128. Certains essaient de nous intimider en nous avertissant que si nous continuons à réagir comme nous l'avons fait jusqu'à présent, nous risquons, paraît-il, de provoquer l'établissement de la guerre froide au Congo. Si c'était vrai — à condition que cette guerre reste froide — ce serait presque un progrès en comparaison avec l'intervention étrangère qui est déjà en cours. Ces messieurs expliquent et veulent tout justifier par leurs intérêts dans les débâcles qu'ils ont avec le camp adverse. Ils expliquent leurs propres fins et les actes de force qu'ils entreprennent par la nécessité de s'opposer à des visées du camp opposé. Dans tous les cas, que ces visées supposées soient réelles ou imaginaires, cela ne change rien au fait fondamental qui est que les puissances coloniales, quel que soit le prétexte invoqué, interviennent effectivement par la force afin de subjuguer à nouveau le peuple congolais.

129. Dans le même ordre d'idées, d'autres — ou plutôt sont-ce les mêmes — nous disent, à propos de certaines informations qui sont censées être parvenues de Stanleyville, qu'il faut à tout prix protéger la vie menacée des blancs. Cette menace n'a d'ailleurs pas été confirmée. Indépendamment de cela, nous sommes bien entendu favorables à la protection des blancs, où qu'ils soient, mais cela ne doit pas permettre d'éviter le vrai problème, lequel consiste à protéger les noirs, la population indigène dont le Congo est la patrie et qui n'ont pas, eux, la possibilité d'aller ailleurs, contre l'intervention de certains étrangers, quelle que soit la couleur de leur peau, et je veux parler ici des puissances étrangères.

130. Ceci nous amène à la question extrêmement importante de la place que doit occuper et du rôle que doit jouer la Force des Nations Unies au Congo, à la manière dont elle s'est acquittée des tâches qui lui avaient été confiées. C'est la deuxième question fondamentale du point de vue de l'action qu'il faut entreprendre afin de modifier la situation grave qui règne au Congo, de l'acheminer dans une direction positive, ainsi que de sauvegarder le rôle constructif des Nations Unies dans les relations internationales.

131. Je pense qu'il n'est pas nécessaire de réaffirmer que mon gouvernement est exclusivement inspiré par une politique de maintien de la paix et du renforcement général du rôle de l'ONU dans les rapports internationaux. Je suis cependant obligé de déclarer que les fonctionnaires responsables de l'Organisation des Nations Unies et que le Commandement de la Force des Nations Unies au Congo chargés de l'exécution des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, n'ont pas accompli leur tâche et leur mandat fondamental: la liquidation de l'intervention et de l'ingérence étrangères, l'assistance au gouvernement légitime et au peuple congolais pour surmonter les difficultés causées par l'intervention

unity and territorial integrity of the country. In addition to displaying extreme and often incomprehensible tardiness and irresolution, and as a basis and justification for such failings, these United Nations organs have introduced the theory of the policy of so-called non-interference in the domestic affairs of the Congo, or of respect for its sovereignty. What effect can a policy of non-interference have when others are intervening, in the most active possible way, in Congolese affairs? In Spain, nearly twenty-five years ago, we saw all the consequences of such a policy. Today in the same way, that policy has been exploited on a grand scale by the foreign interventionists, to whom it has been very useful. They have encountered no real or effective opposition from the competent authorities of the United Nations in the Congo.

132. As we have several times recently stressed, a paradoxical and absurd situation has arisen. During the existence of the Central Government of the Congo, in answer to whose appeal the United Nations Force had been dispatched to the country, that Government was ignored and hampered in the exercise of its legitimate functions. So long as the Armée nationale congolaise existed as an integral part of the State's constitutional structure, it was subjected, on various pretexts, to a process of disarmament. But today—under cover of a policy of non-interference—the forces of foreign intervention, its direct military, administrative and other protagonists in the Congo, and the local Congolese agents of this intervention, are permitted and placed in a position to carry through an action which is quite clear-cut in its planning and execution.

133. The report of the Secretary-General's Special Representative in the Congo which I have mentioned, and which has not even been debated in the United Nations, reveals in the clearest possible way, and with supporting documents, the scope of foreign intervention in that country; and, for all who wish to understand, the Secretary-General has also spoken of it in his last report.

134. Many representatives here have remarked on and seriously criticized the United Nations' conduct in the Congo. In one way or another, they all stressed the dangers to which I have just drawn your attention. They also expressed their views and made proposals regarding the action now to be taken.

135 To which countries, primarily, do these representatives belong? To the countries which, in the course of their history, have experienced the difficulties and suffering caused by colonial administration; which at the cost of great sacrifice have achieved their national emancipation and independence; and which have been exposed, in one way or another, to attempts at intervention similar to that now taking place in the Congo. These countries, all friends of the people of the Republic of the Congo, are mainly African; and the United Nations and the international community have rightly regarded them as best fitted to help fulfil our Organization's tasks in that country, both by their contribution to the United Nations Force in the Congo and in other ways.

et pour sauvegarder l'indépendance réelle, l'unité et l'intégrité territoriale du pays. Dans l'activité de ces organes des Nations Unies, à côté d'une lenteur et d'un manque de résolution extrêmes et souvent incompréhensibles, et en tant que base et justification de ceux-ci, est apparue la théorie de la politique de soi-disant non-ingérence dans les affaires intérieures du Congo ou du respect de sa souveraineté. Quel effet peut avoir une politique de non-ingérence alors que d'autres s'immiscent de la façon la plus active dans les affaires congolaises? Nous avons vu d'ailleurs, il y a près d'un quart de siècle, en Espagne, toutes les conséquences pouvant résulter d'une telle politique. Celle-ci a été largement exploitée par les interventionnistes étrangers auxquels elle a objectivement profité. Leur action ne s'est heurtée à aucune opposition réelle, effective, de la part des autorités compétentes des Nations Unies au Congo.

132. Ainsi que nous l'avons déjà souligné récemment à plusieurs reprises, une situation paradoxale et absurde est survenue. Tant qu'existe le gouvernement central du Congo, à l'appel duquel la Force des Nations Unies avait été envoyée dans le pays, ce gouvernement était ignoré et entravé dans l'exercice de ses fonctions légitimes. Tant qu'existe l'Armée nationale congolaise en tant que partie intégrante de la structure constitutionnelle de l'Etat, on procéda à son désarmement sous divers prétextes. Aujourd'hui au contraire, sous le voile d'une politique de non-ingérence, on permet et on rend possible en réalité aux forces de l'intervention étrangère, à ses protagonistes directs, militaires, administratifs et autres au Congo, et aux agents domestiques congolais de cette intervention, de mener une action clairement conçue et appliquée.

133. Le rapport déjà cité du représentant spécial du Secrétaire général au Congo, qui n'a en fait pas même été discuté à l'ONU, illustre de la façon la plus claire et avec documents à l'appui, l'ampleur de l'intervention étrangère dans ce pays et, pour tous ceux qui veulent comprendre, le Secrétaire général en a aussi parlé dans son dernier rapport.

134. Les représentants de nombreux pays ont formulé ici des observations et des critiques sérieuses au sujet de la manière d'agir des Nations Unies au Congo. Ils ont tous mis l'accent, d'une manière ou d'une autre, sur les dangers sur lesquels je viens d'attirer l'attention. Ils ont également exposé leurs conceptions et formulé des propositions en ce qui concerne les actions qu'à l'heure actuelle il faudrait entreprendre.

135. De quels pays s'agit-il en premier lieu? Il s'agit des pays qui ont vécu, au cours de leur histoire, les difficultés et les souffrances causées par l'administration coloniale, qui ont réalisé, au prix de nombreux sacrifices, leur émancipation nationale et leur indépendance et qui ont été, sous une forme ou une autre, exposés à des tentatives d'interventions semblables à celle qui est en train de se dérouler au Congo. Ce sont des pays amis du peuple de la République du Congo, en grande partie des pays africains, que notre organisation et la communauté internationale ont justement considérés comme les plus qualifiés pour contribuer, au moyen de leur participation à la Force des Nations Unies au Congo ainsi que par d'autres moyens, à la réalisation des tâches de notre organisation dans ce pays.

136. The statements of those countries' representatives before the Council during the last few days have clearly shown that they do not support the present policy or the conduct of the responsible United Nations organs in the Congo. They all said that they hoped the United Nations would act quickly and vigorously to remove the difficulties and dangers in the Congo. Each of those countries demanded that urgent and essential action and positive, specific steps be taken. I am deeply convinced that the United Nations as a whole cannot turn a deaf ear to the voice of these countries and to their eleventh-hour warnings.

137. Although the Yugoslav Government is far from agreeing with the present policy of the United Nations organs in the Congo, it will continue its efforts to find a constructive solution for the Congo problem through direct action by the United Nations, designed once and for all to stop, by urgent measures, the deterioration in the situation and to reverse that trend in a positive sense. This can be done only through the rapid elimination of all interventionist forces and of the results of their past actions, and through the restoration of constitutionalism within the country.

138. Some say that in the resolutions so far adopted, the tasks assigned to the United Nations organs and forces were not defined clearly enough to allow them to take vigorous action; we disagree, but the question of the United Nations mandate in the Congo must be settled by new instructions, which should be as precise as possible and be in keeping with the spirit and real meaning of the previous resolutions and with the needs of the situation. There is no longer any reason to hesitate, nor have we the time to do so.

139. It is no longer enough to take half-measures or to assume half-responsibilities. Subversion cannot be checked by fine words, noble wishes or the rhetorical repetition of principles; it must be actively prevented.

140. Foreign intervention has also greatly distorted the background and the legal and constitutional aspects of the problem. As I said, it is therefore of fundamental and decisive importance to end foreign intervention in the Congo without delay, by the strongest measures, and to remove all traces of that intervention, including its agents and instruments.

141. Otherwise, as has already been clearly shown, there can be no return to normality or calm in the Congo, the United Nations tasks in the country cannot be fulfilled and the possibility of extremely serious international complications cannot be ruled out. But my Government also believes—and the two things are closely connected—that it is important to acknowledge openly, and to draw the necessary conclusions from such acknowledgement, that the so-called authorities, like Mobutu's College of Commissioners, which depend entirely on mercenary forces armed and equipped from

136. Les interventions des représentants de ces pays au Conseil, au cours de ces derniers jours, ont clairement démontré que ceux-ci ne soutiennent pas la politique actuelle et la conduite des organes responsables des Nations Unies au Congo. Ils ont tous exprimé le désir que les Nations Unies œuvrent activement et énergiquement, dans le but d'éliminer les difficultés et les dangers au Congo. Chacun de ces pays a exigé que l'on entreprenne une action urgente et indispensable et qu'on prenne des mesures positives concrètes. Je suis profondément convaincu que l'Organisation des Nations Unies, dans son ensemble, ne saurait faire la sourde oreille à la voix de ces pays et à leurs avertissements qui viennent vraiment au dernier moment.

137. Bien qu'il ne soit nullement d'accord avec la politique pratiquée actuellement par les organes des Nations Unies au Congo, le Gouvernement yougoslave continuera à déployer des efforts pour trouver une solution constructive au problème du Congo, par l'engagement direct des Nations Unies dans le but d'arrêter définitivement, par la prise de mesures urgentes, l'évolution négative et de l'acheminer dans un sens positif. Cela ne peut être réalisé que par l'élimination rapide de toutes les forces interventionnistes, ainsi que des conséquences des activités auxquelles elles se sont livrées jusqu'à présent, et par le rétablissement de l'ordre constitutionnel dans le pays.

138. Il y en a qui affirment que les tâches assignées aux organes et aux forces des Nations Unies n'ont pas été définies avec suffisamment de clarté — c'est d'ailleurs une opinion que nous ne partageons pas — dans les résolutions adoptées jusqu'à présent pour pouvoir servir de base à une action énergique; il faut, par de nouvelles directives aussi précises que possible, résoudre la question du mandat de l'ONU au Congo, en conformité avec l'esprit et le sens réel des résolutions précédentes et avec les exigences de la situation actuelle. Il n'y a plus lieu maintenant d'hésiter à ce sujet et nous n'avons plus de temps pour cela.

139. Il n'est plus suffisant de prendre des demi-mesures ou d'assumer des demi-responsabilités. L'action subversive ne peut être contrecarrée par de belles paroles, par de nobles désirs ou par une répétition déclamatoire des principes, mais uniquement en l'empêchant d'une manière active.

140. D'autre part, l'intervention étrangère a grandement faussé tous les préalables et les aspects juridiques et constitutionnels du problème. Ainsi que je viens de le dire, il est d'une importance fondamentale et décisive de liquider, sans aucun délai, au moyen des mesures les plus énergiques, l'intervention étrangère au Congo et d'assurer l'élimination de toutes les conséquences de cette intervention, c'est-à-dire également des agents et des instruments de celle-ci.

141. Il a déjà été clairement démontré que, sans cela, il ne peut y avoir de normalisation et de retour au calme au Congo; que sans cela, on ne peut accomplir les tâches des Nations Unies dans ce pays ni s'assurer contre la possibilité de complications internationales extrêmement graves. En même temps, et les deux choses sont intimement liées, il importe, de l'avis de mon gouvernement, de reconnaître sans réserve, et d'en tirer les conséquences nécessaires, que les soi-disant autorités telles que le Collège des commissaires de Mobutu qui s'appuient exclusivement

abroad, are completely illegal, because they are no more than instruments of foreign intervention.

142. As part of a return to normal, it is essential to neutralize them as soon as possible, to bring all armed units and private armies in Congolese territory under control and to remove them from political life. In the situation which has been brought about, the only solution is for the Command of the United Nations Force in the Congo, and its subordinate international units, to assume complete responsibility—I repeat, complete responsibility—for security, order and normal life in the country, until the necessary conditions have been established for the normal working of the other organs and, subsequently, of the Congolese national armed forces.

143. The first step toward such vigorous and beneficial action must, as I have already said, be the immediate release of the head of the Central Government, Mr. Patrice Lumumba, and of all the other leaders of Congolese political life who have been illegally arrested.

144. In order to ensure that the competent agents of the United Nations in the Congo follow a consistent policy, I think it would be useful to set up, in the Congo itself, a new advisory body composed mainly, perhaps, of representatives of countries in the African region. This body might usefully relieve the directing and executive United Nations organs of some of their responsibilities, and would even be able to help the future legal Government of the Congo in the same way.

145. If we could succeed, by these and other measures, in restoring normal and stable conditions in the Congo, one of the United Nations' first tasks would obviously be to help that country and its people, which has suffered so much, to overcome the great economic and other difficulties which have been vastly increased by the tragic events of the past few months; in short, to help that people to devote all its strength to raise its material well-being—to strengthen its independence and to develop its social life.

146. The United Nations has played a valuable and indeed paramount part in the development of international relations since the War and especially in the giving of effect to the colonial peoples' right to self-determination and independence. The Organization has often supplied the strongest framework and the most consistent legal sanction for that process.

147. It would be all the more tragic if the United Nations were now to permit its function and activities in the Congo to be decisively compromised, at a time when we are moving so quickly towards the final abolition of colonialism throughout the world. The destruction of the Congo's independence and sovereignty by foreign intervention, in the presence of the United Nations forces there, would seriously impair the United Nations future role in international relations.

148. All who attach importance to that role would regard the Organization's defeat in the Congo as a heavy

sur des forces de mercenaires armés et équipés par l'étranger, que ces soi-disant autorités sont tout à fait illégales parce qu'elles ne sont rien d'autre que l'instrument de l'intervention étrangère.

142. En tant que partie du processus de normalisation, il est indispensable de les neutraliser le plus tôt possible, et de placer entièrement sous contrôle et d'éliminer de la vie politique tous les détachements armés et les armées privées sur le territoire du Congo. Dans la situation qui a été créée, la seule solution à préconiser est que le Commandement de la Force des Nations Unies au Congo et les unités internationales placées sous sa direction assument l'entièvre responsabilité — je répète l'entièvre responsabilité — de la sécurité, de l'ordre, et de la vie normale dans le pays jusqu'à ce que les conditions nécessaires soient établies pour le fonctionnement normal des autres organes et ensuite également des forces nationales armées du Congo.

143. Le premier pas dans la voie d'une telle action énergique et salutaire doit être, comme je l'ai déjà dit, la libération immédiate du président du gouvernement central, M. Patrice Lumumba, et de tous les autres leaders de la vie politique du Congo qui ont été illégalement arrêtés.

144. Afin d'assurer une politique conséquente de la part des agents compétents des Nations Unies au Congo, il me semble qu'il serait opportun d'établir, au Congo même, un nouvel organe consultatif composé peut-être, en premier lieu, de représentants des pays de la région africaine. Cet organe pourrait, d'une façon positive, décharger les organes dirigeants et opératifs des Nations Unies d'une partie de leurs responsabilités et serait même en mesure d'aider, de la même façon, le futur gouvernement légal du Congo.

145. Si nous réussissions par ces mesures, et d'autres, à normaliser et à stabiliser effectivement les conditions au Congo, il est évident qu'à ce moment-là, l'une des tâches premières des Nations Unies sera d'aider ce pays et son peuple qui a tant souffert, à surmonter les grandes difficultés économiques et autres qui ont été grandement multipliées par les événements tragiques des derniers mois, bref à ce que ce peuple s'engage, de toutes ses forces, sur la voie de l'élévation de son bien-être matériel, la consolidation de son indépendance et le développement de sa vie sociale.

146. L'ONU a joué un rôle positif d'une importance capitale dans l'évolution des relations internationales de l'après-guerre, et notamment dans le processus de la réalisation du droit des peuples coloniaux à la libre disposition et à l'indépendance. Elle a très souvent fourni le cadre le plus concret et l'expression juridique la plus conséquente de ce processus.

147. Il serait d'autant plus tragique si les Nations Unies permettaient aujourd'hui, lorsque nous nous acheminons si rapidement vers la liquidation finale du colonialisme dans le monde, que soient définitivement compromis leur rôle et leurs activités au Congo. L'effondrement de l'indépendance et de la souveraineté du Congo, sous les coups de l'intervention étrangère et en présence des forces des Nations Unies dans ce pays, porterait un coup grave au rôle futur de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des relations internationales.

148. Tous ceux qui tiennent à voir l'ONU jouer ce rôle, considéreraient une défaite de l'Organisation

blow not only to the Congolese people, but to the cause of peace, to equality throughout the world, and to everything that the United Nations represents. All the greater is the responsibility of those involved in United Nations action in the Congo, and especially of those who, inspired by narrow self-interest, are playing a game that is irresponsible and dangerous in the extreme.

149. Above all, let no one celebrate his victory too soon. Bleak indeed would be the triumph, and barren the victory; they could not last long. New shocks, deeper and graver, will inevitably come, and come very soon; he who sows the wind will reap the whirlwind. We believe, nevertheless, that reason and the common good will ultimately prevail.

150. Let us not deceive ourselves. New answers and new, rapid and vigorous steps are needed. Any worsening of the crisis in and around the Congo would mean a worsening of the crisis throughout the African continent. That could lead to incalculable international consequences. We can still prevent it.

151. In the past, the United Nations has often succeeded in overcoming obstacles and in finding the right way to a constructive and peaceful remedying of complicated and dangerous situations.

152. That, we are convinced, was no chance success. Despite all other negative trends and all opposition, an inexorable logic is guiding the march of events towards new and more progressive relations between peoples and States. In this process the United Nations has a central part to play. The Yugoslav Government confidently hopes that the United Nations will not, in the Congo, betray the hopes which the whole of mankind, in its ardent longing for peace, is at this juncture placing in it.

153. Because of all I have said here—because, that is, of the seriousness of the Congo situation—I am officially instructed by my Government, which has sent me here for this purpose, to ask for an urgent meeting of the General Assembly, apart from any decisions which may be taken in the Security Council.

154. The PRESIDENT (translated from Russian): If the members of the Council do not object, I shall give the floor to the representative of Guinea, after that we shall decide the further course of our work. However, the Secretary-General has asked for the floor.

155. The SECRETARY-GENERAL: Mr. President, I just wanted to ask you to grant me a few minutes, after the representative of Guinea, for a clarification.

156. Mr. TOURE Ismaël (Guinea) (translated from French): In exercising my right of reply, I should like to say a few words regarding the statement made by the young man who calls himself the representative of the Republic of the Congo and who, so far as I am concerned, merely represents the power illegally exercised by the so-called commissioners-general. I must admit that the young man gave me the impres-

au Congo comme un coup grave porté non seulement au peuple congolais, mais aussi à la cause de la paix, à celle des relations d'égalité dans le monde et à tout ce que les Nations Unies représentent. Ceux qui portent la responsabilité de l'activité des Nations Unies au Congo est d'autant plus grande et plus particulièrement la responsabilité de ceux qui, guidés par des intérêts étroits, jouent un jeu extrêmement irresponsable et dangereux.

149. Et surtout, que nul ne célèbre trop tôt sa victoire. Bien morne est ce triomphe et bien fragile est cette victoire; ils ne peuvent durer longtemps. De nouvelles secousses encore plus graves et profondes viendront d'elles-mêmes, et très vite; celui qui sème le vent récolte la tempête. Nous croyons néanmoins que la raison et les intérêts communs prendront le dessus.

150. Ne nous leurrons pas. De nouvelles solutions et de nouvelles mesures rapides et énergiques s'imposent. L'aggravation de la crise au Congo et autour de ce pays équivaudrait à une aggravation de la crise sur le continent africain tout entier. Cela peut engendrer des conséquences internationales incalculables. Nous pouvons encore l'empêcher.

151. Maintes fois dans le passé, l'Organisation des Nations Unies a réussi à surmonter des obstacles et à trouver la juste voie de la solution constructive et pacifique de situations complexes et dangereuses.

152. Cela, nous en sommes convaincus, n'était pas le fait du hasard. En dépit de toutes les tendances négatives et de toutes les résistances, la marche des événements est guidée par une logique inexorable vers de nouvelles relations de caractère plus progressif entre les peuples et les Etats. L'Organisation des Nations Unies détient une place extrêmement importante dans le cadre de cette évolution. Le Gouvernement yougoslave a le ferme espoir que l'ONU ne trahira pas, dans le cas du Congo non plus, les espérances que l'humanité tout entière, ardemment désireuse de paix, place en elle en ce moment.

153. En raison de tout ce que je viens de dire ici, c'est-à-dire à cause du caractère grave de la situation au Congo, j'ai reçu l'instruction formelle de mon gouvernement — et c'est pour cela qu'il m'a envoyé ici — de demander la réunion urgente de l'Assemblée générale, indépendamment des décisions pouvant être prises au Conseil de sécurité.

154. Le PRESIDENT (traduit du russe): Si les membres du Conseil n'y voient pas d'objection, je donnerai la parole, au représentant de la Guinée, après quoi nous déciderons de la suite de nos travaux. Cependant, je donne tout d'abord la parole au Secrétaire général qui vient de demander.

155. Le SECRETAIRE GENERAL (traduit de l'anglais): Je voudrais simplement vous prier, Monsieur le Président, de m'accorder quelques minutes, après l'intervention du représentant de la Guinée, pour apporter une simple précision.

156. M. TOURE Ismaël (Guinée): Je voudrais, dans le cadre du droit de réponse, dire deux mots à la suite de l'intervention du jeune homme qui se dit représentant de la République du Congo et qui, pour moi, n'est que le représentant du pouvoir illégal des commissaires dits généraux. Je voudrais dire très honnêtement que ce jeune homme m'a fait l'impression d'aimer sincèrement son pays, mais d'avoir été arraché à ses

sion that he sincerely loved his country, but that he had been dragged away from his studies and put to work too early. And advantage has certainly been taken of his political inexperience, which he himself admitted here very frankly, to make him do things which may have far-reaching consequences; I will say no more on that point. I sincerely hope that one day he will understand that politics, which he has apparently left to the politicians of his country, are of the greatest importance in certain circumstances.

157. I should also like to add, to reassure him, that we have left the Congo because we felt that present circumstances make it impossible for our contingent to play its proper role. According to its mandate, which was also the mandate of the United Nations, its role was to assist the Government of the Congo in maintaining all its institutions and safeguarding its independence; in other words, to put an end to Belgian aggression and to enable the country to go forward on the basis of its normal institutions and with the active support of the people. We feel that now there can be no more talk of pacification, for there is no government, and we know that the worst enemies of the country control the illegal institutions which are operating there. This young man is a part of one of those institutions. I am sure that at heart he loves his country and is sincere, but I would like to tell him, very simply, that the best advisers for the patriotic citizens of a country which has attained independence through the efforts of its people, are by no means those who exercised that domination for eighty years, who were responsible for the country being strong economically, yet remaining poor itself, and who committed aggression against it on the morrow of its liberation with a view to destroying by some means all that it had just obtained; namely, liberty, sovereignty and the possibility of resuming control of its own interests.

158. The PRESIDENT (translated from Russian): If the Secretary-General does not object, I shall call on the representative of the United Arab Republic.

159. Mr. ASHA (United Arab Republic): The representative of the Congo referred to my country in his last intervention. If I understood him correctly he said that my Government has nationalized Belgian property because our diplomatic mission was expelled from Leopoldville. He added that, if we consider that the property valued at \$10 million and he mentioned the figure \$10 million, was stolen by Belgium from the Congo, we can give this money either to the Congo or to the United Nations to make up the cost for one month. He also said that we have committed a blunder, with some other African States, in deciding to withdraw our troops from the Congo.

160. Well, as far as the nationalization of Belgian property and paying the alleged value of that property of \$10 million is concerned, I must tell him that this is a matter which is the sole concern of my country, and not his country, nor anybody else. He would be well advised if he refrained in the future from attempting to meddle in our own affairs.

161. With respect to the second point, that is, the withdrawal of our troops, the Foreign Minister of my country, Mr. Fawzi, stated our position very clearly

études trop tôt et lancé dans une galère. Et certainement on a dû profiter de son inexpérience politique, que lui-même a avouée ici très sincèrement, pour lui faire faire des choses qui sont lourdes de conséquences; je n'en dirai pas plus. Je lui souhaite vivement de comprendre un jour que la politique qu'il semble avoir laissée aux hommes politiques de son pays a une importance capitale dans certaines circonstances.

157. Je voudrais aussi ajouter, pour le rassurer, que nous avons quitté le Congo parce que nous avons estimé que le rôle que devait jouer notre contingent est devenu impossible dans les circonstances actuelles. Ce rôle était, selon le mandat qui a été celui des Nations Unies, d'aider le Gouvernement du Congo à maintenir toutes ses institutions et à sauvegarder son indépendance, donc mettre fin à l'agression belge et permettre au pays de démarrer dans le cadre de ses institutions normales, avec le soutien actif du peuple. Nous considérons qu'aujourd'hui on ne peut plus parler de pacification — il n'y a pas de gouvernement, n'est-ce pas? — et nous savons que les pires ennemis de ce pays ont la haute main sur les institutions illégales qui y fonctionnent. Ce jeune homme fait partie d'une de ces institutions. Je suis sûr qu'au fond de lui-même il aime son pays, il est sincère, mais je voudrais lui dire, bien simplement que, pour un pays qui a accédé à l'indépendance grâce à l'effort de son peuple, ceux qui ont exercé leur domination pendant 80 ans, ceux qui ont fait que ce pays tout en étant une grande puissance économique est resté pauvre lui-même et ceux qui ont commis contre lui une agression au lendemain de sa libération pour pouvoir en quelque sorte annuller ce qu'il venait d'obtenir, c'est-à-dire la liberté, la souveraineté, la possibilité de reprendre en main tous ses intérêts, ceux-là sont loin d'être les meilleurs conseillers des hommes et des nationalistes de ce pays.

158. Le PRESIDENT (traduit du russe): Si le Secrétaire général n'y voit pas d'objection, je donnerai la parole au représentant de la République arabe unie.

159. M. ASHA (République arabe unie) [traduit de l'anglais]: Le représentant du Congo dans sa dernière intervention a parlé de mon pays. Si je l'ai bien compris, il a déclaré que mon gouvernement avait nationalisé les biens belges parce que notre mission diplomatique avait été expulsée de Léopoldville. Il a ajouté que si nous estimions que des biens évalués à 10 millions de dollars — il a bien énoncé le chiffre de 10 millions de dollars — avaient été volés par les Belges au Congo, nous pouvions donner ces fonds soit au Congo lui-même, soit à l'Organisation des Nations Unies, afin de participer au règlement de la note d'un mois. Il a également déclaré que nous avions commis une maladresse, comme d'autres Etats africains, en décidant de retirer nos troupes du Congo.

160. En ce qui concerne la nationalisation des biens belges et le paiement de leur montant évalué à 10 millions de dollars, je dois lui dire que c'est là une question qui intéresse uniquement mon pays, et non le sien, ni aucun autre. Il serait bon qu'il s'abstienne à l'avenir de se mêler de nos propres affaires.

161. Quant au second point, c'est-à-dire le retrait de nos troupes, le Ministre des affaires étrangères de mon pays, M. Fawzi, a très clairement défini

before this Council at the 916th meeting. I have nothing to add to what he said. But whether it was a mistake or not, it is not the concern of the representative of the Congo.

162. The PRESIDENT (translated from Russian): With the consent of the Secretary-General I shall call on the representative of the Congo.

163. Mr. CARDOSO (Congo, Leopoldville) (translated from French): I thank you, Mr. President, and I also thank the Secretary-General for having been good enough to let me speak before him, but I merely want to reply to what might at best be called a lack of courtesy. I believe that the representative of Guinea is as young as I am, or nearly so, and he cannot treat the representative of a country as a mere youngster. Young I am, but one's years are not the measure of one's worth. I am surprised, moreover, that so much eloquence should be displayed and so much breath expended on such flighty ideas. I was almost going to say that it was through bad counsel from Guinea that Lumumba has fallen, that it is because of these men who advised him and who led him on the path of extremism that he is where he is today.

164. I shall say no more, for I do not wish to engage in politics. I leave that to the representative of Guinea.

165. As to the reply of the representative of the United Arab Republic to the effect that the question of nationalization is his own country's concern, I say that of course that is your concern. I need not dwell on that, but I hope that you too will leave to the Congolese what is their concern, because it is for them to attend to their own affairs, just as it is not their duty to attend to yours.

166. The PRESIDENT (translated from Russian): I now call upon the Secretary-General.

167. The SECRETARY-GENERAL: The Foreign Minister of Yugoslavia referred to the situation in Stanleyville. I am sorry to say that the threat was a very real one. It was overcome, thanks to energetic and wise action, especially by the Ethiopians. I am not sure that it has been overcome for more than a short while, so the reality is still facing us.

168. It was hinted, I do not think by the Foreign Minister of Yugoslavia but by an earlier speaker in the debate, that there might be an element of discrimination, the United Nations showing greater concern for the group threatened in the Stanleyville situation than for other ethnic groups. I can assure the members of the Council that the protection which we tried to give to the population in Stanleyville, who happen to be white, was exactly the same as that which, for example, we tried to give at an earlier stage to the Baluba. I cannot agree that we, any of us, have ever made any racial distinctions in the policy which has been developed. It is true, as the representative of Guinea said, that we had lifted some of the protection in Leopoldville. He will observe that the main change is that we no longer protect President Kasa-Vubu.

notre position devant le Conseil à sa 916ème séance. Je n'ai rien à ajouter à ce qu'il a dit. Mais qu'il s'agisse ou non d'une maladresse, cela ne concerne en rien le représentant du Congo.

162. Le PRESIDENT (traduit du russe): Avec l'assentiment du Secrétaire général, je vais encore donner la parole au représentant du Congo.

163. M. CARDOSO (Congo [Léopoldville]): Je vous remercie, Monsieur le Président, et je remercie aussi le Secrétaire général d'avoir bien voulu me laisser parler avant lui, mais c'est pour répondre à ce que l'on peut qualifier pour le moins d'un manque de politesse. Je crois que le représentant de la Guinée est aussi jeune que moi ou à peu près, et il ne peut pas traiter le représentant d'un pays de simple jeune homme. Jeune, je le suis, mais "aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années". Et je m'étonne qu'on puisse faire montre de tant d'éloquence et user tant de salive au service de tant de velléités. J'allais presque dire que c'est à cause des mauvais conseils de la Guinée qu'aujourd'hui Lumumba est tombé, c'est à cause de ces hommes qui l'ont conseillé et qui l'ont emmené sur les pistes de l'extrémisme qu'il est maintenant ce que vous connaissez.

164. Je ne veux pas insister davantage, je ne veux pas faire de la politique, je laisse celle-ci au représentant de la Guinée.

165. Quant à la réponse du représentant de la République arabe unie selon laquelle la question de la nationalisation intéresse son pays, bien entendu ce sont là vos intérêts. Je n'ai pas à insister davantage là-dessus, mais j'espère aussi que vous laisserez aux Congolais ce qui les intéresse, car c'est à eux et non pas à vous qu'il appartient de s'occuper de leurs affaires, de même qu'il n'ont pas à s'occuper des vôtres.

166. Le PRESIDENT (traduit du russe): La parole est au Secrétaire général.

167. Le SECRETAIRE GENERAL (traduit de l'anglais): Le Ministre des affaires étrangères de Yougoslavie a parlé de la situation à Stanleyville. Je regrette d'avoir à le dire, mais la menace était des plus sérieuses. Elle a été surmontée grâce à l'action énergique et sage menée, en particulier, par les Ethiopiens. Je ne suis pas sûr qu'elle soit définitivement écartée et nous devons regarder la réalité en face.

168. Un des précédents orateurs — je ne pense pas que ce soit le Ministre des affaires étrangères de Yougoslavie — a laissé entendre qu'il y avait peut-être là un élément de discrimination, les Nations Unies manifestant plus d'inquiétude pour le groupe menacé de Stanleyville que pour d'autres groupes ethniques. Je puis donner aux membres du Conseil l'assurance que la protection que nous avons essayé de fournir à la population de Stanleyville — qui se trouve être de race blanche — était exactement la même, par exemple, que celle que nous avions tenté d'offrir auparavant aux Baluba. Je ne peux laisser dire que l'un quelconque d'entre nous ait pratiqué la moindre discrimination raciale dans l'application de notre politique. Il est vrai, ainsi que l'a dit le représentant de la Guinée, que nous avons supprimé certaines mesures de protection à Léopoldville: en particulier, comme il pourra le constater, nous n'assurons plus la protection du président Kasa-Vubu. C'est là le principal changement.

169. There is one further point I may cover in these few minutes, and that is the question about our policy regarding disarming and co-operation before and after early September. We never proposed or tried to get disarming before early September. Such disarming as took place took place in response to an appeal from Mr. Lumumba's Central Government and on a voluntary basis. The matter was raised by me regarding groups of the Armée nationale congolaise which had broken away from their command in south Kasai and were pursuing a kind of private warfare against the Baluba. Later on, as everybody knows, the question of disarming has been raised from other quarters and for other reasons.

170. As regards co-operation, we had it on a technical level with great intensity up to early September. It is after early September that we have found it increasingly difficult to have such co-operation.

171. The PRESIDENT (translated from Russian): Before we proceed to discuss the question of our future work, I shall, if the members of the Council do not object, call upon the representative of Guinea who has asked to be allowed to exercise his right of reply.

172. Mr. TOURE Ismaël (Guinea) (translated from French): The Secretary-General has given us an explanation, for which I am very grateful to him, regarding the recent United Nations decision not to continue to assume responsibility for the protection of Congolese politicians, particularly the Congolese Chief of State, Mr. Kasa-Vubu. If my delegation were to give an opinion, it would be that that decision by the United Nations is to be regarded as most regrettable. In view of the division which obtains in that country, we believe that the United Nations could quite properly undertake to provide protection at least temporarily, until a solution is found, for the most important leaders of the Congo, particularly members of Parliament and ministers, who are entitled to immunity.

173. If the United Nations to some extent leaves that task to the local authorities at Leopoldville and is not itself prepared to perform it, the rule must be a general one, because we are sure that in the Oriental Province, too, there are provincial authorities who ought to assume responsibility. If the United Nations will not in future provide protection for citizens, except for those employed in United Nations operations, I do not see on what basis it can justify protection for a group of citizens who, in every case, are subject to the jurisdiction of the local authorities.

174. This is completely incomprehensible, especially since no one could complain if the United Nations decided to give protection to members of Parliament, ministers, or at least to the Chief of State. That would not offend anyone, and would not involve any misinterpretation of the Charter or of the mission undertaken by the United Nations in the Congo.

175. The PRESIDENT (translated from Russian): I shall now venture to suggest how the Council should continue its work. We have now come to the end of our discussion and our general exchange of views on the matters which were raised in the course of that discussion; to some extent we have also exchanged views on the draft resolutions. It seems to me that

169. Il me reste encore une question à traiter ici brièvement: celle de notre politique en matière de désarmement et de coopération avant et après les premiers jours de septembre. Nous n'avons jamais proposé ou tenté un désarmement avant le début de septembre. Le désarmement qui s'est produit répondait à un appel du gouvernement central de M. Lumumba et s'effectuait sur une base volontaire. La question a été posée par moi-même au sujet de groupes de l'Armée nationale congolaise qui avaient échappé à l'autorité de leurs chefs dans le Sud-Kasai et poursuivaient une sorte de guerre privée contre les Baluba. Par la suite, comme tout le monde le sait, la question du désarmement a été soulevée dans d'autres milieux et pour d'autres raisons.

170. Quant à la coopération, elle s'est manifestée très activement sur le plan technique jusqu'aux premiers jours de septembre. C'est après le début de ce mois que nous avons éprouvé de plus en plus de difficultés à l'obtenir.

171. Le PRESIDENT (traduit du russe): Avant de passer à l'examen de la suite de nos travaux, je donne la parole au représentant de la Guinée qui désire exercer son droit de réponse. Je pense qu'il n'y aura pas d'objection de la part des membres du Conseil.

172. M. TOURE Ismaël (Guinée): Le Secrétaire général vient de nous donner une précision dont je lui suis très reconnaissant en ce qui concerne la décision récente de l'ONU de ne plus assurer la protection des hommes politiques congolais, en particulier du chef de l'Etat congolais, M. Kasa-Vubu. Si ma délégation a un avis à donner, ce serait de considérer comme très regrettable cette décision. Étant donné la division qui règne dans ce pays, nous pensons qu'il serait plutôt tout à fait du rôle des Nations Unies d'assurer provisoirement, jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée, la protection des principaux dirigeants du Congo, en particulier des députés et des ministres, qui sont couverts par l'immunité.

173. Si l'Organisation des Nations Unies laisse ce soin, à Léopoldville, en quelque sorte aux autorités locales et ne veut plus l'assumer elle-même, il faut que la règle soit générale. Parce que nous sommes sûrs que, dans la province de l'Est, il y a des autorités provinciales qui ont aussi des responsabilités à assumer. Si l'ONU, en dehors du personnel qui agit dans le cadre de l'intervention des Nations Unies, ne veut plus protéger les citoyens, je ne vois pas sur quelle base peut se justifier la protection d'un groupe de citoyens qui, dans tous les cas, relève de l'autorité totale.

174. Ceci est tout à fait incompréhensible, d'autant plus que personne n'en voudrait aux Nations Unies de décider qu'elles protégeront les parlementaires, les ministres, à tout le moins le chef de l'Etat. Ceci ne choquerait personne, ne serait nullement une interprétation abusive de la Charte et de la mission reçue par l'Organisation au Congo.

175. Le PRESIDENT (traduit du russe): Je me permets de vous faire quelques propositions concernant la suite de nos travaux. Il apparaît clairement que nous approchons de la fin de nos délibérations et de nos échanges de vues sur les questions qui ont été évoquées pendant ces délibérations; dans une certaine mesure, nous avons également parlé des projets de

we can now come closer to the adoption of decisions. We may need to hear a few more statements on the draft resolutions or in exercise of the right of reply, but it may perhaps be possible for us to end our work on this item today. I should like to propose that we should now recess and meet again at 8.30, or at 9 p.m. so that we may be able to complete our work at tonight's meeting.

176. If there are any other ideas I shall be glad to hear them, but I hardly think it would be right for us to protract further the discussion of this matter, which is of an urgent nature.

177. Sir Claude COREA (Ceylon): I fully agree that this debate should be brought to a conclusion as speedily as possible, because it is necessary to come to some decision with regard to the situation in the Congo. At the same time, I think we realize fully the importance of the subject we are discussing and the importance of reaching a decision which, as far as is possible, would be acceptable to the Council as a whole and would deal satisfactorily and effectively with the situation existing in the Congo.

178. As the President and members of this Council are aware, a further draft resolution has been under preparation and has been a subject of consultation among a number of members of this Council and some representatives who have been good enough to attend this meeting in order to give us the benefit of their views. It has not been possible to complete these consultations because of the fact that a weekend has just intervened and because of other circumstances.

179. I very much regret to make this the reason for suggesting that, instead of continuing our meeting tonight, we have a meeting tomorrow night to finish this off completely. By that time, the draft resolution will have received consideration by all of us, and we will then be in a position to express our views fully as to which draft resolution would appear to meet the needs of the situation.

180. For that reason, and for that reason alone, in spite of the fact that it goes against my own wish to conclude this matter soon, I would suggest that we meet tomorrow night, instead of tonight, so that we may finish this matter without difficulty.

181. The PRESIDENT (translated from Russian): I take it that there are two proposals: one that we meet this evening, the other that we meet tomorrow evening. It seems that we shall have to take a vote.

182. I quite understand the position of the representative of Ceylon but, for my own part, I think that in view of all the difficulties we now face we should make every effort to complete our discussion of this item today. If there are no objections, therefore, I shall call for a vote, so that we may decide without wasting any time.

183. Sir Claude COREA (Ceylon): Mr. President, I did not want to have two draft resolutions put to a vote on a matter of this kind. You made a different suggestion, either as President or as representative of the Soviet Union. I took yours only as a suggestion.

résolutions qui ont été soumis. Je crois donc que nous pouvons nous rapprocher d'une décision. Peut-être nous faudra-t-il encore entendre certaines déclarations au sujet des projets de résolutions et certaines réponses. Mais nous pourrions peut-être arriver à une décision aujourd'hui. Je vous propose d'arrêter maintenant nos travaux et de nous retrouver à 20 h 30 ou à 21 heures pour en terminer avec cette question en séance de nuit.

176. Si des représentants ont d'autres propositions à soumettre, je serais naturellement tout prêt à les entendre, mais je crois qu'il ne serait guère judicieux de faire traîner davantage l'examen de cette question urgente.

177. Sir Claude COREA (Ceylan) [traduit de l'anglais]: Je suis entièrement d'accord avec le Président pour reconnaître que ce débat doit être mené à sa conclusion le plus rapidement possible, car il faut arriver à une décision en ce qui concerne la situation au Congo. D'autre part, je crois que nous comprenons tous fort bien l'importance de la question que nous discutons et la nécessité de prendre une décision, qui, autant que possible, soit acceptable à l'ensemble du Conseil, tout en réglant de manière satisfaisante la situation dans ce pays.

178. Comme le Président et les membres du Conseil le savent déjà, un nouveau projet de résolution est en cours de préparation, et a fait l'objet de consultations entre plusieurs membres du Conseil et quelques représentants qui ont bien voulu assister à cette séance pour nous faire bénéficier de leur avis. Les consultations ne sont pas encore terminées en raison du week-end et de certaines autres circonstances.

179. Je regrette vivement de vous demander, en conséquence, si nous ne pourrions au lieu de prolonger cette séance, nous réunir demain soir, et liquider entièrement la question. Le nouveau projet de résolution aura dans l'intervalle, été examiné par tous les membres du Conseil et nous serons en mesure de savoir exactement quel est celui qui convient le mieux, étant donné la situation.

180. Pour cette raison, et pour cette raison seulement, malgré mon propre désir de voir les débats se terminer aussi vite que possible, je propose que nous nous retrouvions demain soir, au lieu de ce soir; nous pourrons alors en finir sans difficulté.

181. Le PRESIDENT (traduit du russe): Si je comprends bien, nous sommes saisis de deux propositions, l'une tendant à siéger ce soir, et l'autre à nous réunir demain soir. Il semble que nous aurons à voter.

182. Je comprends fort bien la position du représentant de Ceylan, mais de mon côté je crois qu'après avoir donné toutes les difficultés que nous éprouvons maintenant, nous pourrions faire un effort et en terminer aujourd'hui avec la discussion de cette question. Dans ces conditions, s'il n'y a pas d'objection, je vais mettre aux voix ces deux propositions de façon à ne pas perdre de temps.

183. Sir Claude COREA (Ceylan) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, je ne souhaitais pas voir deux projets de résolution mis aux voix sur une question de ce genre. Vous aviez fait une autre proposition, à titre de Président ou à titre de représentant de l'Union soviétique. Je l'ai considérée comme une simple suggestion.

184. I was impelled entirely by the feeling that in an important matter of this kind we should make an attempt to get a resolution adopted by the Council which might be helpful, and that we should avoid the possibility of ending all this long discussion without any resolution at all, or without any suitable action being taken.

185. You, Mr. President, are fully aware of the fact that a draft resolution has been prepared by me. I have taken a great deal of trouble over it, in consultation with a large number of representatives of many countries. But the difficulty is, that the situation in the Congo is such, that we cannot yet find a draft resolution which is generally acceptable to as large a number as we would like to get, in order to win the approval of the Council itself. I think that it is a search that is worth while. Not for the sake of gaining time by half a day or another day should we deprive ourselves of the possibility of finding a draft resolution which might win the acceptance of the whole of this Council, or a large section of it.

186. If that is not to be allowed, I do not want a vote taken, unless the other members wish it. I would rather not put forward the draft resolution; but I shall be depriving myself and I shall be depriving the members of the Council of the possibility of considering a well-thought-out proposal, which might have the chance of winning the support of the Council.

187. It was inspired by that motive that I tried to prepare a draft resolution. I have prepared a draft resolution, as you, Mr. President, are well aware. That draft resolution has been receiving consideration at the hands of a very large number of delegates; but it is not ready, in my opinion, to be submitted at this stage, because I have not secured that amount of agreement which would justify me in submitting it to the Council.

188. That is the position. That is the reason why I suggested that we might meet tomorrow and finish this off. I leave it entirely in your hands, Mr. President.

189. Mr. SLIM (Tunisia) (translated from French): I wish to speak mainly in order to support the Ceylonese representative's proposal. We have come to a point where we must end our debate by a decision for which a large majority of the Council might vote, and which might at the same time be of value as a contribution to the remedying of the present serious situation in the Congo.

190. I hesitated for a few moments before putting this view of my delegation, because I know that, however serious the Congo situation may be, we have been faced, especially for the last forty-eight hours, by a far more serious situation in another country, in respect of which the First Committee now has an important problem before it.

191. I know that the situation in Algeria, especially as it has developed over the past forty-eight hours, may lead to a Security Council debate, and I have been torn between two possible courses; either to agree with our President's suggestion that we dispose of this Congo question tonight, so that we can concentrate on taking a useful part in the debate of the First Committee, or to support the proposal of the Ceylonese representative, that our debate should lead to a deci-

184. Je suis uniquement inspiré par le sentiment que, dans une question aussi grave, nous devrions faire un effort pour que le Conseil de sécurité adopte une résolution qui soit d'une réelle utilité; il faudrait éviter que cette longue discussion se termine sans l'adoption d'une résolution ou de mesures appropriées.

185. Vous êtes parfaitement au courant, Monsieur le Président, des efforts que j'ai déployés pour mettre au point un projet de résolution. Je me suis donné beaucoup de peine et j'ai consulté un bon nombre de représentants de divers pays. La situation au Congo est telle que nous n'arrivons pas encore à trouver une formule qui puisse être acceptée par le plus grand nombre possible de représentants pour obtenir ensuite l'approbation du Conseil lui-même. Je crois pourtant qu'il vaut la peine de poursuivre cet effort. Pour gagner une demi-journée ou une journée nous n'avons pas le droit de renoncer à la possibilité de trouver une formule acceptable pour l'ensemble du Conseil ou du moins pour la majorité de ses membres.

186. Si tel n'est pas votre avis, je ne demande pas que cette proposition soit mise aux voix, sauf si d'autres délégations le désirent. Je préférerais alors renoncer à ce projet de résolution; mais en agissant ainsi, je me priverais moi-même et je priverais les autres membres du Conseil de la possibilité d'examiner une proposition mûrement réfléchie, qui pourrait avoir des chances de recueillir l'approbation du Conseil.

187. C'est pour ce motif que j'ai tenté de rédiger un projet de résolution et je l'ai effectivement préparé, comme vous le savez. Un grand nombre de représentants l'ont examiné, mais, à mon avis, il n'est pas encore prêt à être mis aux voix, car je n'ai pas encore obtenu un nombre d'approbations suffisant pour que je puisse en saisir actuellement le Conseil.

188. Voilà quelle est la situation. Telle est la raison pour laquelle je suggérais que nous nous réunissions demain pour terminer la discussion. Mais je m'en remets entièrement à vous, Monsieur le Président.

189. M. Mongi SLIM (Tunisie): J'interviens surtout pour soutenir la proposition du représentant de Ceylan. Nous sommes arrivés à un point où nous devons terminer nos débats par une décision qui pourrait recueillir le vote d'une large majorité des membres du Conseil et qui pourrait être en même temps utile au règlement de la grave situation qui règne actuellement au Congo.

190. Avant de donner cet avis de ma délégation, j'ai hésité pendant quelques instants parce que je sais que, quelle que soit la gravité de la situation au Congo, nous sommes, depuis 48 heures surtout, en face d'une situation beaucoup plus grave, dans un pays au sujet duquel la Première Commission est saisie d'un important problème.

191. Je sais que la situation qui se développe en Algérie, surtout depuis 48 heures, pourrait peut-être faire l'objet d'un débat au Conseil de sécurité et j'hésite entre deux possibilités: soit me déclarer d'accord avec la proposition du Président d'en finir ce soir avec cette question du Congo, afin d'avoir l'esprit libre pour continuer un débat fructueux à la Première Commission, soit me rallier à la proposition du représentant de Ceylan, tendant à permettre à notre débat de

sion which would deal effectively with the situation existing in the Congo.

192. I finally decided—with respect, Mr. President—in favour of Sir Claude's proposal, because I think, after all, that the Council—an essential and perhaps the most important organ of the United Nations—should conclude its discussions with a genuine and substantial resolution which can have its effect on the situation, without in any way interfering with the debate now taking place in the First Committee on the situation in Algeria, in regard to which a conclusion, possibly far more important, will have to be reached.

193. Mr. LEWANDOWSKI (Poland): Perhaps I could help with a suggestion addressed both to the representatives of Ceylon and Tunisia. We already have before us two proposals which might provoke some discussion. There may perhaps be a procedural discussion and further statements may be made. Perhaps these could be ready by tonight, at the time we finish with the two proposals which would have priority; then we could do all the work tonight, if that meets with the approval of the Council.

194. The PRESIDENT (translated from Russian): Does anyone else wish to speak? I have listened carefully to all the considerations advanced just now by the representatives of Ceylon, Tunisia and Poland and I have come to the conclusion that the Council itself must decide this matter. I should not like to assume the responsibility of taking a personal decision on the question, since it not only has significance from the procedural point of view, but also has great significance from the stand point of substance. I have in mind particularly the considerations expressed by the representative of Tunisia. I would ask the members of the Council to express their views by means of a simple vote on whether we should meet today or tomorrow.

195. I shall put to the vote the proposal that we should meet tonight at 9 p.m.

A vote was taken by show of hands.

In favour: Poland, Union of Soviet Socialist Republics.

Against: Argentina, Ceylon, China, Ecuador, France, Italy, Tunisia, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

The proposal was rejected by 9 votes to 2.

196. The PRESIDENT (translated from Russian): In the circumstances I think that the only thing to do is to decide to meet at 8.30 p.m. tomorrow, as there is no other time we can do so in view of the plenary meeting of the General Assembly.

It was so decided.

The meeting rose at 7.15 p.m.

se terminer sur une base sérieuse qui peut être profitable pour la solution de la situation au Congo.

192. J'ai fini pourtant par me rallier, avec votre permission, Monsieur le Président, à la proposition de sir Claude Corea, parce que j'estime, malgré tout, que le Conseil, qui constitue un organe essentiel, peut-être le plus important, de notre organisation, se doit, à la fin de ses débats, d'aboutir à une résolution honnête, sérieuse, qui puisse modifier la situation, sans, pour cela, troubler en aucune façon un débat sérieux qui doit aboutir à une conclusion, beaucoup plus importante peut-être, sur la situation en Algérie, et qui se déroule actuellement à la Première Commission.

193. M. LEWANDOWSKI (Pologne) [traduit de l'anglais]: Qu'il me soit permis d'adresser aux représentants de Ceylan et de la Tunisie une suggestion utile. Nous sommes déjà saisis de deux propositions qui risquent de soulever quelque discussion. Il y aura peut-être un débat de procédure et d'autres déclarations. Peut-être seront-elles prêtes ce soir au moment où nous en finirons avec les deux propositions qui ont la priorité; dans ce cas, nous pourrions terminer notre travail ce soir même, avec l'approbation du Conseil.

194. Le PRESIDENT (traduit du russe): Quelqu'un veut-il encore intervenir? J'ai écouté avec la plus grande attention les considérations exposées par les représentants de Ceylan, de la Tunisie et de la Pologne. J'en arrive à conclure que c'est le Conseil lui-même qui doit trancher la question. Je ne voudrais pas assumer la responsabilité d'une décision unilatérale car il ne s'agit pas seulement d'une question de procédure; cela est important également quant au fond. Je tiens tout spécialement compte des considérations exposées par le représentant de la Tunisie. Voilà pourquoi je vais prier les membres du Conseil de bien vouloir voter d'abord sur les propositions tendant à siéger aujourd'hui, ou demain soir.

195. Je vais mettre aux voix la proposition tendant à nous réunir ce soir à 21 heures.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour: Pologne, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Votent contre: Argentine, Ceylan, Chine, Équateur, France, Italie, Tunisie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.

Par 9 voix contre 2 la proposition est rejetée.

196. Le PRESIDENT (traduit du russe): Dans ces conditions, je crois que la seule solution est de décider de nous réunir demain, à 20 h 30; il n'y a pas d'autre heure possible étant donné les séances plénaires de l'Assemblée générale.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 19 h 15.

DISTRIBUTORS FOR UNITED NATIONS PUBLICATIONS

DÉPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

ARGENTINA-ARGENTINE

Editorial Sudamericana, S.A., Alsina 500,
Buenos Aires.

AUSTRALIA-AUSTRALIE

Melbourne University Press, 369 Lonsdale Street, Melbourne C. I.

AUSTRIA-AUTRICHE

Gerold & Co., Graben 31, Wien, 1.
B. Wüllerstorff, Markus Sittikusstrasse 10,
Salzburg.

BELGIUM-BELGIQUE

Agence et Messageries de la Presse,
S.A., 14-22, rue du Persil, Bruxelles.

BOLIVIA-BOLIVIE

Librería Selecciones, Casilla 972, La Paz.

BRAZIL-BRESIL

Livraria Agir, Rua México 98-B, Caixa Postal 3291, Rio de Janeiro.

BURMA-BIRMANIE

Curator, Govt. Book Depot, Rangoon.

CAMBODIA-CAMBODGE

Entreprise khmère de librairie, Imprimerie & Papeterie Sarl, Phnom-Penh.

CANADA

The Queen's Printer/Imprimeur de la Reine, Ottawa, Ontario.

CEYLON-CEYLAN

Lake House Bookshop, Assoc. Newspapers of Ceylon, P.O. Box 244, Colombo.

CHILE-CHILI

Editorial del Pacífico, Ahumada 57,
Santiago.

Librería Ivens, Casilla 205, Santiago.

CHINA-CHINE

The World Book Co., Ltd., 99 Chung King Road, 1st Section, Taipei, Taiwan.
The Commercial Press, Ltd., 211 Honan Rd., Shanghai.

COLOMBIA-COLOMBIE

Librería Buchholz, Av. Jiménez de Quesada 8-40, Bogotá.

COSTA RICA

Imprenta y Librería Trejos, Apartado 1313, San José.

CUBA

La Casa Belga, O'Reilly 455, La Habana.

CZECHOSLOVAKIA-TCHECOSLOVAQUIE

Ceskoslovenský Spisovatel, Národní Třída 9, Praha 1.

DENMARK-DANEMARK

Ejnar Munksgaard, Ltd., Nørregade 6,
København, K.

DOMINICAN REPUBLIC-REPUBLIQUE DOMINICAINE

Librería Dominicana, Mercedes 49, Ciudad Trujillo.

ECUADOR-EQUATEUR

Librería Científica, Casilla 362, Guayaquil.

EL SALVADOR-SALVADOR

Manuel Navas y Cía., 1a. Avenida sur 37, San Salvador.

ETHIOPIA-ETHIOPIE

International Press Agency, P.O. Box 120, Addis Ababa.

FINLAND-FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu,
Helsinki.

FRANCE

Editions A. Pédone, 13, rue Soufflot,
Paris (V^e).

GERMANY-ALLEMAGNE

R. Eisenschmidt, Schwanthaler Str. 59,
Frankfurt/Main.

Elwert und Meurer, Hauptstrasse 101,
Berlin-Schöneberg.

Alexander Horn, Spiegelgasse 9, Wiesbaden.

W. E. Saarbach, Gertrudenstrasse 30,
Köln (1).

GHANA

University Bookshop, University College of Ghana, Legon, Accra.

GREECE-GRECE

Kauffmann Bookshop, 28 Stadion Street,
Athènes.

GUATEMALA

Sociedad Económico-Financiero, 6a. Av.
14-33, Guatemala City.

HAITI

Librairie "À la Caravelle", Port-au-Prince.

HONDURAS

Librería Panamericana, Tegucigalpa.

HONG KONG - HONG-KONG

The Swindon Book Co., 25 Nathan Road,
Kowloon.

ICELAND-ISLANDE

Bokaverzilun Sigfusar Eymundssonar H.

F., Austurstræti 18, Reykjavik.

INDIA-INDE

Orient Longmans, Calcutta, Bombay, Madras, New Delhi and Hyderabad.

Oxford Book & Stationery Co., New Delhi and Calcutta.

P. Varadachary & Co., Madras.

INDONESIA-INDONÉSIE

Pembangunan, Ltd., Gunung Sahari 84,
Djakarta.

IRAN

Guity, 482 Ferdowsi Avenue, Teheran.

IRAQ-IRAK

Mackenzie's Bookshop, Baghdad.

IRELAND-IRLANDE

Stationery Office, Dublin.

ISRAEL

Blumstein's Bookstores, 35 Allenby Rd.
and 48 Nachlat Benjamin St., Tel Aviv.

ITALY-ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni, Via Gino Capponi 26, Firenze, & Via D. A. Azuni 15/A, Roma.

JAPAN-JAPON

Maruzen Company, Ltd., 6 Tori-Nichome,
Nihonbashi, Tokyo.

JORDAN-JORDANIE

Joseph I. Bahous & Co., Dar-ul-Kutub,
Box 66, Amman.

KOREA-COREE

Eul-Yoo Publishing Co., Ltd., 5, 2-KA,
Chongno, Seoul.

LEBANON-LIBAN

Khayat's College Book Cooperative,
92-94, rue Bliss, Beyrouth.

LUXEMBOURG

Librairie J. Trausch-Schummer, place du Théâtre, Luxembourg.

MEXICO-MEXIQUE

Editorial Hermes, S.A., Ignacio Mariscal 41, México, D.F.

MOROCCO-MAROC

Centre de diffusion documentaire du
B.E.P.I., 8, rue Michaux-Bellaire, Rabat.

NETHERLANDS-PAYS-BAS

N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9,
's-Gravenhage.

NEW ZEALAND-NOUVELLE-ZELANDE

United Nations Association of New Zealand,
C.P.O. 1011, Wellington.

NORWAY-NORVEGE

Johan Grundt Tanum Forlag, Kr. Augustsgt. 7A, Oslo.

PAKISTAN

The Pakistan Co-operative Book Society,
Dacca, East Pakistan.

Publishers United, Ltd., Lahore.

Thomas & Thomas, Karachi.

PANAMA

José Menéndez, Agencia Internacional de
Publicaciones, Apartado 2052, Av.
8A, sur 21-58, Panamá.

PARAGUAY

Agencia de Librerías de Salvador Nizza,
Calle Pte. Franco No. 39-43, Asunción.

PERU-PEROU

Librería Internacional del Perú, S.A.,
Casilla 1417, Lima.

PHILIPPINES

Alemar's Book Store, 769 Rizal Avenue,
Manila.

PORTUGAL

Livraria Rodrigues, 186 Rue Aurea,
Lisboa.

SINGAPORE-SINGAPOUR

The City Book Store, Ltd., Collyer Quay.

SPAIN-ESPAGNE

Librería Bosch, 11 Ronda Universidad,
Barcelona.

Liberaría Mundiprensa, Castello 37, Madrid.

SWEDEN-SUEDE

C. E. Fritze's Kungl. Hovbokhandel A-B,
Fredsgatan 2, Stockholm.

SWITZERLAND-SUISSE

Librairie Payot, S.A., Lausanne, Genève.
Hans Rauhhardt, Kirchgasse 17, Zürich 1.

THAILAND-THAILANDE

Pramuan Mit, Ltd., 55 Chakrawat Road,
Wat Luk, Bangkok.

TURKEY-TURQUIE

Librairie Hachette, 469 İstiklal Caddesi,
Beşoglu, Istanbul.

UNION OF SOUTH AFRICA-UNION SUD-AFRICAINE

Van Schaik's Bookstore (Pty), Ltd.,
Church Street, Box 724, Pretoria.

UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS-UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

Mezhdunarodnaya Knyiga Smolenskaya
Ploshchad, Moskva.

UNITED ARAB REPUBLIC- REPUBLIQUE ARABE UNIE

Librairie "La Renaissance d'Egypte", 9
Sh. Adly Pasha, Cairo.

UNITED KINGDOM-ROYAUME-UNI

H. M. Stationery Office, P.O. Box 569,
London, S.E. 1 (and HMSO branches in
Belfast, Birmingham, Bristol, Cardiff,
Edinburgh, Manchester).

UNITED STATES OF AMERICA- ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Sales Section, Publishing Service, United
Nations, New York.

URUGUAY

Representación de Editoriales, Prof. H.
D'Elia, Plaza Cagancha 1342, 1^o piso,
Montevideo.

VENEZUELA

Librería del Este, Av. Miranda No. 52,
Edif. Golipán, Caracas.

VIET-NAM

Librairie-Papeterie Xuân Thu, 185, rue
Tu-Do, B. P. 283, Saïgon.

YUGOSLAVIA-YOUGOSLAVIE

Cankarjeva Založba, Ljubljana, Slovenia.
Državno Preduzeće, Jugoslavenska Knji-
ga, Terazije 27/11, Beograd.

Pravstvija, 5, Trg Bratstva i Jedinstva,
Zagreb.

[61B1]

Orders and inquiries from countries not listed above may be sent to: Sales Section, Publishing Service, United Nations, New York, U.S.A.; or Sales Section, United Nations, Palais des Nations, Geneva, Switzerland.

Les commandes et demandes de renseignements émanant de pays où il n'existe pas encore de dépositaires peuvent être adressées à la Section des ventes, Service des publications, Organisation des Nations Unies, New York (Etats-Unis d'Amérique), ou à la Section des ventes, Office européen des Nations Unies, Palais des Nations, Genève (Suisse).

Litho in U.N.

Price: \$U.S. 0.50; 3/6 stg.; Sw. fr. 2.00
(or equivalent in other currencies)

14011—October 1961—1,725